



HAL
open science

De la géographie sociale aux sciences sociales de l'espace. Quand les jeunes chercheurs interrogent l'interdisciplinarité en sciences sociales.

Ali Romdhani

► **To cite this version:**

Ali Romdhani. De la géographie sociale aux sciences sociales de l'espace. Quand les jeunes chercheurs interrogent l'interdisciplinarité en sciences sociales.. Journées Jeunes Chercheurs, Mar 2018, Rennes, France. 2019. halshs-02093128

HAL Id: halshs-02093128

<https://shs.hal.science/halshs-02093128>

Submitted on 8 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



JOURNÉES JEUNES CHERCHEUR.E.S

19 - 20 Mars 2018

UMR Espaces et sociétés (ESO)

De la géographie sociale aux sciences
sociales de l'espace.

Quand les jeunes chercheur.e.s
interrogent l'interdisciplinarité en
sciences sociales

Lieu : Université Rennes 2 - Campus Villejean

Accueil Bâtiment N - Maison de la Recherche en Sciences Sociales

Contact : ali.romdhani@univ-rennes2.fr

Avant-propos

Ce document est la compilation des résumés, revus et corrigés, des communications présentées lors des journées jeunes chercheurs tenues à Rennes les 19 et 20 mars 2018. Sous le thème « De la géographie sociale aux sciences sociales de l'espace, quand les jeunes chercheurs interrogent l'interdisciplinarité en sciences sociales », ces journées furent l'occasion pour doctorants et jeunes maîtres de conférence de présenter leurs travaux.

Ces journées ont été organisées exclusivement par des doctorants de l'UMR Espaces et sociétés avec un comité scientifique composé de doctorants et d'enseignants chercheurs. Les 23 participants à ces journées sont issus de ce laboratoire de recherche, mais aussi d'autres labos et pour certains d'autres pays.

Cette synthèse est donc l'occasion de valoriser ce travail et la qualité des présentations de ces journées.

Mars 2019

Maison de la Recherche en Sciences Sociales
Place du Recteur Henri Le Moal
35 043 Rennes

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	2
Allocution d'ouverture des Journées Jeunes Chercheurs	6
Axe 1 : Session plénière. Interdisciplinarité	9
Frédérique Albert. Les jardins collectifs comme espaces particuliers au sein des villes de Saint-Malo et de Dinan sous le prisme de l'anthropologie: à la lisière de la géographie?.....	9
Solina Barreiro Gonzalez. Paysage et émigration : une anthropologie visuelle de l'espace galicien dans le cinéma du réel	12
Paolo Chevalier. Contextualiser les pratiques de mobilité quotidienne dans un espace résidentiel et dans un espace de vie. Retour sur une méthodologie d'enquête réalisée dans les métropoles de Marseille et de Barcelone.....	16
Mosé Cometta. La construction des communautés politiques : entre philosophie politique et géographie sociale	24
Axe 1 : Session parallèle A. Interdisciplinarité	28
Josselin Tallec. L'étude des interactions sociales au service de la compréhension de l'émergence des formes et dimensions spatiales des rapports sociaux : vers une géographie sociale « relationnelle » des villes et des territoires ?	28
Christophe Demichelis. Le paysage au centre des interactions humains-milieu : étude transdisciplinaire d'un concept à l'interface de la nature et des sociétés.....	41
François Ory. La transition énergétique : thématique énergétique transversale et pluridisciplinaire ou géographie de l'énergie ?.....	48
Richard Sufo. De la géographie à la « political ecology » : une approche discursive de l'analyse des savoirs produits et le jeu des acteurs sur la REDD+.....	51
Agathe Delabarre. Transversalité et complémentarité des méthodes. Application à l'étude des mobilités dans le périurbain des agglomérations moyennes.....	54
Axe 3 : Session parallèle B. Engagement	60
Cyrine Gardes. Les réappropriations d'un espace de travail réduit Le cas des salariés des magasins de bricolage low-cost.....	60
Sarah Barnier. Ethnographier une mairie, ethnographier la rue, les dissonances de l'anthropologue	69
Claire Philippe. Une recherche engagée pour la Justice Climatique.....	73
Conférence: Brieuc Bisson et Nicolas Cahagne. L'interdisciplinarité en question.	77

Axe 2 : Espace	87
David Da Silva Pereira. L'utilisation du territoire et les stratégies des parents d'élèves pour l'inscription dans une école publique à Campinas, SP, Brésil	87
Adriana Dantas. L'espace comme important concept dans la Sociologie de l'Éducation: une approche utile pour comprendre l'expansion de l'école privée dans la banlieue de la ville de São Paulo - Brésil	99
Valentin Clavé-Mercier. Entre espace et pouvoir : les défis de la souveraineté indigène.....	107
Sonia Bendimerad. L'innovation sociale et les territoires, un enjeu majeur pour l'économie sociale et solidaire	112
Eléna Pennec. La dimension spatiale des déplacements à pied domicile-travail : des ancrages théoriques et méthodologiques interdisciplinaires	115
Session plénière - Axe 2 : Espace	120
Pauline Boivineau. La spatialité en danse contemporaine.....	120
Mathieu Cresson. Histoire de l'art et géographie sociale : vers une redéfinition de la notion de « lieu » dans l'étude des phénomènes artistiques ?.....	122
Ji Young Kim. La « cantine » dans le quartier du Canal Saint-Martin à Paris : l'exemple d'un espace de la stratégie spatiale et commerciale	124
Juliana Luquez. Transformations socio-spatiales et principes interprétatifs : le lexique conceptuel dans la compréhension de la production de l'espace.....	132
Allocution de conclusion. Ali Romdhani	137
Programme des journées.....	140

Coordination des journées

Ali ROMDHANI
Basile MICHEL
Léa POTIN

Édition de la publication

Julien TORCHIN
Martin FOUCAUD

Support institutionnel, technique et logistique

Emmanuelle HELLIER
Karine BRETON

Comité d'organisation

Ali ROMDHANI
Barbara DOULIN
Basile MICHEL
Brieuc BISSON
Camille VARNIER
Claire PHILIPPE
Guillaume SALUN
Julie GANGNEUX
Juliette MICHEL
Léa POTIN
Quentin BROUARD-SALA

Comité scientifique

Ali ROMDHANI
Amélie PUZENAT,
Barbara DOULIN
Basile MICHEL
Brieuc BISSON
Camille VARNIER
Claire PHILIPPE
Geneviève PIERRE,
Guillaume SALUN
Hélène BAILLEUL,
Hervé DAVODEAU
Jérôme PRUGNEAU.
Julie GANGNEUX
Juliette MICHEL
Léa POTIN
Marie SONNETTE,
Moïse TSAYEM
Nicolas CAHAGNE
Quentin BROUARD-SALA
Régis KEERLE

19 mars 2018

Allocution d'ouverture des Journées Jeunes Chercheurs

*Par Emmanuelle HELLIER
Professeure des Universités (Géographie)
Directrice de l'UMR CNRS 6590 ESO
Université Rennes 2*

Merci Briec pour ce mot d'accueil et pour cette entrée en matière. Tu connais bien l'UMR, tu as été un représentant des doctorants au conseil d'unité et un des coordinateurs de séminaires sous le mandat de mon prédécesseur. Si je puis me permettre cette expression, « tu connais bien la boutique ».

Néanmoins, sortons de la boutique pour la regarder de l'extérieur et la replacer dans un ensemble plus large. Vous nous invitez à penser la discipline dont se sont réclamés les fondateurs d'ESO dans les années 1980, la « géographie sociale » comme « une science sociale » en dialogue avec d'autres sciences sociales travaillant la dimension spatiale : sociologie, anthropologie, psychologie... On ne peut pas dire qu'à ESO on étudie l'espace en tant que tel. Que fait-on ? Le noyau dur que je distingue, c'est cette démarche (ce parti-pris ?) de partir des individus, des groupes sociaux et d'observer à quelles échelles, comment ils pratiquent, ils se représentent, s'approprient l'espace. En ce sens, l'échelle est un outil, une « lunette d'approche » (Monique Bertrand, 1996), une grille de lecture pratiques et des rapports sociaux, et non une fin en soi. Ce qui travaille bien des chercheurs et chercheuses à ESO, c'est ce rapport, cet écart qui existe entre la distance mesurée de manière euclidienne et la distance perçue, entre l'espace calibré et l'espace vécu, en particulier vécu dans l'ombre, la marge, le non-dit. « Il est dès lors plus facile d'envisager non pas un espace qui a ses propres

lois, mais un espace correspondant à une dimension du social »¹, comme l'exprime bien Vincent Veschambre dans un ouvrage de l'UMR publié en 1998.

Je dois dire que je retrouve constamment dans les projets de recherche, notamment doctoraux, que j'ai l'occasion de relire à ESO, cette préoccupation centrale pour le « jeu » entre l'espace vécu, pratiqué, approprié et l'espace aménagé, conçu, matériellement agencé. La pondération entre les deux champs varie, le barycentre se trouve le plus souvent du côté de l'analyse des expériences, parcours, représentations, actions habitantes, usagères, citoyennes. Y compris chez les collègues en aménagement, ce qui relève de l'espace gouverné, organisé et équipé par les pouvoirs publics et les entreprises est très fréquemment interrogé par l'enquête sur les pratiques habitantes effectives alternatives ou complémentaires aux systèmes en place ou aux attentes des opérateurs publics et économiques.

Ce que je retiens aussi d'une dizaine d'années déjà passées dans cette UMR, c'est le partage de concepts, par exemple celui de « lieu » dans la récente HDR d'une collègue sociologue. En explorant prioritairement les « effets de lieux » dans les parcours adolescents, elle a pris un risque vis-à-vis de sa discipline –qui accorde un poids très relatif à ce paramètre par rapport à d'autres (origine sociale, familiale...)- et en même temps, elle interpelle les collègues géographes sur la manière de définir ce qu'est un lieu, ses dimensions, sa place dans les rapports de genre, d'âge,... De manière symétrique, quand des géographes mobilisent le concept de position sociale, en lien par exemple avec les mobilités spatiales, ils s'identifient dans leur discipline très distinctement des spécialistes d'analyse spatiale, et travaillent des dimensions d'ordre sociologique avec des outils méthodologiques de type sociologique voire ethnographique. Vis-à-vis des sociologues, ce partage de concept peut être l'occasion de discuter de la pertinence des grilles de lecture et des enjeux de leur utilisation: position sociale, statut social, catégorie socio-professionnelle, classe sociale... ne sont pas équivalents et reposent sur une épistémologie particulière.

Au total, j'aurai du mal à vous parler des « sciences sociales de l'espace » à ESO aujourd'hui. Je vous dirai plutôt que les collègues géographes, aménageurs (disciplines présentes dès la création de l'équipe en 1984 puis de l'UMR en 1996) partagent des concepts et des méthodes avec les sociologues et psychologue (disciplines qui représentent 20% des effectifs et ont augmenté dans les années 2000).

¹ « Echelles : des configurations spatiales aux positions sociales », in Hérin R., Muller C., *Espaces et Sociétés à la fin du XXe siècle. Quelles géographies sociales ?*, Les documents de la MRS de Caen, 1998, p.32.

Ces concepts et ces méthodes circulent, construisant une culture commune en particulier chez les nouvelles générations, dans le cadre des ateliers doctorants, des journées d'axes et dès les enseignements de Master relatifs aux outils méthodologiques de la recherche (parcours commentés, cartes mentales, enquête...). Tirée de l'expérience de collaboration avec des disciplines « non sociales » (écologie, hydrologie...), mon idée est *in fine* que l'interdisciplinarité peut se bâtir à partir de méthodologies imbriquées, alors que la définition et l'usage des concepts restent de mon point de vue dépendant des ancrages disciplinaires.

Je conclus ainsi, je profite de cette tribune pour relayer l'appel du comité scientifique du colloque de juin 2019 co-porté par ESO : la participation d'un ou deux doctorants pour ce comité scientifique est vivement attendue ! Discutez-en entre vous, et manifestez-vous auprès de Jean Rivière (ESO-Nantes) ou de Mathieu Uhel (ESO-Caen). Merci à toute l'équipe de jeunes chercheurs-chercheuses (et de moins jeunes), à Karine Breton et aux collègues ITA de leur implication pour la tenue de ces journées, dont je constate que le programme est plutôt paritaire, tant mieux. Je vous souhaite de fructueux échanges, auxquels je viendrai participer volontiers selon mes disponibilités.

19 Mars 2018

Axe 1 : Session plénière. Interdisciplinarité

Modérateurs : Léa POTIN et Quentin BROUARD-SALA

—

Les jardins collectifs comme espaces particuliers au sein des villes de Saint-Malo et de Dinan sous le prisme de l'anthropologie: à la lisière de la géographie?

*Frédérique ALBERT
Doctorante en anthropologie
LIRCES (Laboratoire Interdisciplinaire Culture et Société)
Université Nice Sophia Antipolis
fredcleo@orange.fr*

1. Sujet de la communication

Le jardin collectif urbain peut être envisagé en anthropologie d'une part comme un lieu de production, ce qui nous renvoie vers l'ethnobotanique, l'étude des techniques ainsi qu'à l'anthropologie économique, en considérant alors ce que l'on produit (en l'occurrence ici essentiellement des légumes, un peu de fruits et de plantes aromatiques) circulent et font l'objet d'échanges. D'autre part, ils peuvent être aussi envisagés comme des espaces particuliers au sein de la ville. Traditionnellement en anthropologie les jardins ont été vus sous la forme d'espaces sauvages ou domestiques (Descola, 2004), d'espaces sexuellement différenciés, (Godelier, 1982), d'espaces

magiques (Malinowski, 1974), d'espaces politiques (les *community gardens* de New York), mais aussi d'espaces de mémoire (les jardins et la mémoire).

La question initiale de ce travail de recherche était de comprendre pourquoi y avait-il cet engouement relativement récent pour ces jardins collectifs au sein des villes, qu'ils soient partagés, familiaux ou d'insertion. L'observation prolongée de quatre jardins, des techniques de culture, des organisations des parcelles et des cultures et des aménagements des terrains, de tout ce qui n'est pas utilitaire dans les cultures, des rapports entre les jardiniers (et en particulier des échanges entre eux) ont constitué le travail de terrain, selon la méthode de l'observation participante.

Que représente cet espace pour ces jardiniers? Les jardiniers sont organisés en une société particulière avec des règles sociales, des hiérarchies et une temporalité propre et surtout des échanges qui sont fondés sur une idée de la nature, entre idéologie et symbolisme. Le vert au sein de la ville en est la réponse, et l'organisation de cette sphère sociale autour de cette idée de nature en atteste, notamment au travers de l'étude des dons et contre-dons. Quelle est donc cette idée de nature, nature idéalisée volée et éphémère qui naît au sein de la ville, qui vit dans la ville? Pourquoi est-ce que cela a tant d'importance pour ces jardiniers?

Cette idée de nature a des répercussions sur la manière de vivre ensemble, entre jardiniers ou avec des personnes en dehors du jardin. En quelque sorte il y est question du lien entre les hommes et les plantes cultivées d'André-Georges Haudricourt. Le jardinier conçoit un jardin, conçoit la portion de nature qu'il cultive. Cet espace dans lequel il travaille pour faire pousser ses légumes interagit sur sa propre vie, sur sa vie en société.

2. Intégration à l'axe 2: comment penser les sciences sociales de l'espace en 2018?

L'idée de nature qui sous-tend l'existence de ces jardins cultivés de façon collective est en lien avec les thématiques environnementales actuelles de développement durable et de conservation et de la biodiversité. De plus il y a connexion entre l'alimentation et ces productions de légumes et autres denrées. La logique qui les sous-tend tient autant semble-t-il du militantisme que du symbolique.

Et c'est bien le propre de l'observation participante de pouvoir mettre ces réflexions en exergue, d'observer comment le lieu est pratiqué et vécu. Il s'agit de

penser l'espace de ces jardins comme signifiants pour les jardiniers, ce qui est un apport possible de l'anthropologie à l'appréhension de l'espace par la géographie.

En fin de compte y a-t-il une différence entre l'espace de l'anthropologue, et d'ailleurs cet espace se différencie-t-il du lieu anthropologique (Augé 1992), et l'espace du géographe? Est-ce que l'espace de l'anthropologue peut se résumer à l'hétérotopie de Michel Foucault en tant que découpage dans les lieux que l'homme occupe de lieux utopiques qui correspondent à des moments uchroniques (Foucault, 2009)?

Références bibliographiques :

- AUGÉ M. (1992), *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil
- DESCOLA P. (2004), *La nature domestique*, (1^e éd.1986), Paris, Maison des sciences de l'homme
- FOUCAULT M. (2009), *Le corps utopique, les hétérotopies*, Nouvelles éditions lignes
- GODELIER M. (1996), *La production des grands hommes*, (1^e éd.1982), Paris, Fayard
- HAUDRICOURT A.-G. (1962), « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui », *L'Homme*, 1962, 2:1, pp. 40-50
- MALINOWSKI B. (1974), *Les jardins de corail*, (1^e éd. 1935), Paris, Maspero Bibliographie

Autre publication :

- ALBERT Frédérique (2015), *D'un regard l'autre. Médecin et anthropologie, une expérience au Burkina-Faso*, L'Harmattan

Paysage et émigration : une anthropologie visuelle de l'espace galicien dans le cinéma du réel

Ma Soliña BARREIRO GONZALEZ
Narrativas de la Resistencia
ESUP-Universitat Pompeu Fabra, Barcelona
msolinabarreiro@gmail.com

Le paysage est central dans le cinéma documentaire sur la Galice (en Espagne). Les documentaires et les reportages qui représentent le territoire galicien répètent une série de compositions, de temporalités et de symboles qui s'érigent en un imaginaire de reconnaissance collective dénué de conflit. Cet imaginaire renforce la mémoire qui s'incarne dans l'espace galicien. Les paysages deviennent alors en quelque sorte la physionomie émotionnelle du peuple galicien.

Pour la Galice, l'immigration fut le traumatisme fondamental du 20^e siècle. Environ 300 000 personnes d'une population de 2,5 millions sont parties pour l'Amérique entre 1946 et 1960, bien que plus d'un demi-million de personnes aient déjà émigrées dans les années 1910. Cette blessure causée par le déracinement et la solitude a consolidé l'imaginaire du foyer perdu, qui s'incarne dans un mythe composé d'images de paysage éternel. La mémoire de la terre abandonnée devait alors être maintenue telle quelle, pour ne pas souffrir de la perte effective d'une existence en tant que société.

En analysant une vingtaine de films on remarque des répétitions d'un même type de prises et de paysages caractérisés par une temporalité en suspens, figée. On trouve beaucoup de prises ouvertes et frontales de la nature, des principaux monuments, des *rías gallegas* calmes et de la mer féroce, de l'architecture assimilée au paysage, des paysans et des marins. Les prises et le montage sont archaïques; l'expérience du territoire vécu n'est pas montrée. Ce genre de représentation cinématographique vise la création d'un paysage connu de tous, où chacun peut verser ses mémoires et ses désirs de retour.

Mémoire et imaginaire doivent être cohérents, ils doivent construire un espace qui ne trahit pas la mémoire de l'émigré et qui ne menace pas l'illusion du retour possible à une terre d'origine identique, où rien n'a changé. C'est pour cette raison qu'une esthétique de la paralysie s'impose : les images n'ont pas de mouvement, pas plus que le territoire qu'elles décrivent. Le paysage s'incarne aussi dans des figures anthropomorphiques, comme celle de la mère qui attend le retour de son fils : allégorie de la Galice qui attend le retour des émigrés. L'espace devient mythique et d'une nature presque anthropologique qui permet d'élaborer une esthétique de la perte. La vision de ces images irréelles, construites dans des films qui appartiennent paradoxalement au genre documentaire, permet d'actualiser l'expérience du retour rêvé (dans le cas du spectateur émigré) ou de l'appartenance non conflictuelle (dans le cas du spectateur local). Cet imaginaire idéalisé éloigne le public d'une expérience du territoire réel, liée aux transformations économiques et sociales. Il la substitue par une expérience émotionnelle idéalisée visant à éviter la perte de la terre d'origine et de l'identité.

La configuration de cet imaginaire du paysage galicien contemporain s'est nourrie de la littérature de voyage romantique du 19^e siècle (qui constituent les premières représentations picturales des paysages galiciens) mais aussi des icônes photographiques et des premiers films réalisés sur ce territoire qui étaient des films de voyage et des film-cartes postales (créés exclusivement pour être envoyés aux émigrés de l'autre côté de l'Atlantique). Or, cet imaginaire du paysage galicien n'a pas changé au siècle suivant.

Le processus de littérisation et de socialisation (Pageaux, 1995) nourrit et dissémine ces stéréotypes qui permettent en même temps l'expression émotionnelle du lien à la terre et de la *morriña* (« mal du pays ») de ceux qui sont partis. L'impossibilité pour l'immigrant d'assumer sa perte (Berger et Mohr, 2002) se traduit par une paralysie des mémoires spatiales stéréotypées (García-Caballero et Area-Carracedo, 2007). On construit alors une terre idéale qui attend les immigrants et qui demeure telle qu'ils l'ont laissée à leur départ.

Cette communication propose d'étudier les éléments idéologiques et économiques sous-jacents aux images cinématographiques des paysages galiciens, éléments qui influencent la forme et le contenu des images. Afin de les découvrir, nous utiliserons les outils théoriques et méthodologiques propres à la géographie de David Harvey, à la théorie de la connaissance de Walter Benjamin, à la psychiatrie sociale de García-Caballero et Area-Carracedo, aux études comparées sur l'imaginaire de Daniel-

Henri Pageaux et aux réflexions sociologiques sur l'émigration et la vie rurale de John Berger.

Les films étudiés présentent tous les mêmes caractéristiques décrites ici, bien que leurs dates de production, leurs publics et leurs formats diffèrent. Nous analyserons : *Imaxes de Vigo e arredores* (amateur danois, 1925), *Talleres Alonarti* (José Gil, 1927), *Tintorería España* (Ibero-América Photo Films, 1927), *Nuestras fiestas de aquí y allá* (José Gil, 1928), *Un viaje por Galicia* (L.R. Alonso, 1929), *Galicia y Buenos Aires* (José Gil, 1931), *Galicia y sus gentes. Ayer y hoy de las tierras meigas* (Reig y Anwander, 1951), *Un viaje por Galicia* (Manuel Arís, 1953-1956), *Costa da Morte* (Lois Patiño, 2013), *O bó camiño, ¿Gárdasme o segredo?*, *Quero Galicia* (Turismo Galicia, 2014-2016), entre autres.

La communication est structurée comme suit :

1. Le paysage éternel

Cette section étudie la répétition des schémas de représentation du paysage galicien au cours du 20^{ème} siècle. On constate une série de techniques cinématographiques, de thèmes et d'endroits choisis par les réalisateurs des années vingt et utilisés jusqu'au 21^e siècle. Ces représentations trouvent leur origine dans la littérature, la peinture et la photographie. Le cinéma reprend toute une tradition de représentation d'un imaginaire social marqué par l'émigration massive de citoyens galiciens et par la sensation de perte d'une société rurale qui se décompose derrière un décor immuable. L'immutabilité de ces paysages est une façon de supporter une douleur qui se transmet de génération en génération.

2. La mère qui attend

La société galicienne se caractérise par un modèle de production rurale fondé sur de petites exploitations agricoles. Ce modèle est répandu sur tout le territoire : la moitié des unités de production agricole de l'Etat espagnol se trouvent en Galice, alors que celle-ci ne compte que trois millions d'habitants parmi les 45 millions d'habitants de l'Espagne.

Cette organisation productive a été décrite par les économistes du 20^e siècle (Beiras, 1972) comme presque précapitaliste. En conséquence, le rôle de la femme s'est renforcé : d'une part parce que l'appropriation originale du capital n'a pas affecté la position sociale de la femme (Federici, 2010) ; d'autre part parce que la plupart des

émigrés étaient des hommes. La figure de la « veuve des vivants » est apparue dans l'imaginaire culturel aussi au cinéma. L'attente du retour de l'émigré par la mère et la terre crée un anthropomorphisme du paysage. Celui-ci devient une mère qui attend, une matrice. Rien ne peut changer dans l'imaginaire de l'émigrant, chaque modification de son village ou de sa famille devient une cicatrice émotionnelle.

3. Paysage, territoire et langue

Il y a une différence entre le paysage – qui apparaît comme une façon artistique bourgeoise de jouir de l'environnement – et le territoire – qui est la conception que les travailleurs ruraux ont de la nature qui les entoure. Où se situe le territoire dans les images cinématographiques ? Comment une société a-t-elle pu construire son imaginaire en dépit d'une population rurale qui était majoritaire ?

L'industrie cinématographique galicienne a été toujours minoritaire. Par ailleurs, l'usage de la langue de ce territoire, le gallego, a été réduit dans ces films. Si on cherche le territoire et non le paysage, on peut trouver quelques films exceptionnels qui travaillent sur le paysage-territoire d'une façon très différente des films précédents : le paysage est aussi la terre de labour, les animaux, et surtout les personnes qui ont modelé le paysage avec leur travail. Cette idée est capitale si on comprend que la dispersion de la population a laissé très peu d'espaces intacts à travailler. De plus, les films qui représentent le paysage-territoire sont en gallego, à la différence des films abordant le paysage éternel, qui sont en castillan.

4. La fin du paysage d'un mythe.

L'émigration et le retard économique de la Galice ont contribué à la dépopulation du territoire et au vieillissement du pays. Le nombre de villages et de hameaux abandonnés a augmenté de 40% au cours de la dernière décennie, et s'élève aujourd'hui à environ 2 000. Ce phénomène n'a pas été ignoré par le cinéma. Les représentations qu'il fait du paysage et du territoire au début du 21^e siècle montrent la trace laissée par la mélancolie profonde liée à la fin d'un pays construit par l'imaginaire collectif. Ces films donnent une nouvelle image de la Terre : d'abord perçue comme une figure éternelle, elle finit par disparaître. Cette communication propose donc une étude des imaginaires du paysage galicien comme une sorte d'anthropologie visuelle de l'espace.

En utilisant des images cinématographiques, on découvre, « écrit à l'encre invisible » (Benjamin, 2005) les éléments économiques, sociaux, spatiaux et émotionnels qui ont créé l'imaginaire collectif du petit pays le plus occidental de l'Europe continentale.

Références bibliographiques

- BENJAMIN W. (2005), *Libro de los pasajes*, Madrid, Akal
BEIRAS X.-M. (1972), *O atraso económico da Galiza*. Vigo, Xerais
BERGER J. et MOHR J. (2002), *Un séptimo hombre*, Madrid, editores Huerga & Fierro
FEDERICI S. (2010). *Calibán y la bruja. Mujeres, cuerpo y acumulación originaria*, Madrid, Traficantes de sueños
GARCIA-CABALLERO A. et AREA-CARRACEDO R. (2007), *Psicopatología do retorno*, Vigo, Galaxia
HARVEY D. (2015), *Espacios de esperanza*, Madrid, Akal
PAGEAUX D.-H. (1995), « Littérature générale et comparée et imaginaire », *Anuario de la Sociedad Española de Literatura General y Comparada*, vol. IX, pp.81-95

Contextualiser les pratiques de mobilité quotidienne dans un espace résidentiel et dans un espace de vie. Retour sur une méthodologie d'enquête réalisée dans les métropoles de Marseille et de Barcelone

Paolo CHEVALIER

Doctorant, Université Paris-Est/Université Autonome de Barcelone
Laboratoire Ville Mobilité et Transport/Centre d'Études Démographiques
pchevalier@ced.uab.es et paolo.chevalier@enpc.fr

1. Contexte et problématique de la thèse

Cette réponse à l'appel à communication s'inscrit dans le cadre d'une thèse en cotutelle (en démographie et en aménagement du territoire) consacrée à la question du rôle de la mobilité quotidienne (entendue comme l'ensemble des déplacements réalisés par des personnes afin d'accomplir leurs activités habituelles) comme variable d'ajustement à l'égard de décisions relatives à la localisation du logement ou de l'emploi. Cette thèse se focalise sur des populations actives avec de faibles salaires², 54 individus *a priori* très contraints en matière de choix du lieu de résidence ou d'emploi, et qui, au moment de l'enquête, ont de très longues durées de déplacements domicile-travail (plus de deux heures par jour). Elle s'appuie sur une comparaison entre les métropoles de Marseille et de Barcelone.

L'ambition est de questionner à la fois les conditions d'adaptation de ces personnes à ces déplacements fortement contraints et les conséquences de ces contraintes en termes de relation à l'espace résidentiel de ces individus. Il s'agit aussi, dans une perspective longitudinale, d'étudier la manière dont les aptitudes et les pratiques de mobilité quotidienne ont interagi au cours du parcours de vie des individus avec les événements familiaux, professionnels et résidentiels.

2. Bref état de l'art

Pour étudier la mobilité quotidienne à l'échelle métropolitaine, peu de travaux prennent en compte l'histoire de vie des individus. D'une part, les sources d'information actuelles utilisées pour l'étude de la mobilité quotidienne, comme les « Enquêtes de Mobilitat Quotidiana (EMQ) / Enquêtes de Mobilitat en Dia Feiner (EMEF) » dans la métropole de Barcelone ou les « Enquêtes Ménages-Déplacements (EMD) » dans la métropole Aix-Marseille-Provence ne collectent pas d'informations sur les lieux de vie et de travail passés. D'autre part, les recensements nationaux des deux pays ne recueillent que des données sur les navettes domicile-travail, insuffisantes pour comprendre la routine quotidienne des individus.

Pourtant, tout au long de sa vie, un individu peut résider dans plusieurs logements, se déplacer pour se rendre dans plusieurs lieux, et utiliser plusieurs façons de se déplacer pour y accéder. Certains pensent que cette somme d'expériences spatiales conditionne voire facilite les pratiques actuelles en matière de choix résidentiel et de mobilité quotidienne (Lévy et Lussault, 2003 ; Kaufmann *et al.*, 2004). D'un autre côté, ces choix et ces pratiques évoluent selon les besoins du moment. En effet, les enjeux qui importent aux individus sont définis par référence à différentes échelles de temps, et les décisions prises à un moment donné s'inscrivent dans

²Le seuil retenu est 1 510 € par unité de consommation en France et 1 174 € par unité de consommation en Espagne soit les 40% les plus pauvres des deux pays étudiés (INSEE, 2017 ; IDESCAT, 2016).

l'enchaînement de séquences biographiques, dans la durée de projets familiaux, professionnels et/ou résidentiels (Berger, 2004 ; Bonvalet, 2010 ; Grafmeyer, 2010 ; Ortar, 2015).

Pour suivre ces différentes séquences biographiques, il faut à la fois observer la situation actuelle, avec une approche transversale, et également, reconstituer les événements passés, avec une approche longitudinale et rétrospective. L'idée centrale de l'approche du parcours de vie est que «*les histoires de vie individuelles consistent en une succession d'événements de la vie d'un individu définie dans un temps historique et social spécifique*» (Clapham *et al.*, 2012, p. 52). En d'autres termes, les potentiels et les pratiques de mobilité observées actuellement doivent être interprétées comme un épisode de la vie d'un individu qui lui-même prend sa place dans une succession d'événements survenus au cours de sa vie dans un moment historique et social particulier ainsi qu'un territoire particulier.

Cette distinction entre observation transversale et observation longitudinale a une réciproque spatiale conceptualisée par des démographes. Premièrement, l'espace résidentiel est «*la configuration spatiale définie par l'ensemble des lieux mobilisés (fréquentés ou non) à un moment donné par un individu*» (Dureau, 1999, 2002). Ensuite, un espace de vie va permettre de compiler les différents espaces résidentiels vécus par les individus tout au long de leur vie puisque l'espace de vie c'est «*l'ensemble des lieux avec lesquels un individu est en relation au cours de sa vie*» (Lelièvre, Robette, 2010, p. 208). Cette distinction va nous permettre de construire nos données en distinguant les différents espaces résidentiels vécus par un individu afin de reconstituer au mieux son espace de vie.

3. Méthodologie et données pour observer ces espaces résidentiels et cet espace de vie.

Une méthodologie inductive et mixte a été choisie pour étudier la mobilité quotidienne, et ses évolutions, dans le temps et dans l'espace. La méthodologie de cette thèse comprend à la fois une enquête sur les déplacements quotidiens de ces personnes et une reconstitution de leur parcours de vie. D'une part, ces déplacements quotidiens constituent une analyse transversale de leur mode de vie actuel et, d'autre part, une collection de données rétrospectives, au moyen de matrices biographiques, correspond à une analyse longitudinale de leur parcours de vie (Fig. 1.) (Imbert *et al.*, 2014). Par conséquent, grâce à une approche fondée sur le parcours de vie, il est possible d'observer comment la mobilité quotidienne peut changer avec le temps, les

circonstances dans lesquelles un long déplacement s'effectue, ses motivations et son impact sur l'espace résidentiel.

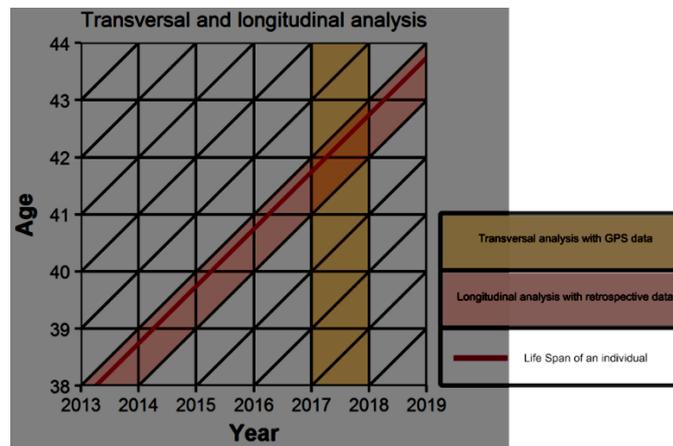
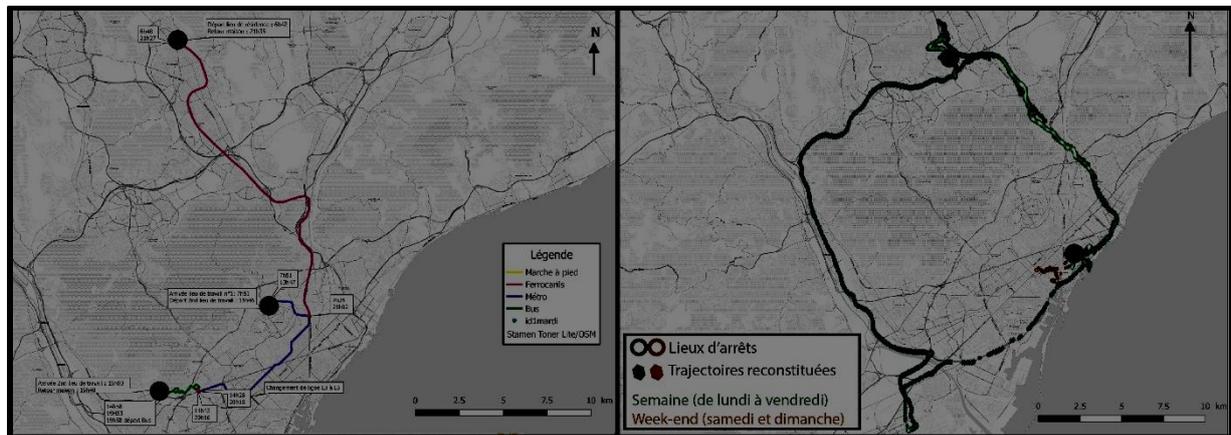


Figure 1. : Le diagramme de Lexis permet d'observer les deux temporalités de la mobilité quotidienne.

Concernant l'approche transversale, un enregistrement pendant une semaine de l'ensemble des déplacements effectués par un individu, des modes de transports qu'il utilise et des lieux où il s'arrête est possible grâce au prêt d'un smartphone dans lequel l'application *Modalyzer* est installée. Ce recueil de données géolocalisées permet la cartographie d'une première représentation spatiale et temporelle de l'espace résidentiel des individus, un outil utilisé lors de la première partie de l'entretien (Fig. 2.). En effet, pour compléter les données produites passivement par l'enquêté, les entretiens offrent la possibilité de nommer les différentes activités de la journée, de renseigner des lieux non visités pendant la semaine, et également de revenir sur leurs pratiques de mobilités. Ces données GPS sont très précises puisque l'on peut, par exemple, noter les possibles embouteillages rencontrés lors de déplacements en voiture ou bien de longs temps d'attentes à des arrêts de transports en commun. Cependant, peu d'informations relatives à la motilité³, aux potentiels de mobilité des enquêtés, sont connues : pourquoi ont-ils choisi tel mode de transport ? Comment organisent-ils leurs différents déplacements ? Quelles difficultés quotidiennes

³ La motilité peut être définie comme la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage. Celle-ci peut se décomposer en trois facteurs relatifs à l'accessibilité (les conditions auxquelles il est possible d'utiliser l'offre au sens large), aux compétences (que nécessite l'usage de cette offre) et à l'appropriation de ces deux dernières (l'évaluation des possibilités). Ces trois dimensions font système, elles se co-produisent et ne peuvent être abordées séparément (Kaufmann *et al.*, 2004).

rencontrent-ils ? C'est l'objet de cette première partie de l'entretien. Cette approche inductive permet de poser la bonne question à la bonne personne.



*Afin de protéger les données des participants de l'enquête, les lieux de résidence et de travail sont cachés par un cercle noir pour cette publication.

Figure 2 (gauche) : Temporalités, localisations et modes de transports utilisés lors d'une journée de travail pour ID1 dans l'aire métropolitaine de Barcelone.

Figure 2 (droite) : Temporalités des trajectoires de déplacements et des lieux d'arrêts de la semaine d'ID15 dans l'aire métropolitaine de Barcelone.

Dans un deuxième temps, des données rétrospectives sont construites pour chaque individu. Nous proposons à partir de matrices biographiques (outils démographiques longtemps utilisés pour les enquêtes portant sur les mobilités résidentielles) de reconstituer les principaux événements survenus au cours du parcours de vie, en les situant dans le temps et dans l'espace (INED, INSEE, 1981 ; INED, 1986, 2001 ; Bonvalet, Lelièvre, 2012). Il s'agit, en distinguant dans le parcours de vie d'un individu les événements relatifs à l'évolution de la famille, du logement et de l'emploi, de reconstituer les trajectoires familiale, résidentielle et professionnelle de la personne, en les mettant en relation avec les conditions et les pratiques de sa mobilité quotidienne. L'hypothèse sous-jacente est qu'il est possible de mettre en évidence des interactions entre mobilité quotidienne et parcours de vie en analysant les éléments de congruence entre les événements constitutifs de ces trajectoires et la mobilité quotidienne des individus, que nous cherchons à caractériser en termes d'aptitude à se déplacer et de pratiques effectives. Ces données permettent de s'approcher d'une approche globale de la mobilité quotidienne comme le recommandait Bassand lorsqu'il décrivait la mobilité spatiale comme un « fait social total » (Bassand, 1986).

D'autre part, quelques travaux sur les « *mobility biographies* » relèvent systématiquement les changements intervenus dans les pratiques de mobilité quotidienne en les contextualisant dans un parcours de vie (Müggenburg *et al.*, 2015 ; Schoenduwe *et al.*, 2015). Dans notre cas, les trois trajectoires mentionnées ci-dessus apportent des informations sur des changements de motifs et de potentiels de mobilité, elles informent aussi sur des évolutions de la navette domicile-travail (puisque'un changement de lieu de résidence ou lieu de travail implique des modifications de ce déplacement quotidien). Pour être le plus complet possible, ces matrices biographiques recueillent en outre des informations sur l'évolution de cette navette domicile-travail (temps et modes de déplacement) ainsi que celles des autres membres du ménage, l'évolution des « compétences » nécessaires à la mobilité quotidienne et enfin le recensement d'autres déplacements significatifs du parcours de vie de ces personnes (déplacements pour rendre visite à l'entourage par exemple). L'ensemble de ces données nous permet ainsi de visualiser les évolutions des espaces résidentiels de la personne enquêtée.

4. Premiers résultats

Les premiers résultats de notre recherche tendent à montrer que cette contextualisation des pratiques de mobilité permet de relâcher le déterminisme d'un capital de mobilité où une capitalisation linéaire et ascendante des expériences passées se ferait tout au long de la vie. On note par exemple que des immigrés asiatiques et africains qui conduisaient des véhicules motorisés dans leur pays d'origine ne peuvent obtenir l'équivalence légale de ce capital culturel institutionnalisé⁴ une fois arrivés sur le territoire espagnol ou français. Ils sont désormais captifs des transports en commun et leur compétences acquises dans le passé ne précèdent pas nécessairement des potentiels de mobilité. En revanche, et à l'instar des travaux de Montulet sur la perception de l'espace selon les expériences de mobilité, l'analyse de l'espace de vie de ces individus montrent que la plupart, après avoir connu de multiples mobilités résidentielles, et notamment avec des parcours migratoires intenses, ont une perception réticulaire des différents lieux traversés (Montulet, 2005). Ainsi, l'étude de l'espace de vie apporte une plus grande contextualisation sur les pratiques de mobilités passées et présentes et leurs conséquences sur les potentiels et les aptitudes de mobilités des individus.

⁴Il nous semble que les capitaux décrit par Bourdieu, et en particulier celui du capital culturel est adéquat pour décrire certaines des compétences liées à l'apprentissage de la mobilité comme l'est le permis de conduire (Bourdieu, 1979)

En parallèle, des résultats empiriques sur la navette domicile-travail permettent de faire évoluer le représentation de cet objet dans la littérature scientifique. Cet objet « navette » qui permet de faire le lien entre les informations collectées dans le recensement sur le lieu de résidence et le lieu de travail ne renseigne « rien sur l'existence, sur la fréquence et sur l'itinéraire du potentiel déplacement entre le domicile et le travail » (Commenges, Fen-Chong, 2017, p. 1). Des résultats empiriques avec les données obtenues facilitent l'observation de formes nouvelles que prennent ces déplacements dans un contexte d'évolution de la société du salariat (Castel, 1995 ; Haumont, 2000). Un contrat à temps complet avec un lieu de travail fixe se rapproche le plus de cette idée d'un aller-retour routinier souvent véhiculé par ce terme de navette. Pourtant, pour les travailleurs avec un faible revenu, suivant la durée et le type de contrat, les déplacements prennent plutôt la forme de multiples allers-retours entre différents lieux de travail avec une amplitude horaire très étendue. Ainsi, selon la catégorie socio-économique et la précarité du salarié, les individus font un usage différent de ces déplacements domicile-travail et de la « réversibilité spatio-temporelle » qu'ils peuvent permettre. Pour les classes moyennes, cette « réversibilité spatio-temporelle » est fidèle à la définition original c'est-à-dire « l'utilisation des potentiels de vitesse procurés par les systèmes de transport et de communication pour modifier le moins possible les ancrages spatiaux et sociaux » (Vincent-Geslin *et al.*, 2016, p. 5). Néanmoins, pour les plus pauvres, et souvent les plus précaires, la réversibilité se présente alors comme un « palliatif à l'incertitude et un rempart contre la flexibilité et le changement » (Vincent-Geslin, Kaufmann, 2012).

Enfin, cette communication propose dans un premier temps d'explorer le protocole et les outils méthodologiques mobilisés pour observer l'espace résidentiel actuel et ses variations au cours du temps, puis dans une seconde partie, de présenter les premiers résultats de cette thèse qui apportent des données empiriques pour analyser ces longs déplacements domicile-travail comme une nouvelle dimension des inégalités qui se jouent entre les travailleurs avec de faibles salaires.

Références Bibliographiques :

- BASSAND M. (1986), « La mobilité spatiale, un phénomène macroscopique »
in BALANDIER G. (éd.), *Sociologie pluraliste et pluralisme sociologique*, Neuchâtel,
Éditions Économie et Société (Université de Neuchâtel), pp. 25-38
- BERGER M. (2004), *Les périurbains de Paris: De la ville dense à la métropole éclatée ?*, Paris,
CNRS Éditions
- BONVALET C. (2010), « Les logiques des choix résidentiels des Franciliens »,

- in AUTHIER J.-Y., BONVALET C. et LÉVY J.-P. (éd.), *Elire domicile, la construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, pp. 55-76
- BONVALET C. et LELIÈVRE E. (2012), *De la famille à l'entourage: l'enquête Biographies et entourage*, Paris, INED
- BOURDIEU P. (1979), « Les trois états du capital culturel », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, n° 1, pp. 3-6
- CASTEL R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Gallimard
- CLAPHAM, D.-F., CLARK W. A. V. et GIBB K. (2012), *The Sage handbook of housing studies*. S.I., Sage.
- COMMENGES H. et FEN-CHONG J (2017), « Navettes domicile-travail: naissance et développement d'un objet statistique structurant » in *Annales de géographie*, Paris, Armand Colin, pp. 333-355
- DUREAU F. (1999), « Les mobilités à géométrie variable des habitants de Bogota », in *Espace, populations, sociétés*, vol. 17, n° 2, pp. 329-344
- DUREAU F. (2002), « Les systèmes résidentiels: concepts et applications », in LÉVY J.-P. et DUREAU, F. (éd.), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, pp. 355-382
- GRAFMEYER Y. (2010), « Approches sociologiques des choix résidentiels », in AUTHIER J.-Y., BONVALET C. et LÉVY J.-P. (éd.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- HAUMONT A. (2000), « Mobilité quotidienne dans la société salariale », in *Les territoires de la mobilité*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 141-154
- IMBERT C., DUBUCS H., DUREAU F. et GIROUD M. (2014), *D'une métropole à l'autre: pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Paris, Armand Colin
- INED (1986), *Peuplement et Dépeuplement de Paris*, S.I.
- INED (2001), *Biographie et Entourage*, S.I.
- INED et INSEE (1981), *Biographie Familiale, professionnelle et Migratoire (3B)*. S.I.
- KAUFMANN V., BERGMAN M.-M. et JOYE D. (2004) « Motility: mobility as capital », in *International journal of urban and regional research*, vol. 28, n° 4, pp. 745-756
- LELIÈVRE E. et ROBETTE N. (2010), « A Life Space Perspective to Approach Individual Demographic Processes », in *Canadian Studies in Population*, vol. 37, n° 1-2, pp. 207-244
- LÉVY J. et LUSSAULT M. (2003), « Capital spatial », in : *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin, pp. 124-126
- LORD S., JOERIN F. et THÉRIAULT M. (2009), « La mobilité quotidienne de banlieusards vieillissants et âgés: Déplacements, aspirations et significations de la mobilité », in *Canadian Geographer / Le Géographe canadien* vol. 53, n° 3, p. 357-375.
- MONTULET B. (2005), « Au-delà de la mobilité: des formes de mobilités », in *Cahiers*

- internationaux de sociologie*, n° 1, pp. 137-159
- MÜGGENBURG H., BUSCH-GEERTSEMA A. et LANZENDORF M. (2015), « Mobility biographies: A review of achievements and challenges of the mobility biographies approach and a framework for further research », in *Journal of Transport Geography*, vol. 46, n° Supplement C, pp. 151-163
- ORTAR N. (2015), *La vie en deux. Familles françaises et britanniques face à la mobilité géographiques professionnelle*, Paris, Pétra
- POCHET P. (2003), « Mobilité et accès à la voiture chez les personnes âgées: Évolutions actuelles et enjeux », in *Recherche - Transports - Sécurité*, vol. 79-80, n° Supplement C, pp. 93-106.
- SCHOENDUWE R., MUELLER M., PETERS A. et LANZENDORF M. (2015), « Analysing mobility biographies with the life course calendar: a retrospective survey methodology for longitudinal data collection », in *Journal of Transport Geography*, vol. 42, pp. 98-109
- VINCENT-GESLIN S., KAUFMANN V. et RAVALET E. (2016), « Réversibilités spatiales, réversibilités sociales? Réflexions autour de l'expérience de mobilité », *SociologieS*

La construction des communautés politiques : entre philosophie politique et géographie sociale

Mosè COMETTA
Doctorant, Institut de Géographie et Durabilité
Université de Lausanne⁵
mosi.cometta@gmail.com

1. En quoi peuvent la géographie sociale et la philosophie politique s'enrichir réciproquement ?

Dans le panorama contemporain des sciences sociales et humaines, on assiste à un *tournant spatial* (Lévy, 1999 ; Soja, 1989), c'est-à-dire à une attention renouvelée pour les questions d'ordre spatial. Dans ce contexte, j'aimerais me pencher sur l'influence

⁵ Cette intervention a été réalisée au sein du projet P0LAP1_172054 financé par le Fond National Suisse de la Recherche Scientifique

de cette nouvelle sensibilité en philosophie politique. Ce n'est pas la première fois que la philosophie s'intéresse à l'espace. Cette notion avait déjà occupé une place assez importante dans les réflexions de la période moderne, mais elle se limitait aux approches ontologiques ou épistémologiques. La philosophie politique demeurait en revanche à l'écart de ces questions. L'appropriation philosophique de la notion d'espace se jouait principalement sur un axe d'abstraction mathématique-géométrique. Cette approche a fortement influencé la géographie jusqu'au début du XX^e siècle : elle s'imaginait alors comme une science *sans théorie*, une science purement objective.

C'est seulement à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle que les géographes ont commencé à penser d'une façon critique la notion d'espace. Dans ce tournant théorique et critique, nombre de philosophes ont joué un rôle important – notamment Heidegger et Foucault. La géographie a pu, grâce à cette hybridation avec la pensée critique, analyser d'une façon renouvelée les questions de l'espace social, de la dimension spatiale de la société. À partir de là, cette discipline est devenue une science sociale à part entière. La philosophie ne semble pas intégrer les possibilités que cette nouvelle discipline – la géographie sociale – pouvait ouvrir. Les échanges entre les représentants de ces deux disciplines ont en effet été assez limités. Ainsi, le *spatial turn* contemporain – la volonté d'intégrer dans les analyses philosophiques les questions d'ordre spatial – manifeste finalement un changement d'esprit et de sensibilité. Aujourd'hui, les conditions sont réunies pour un échange multidisciplinaire entre deux sciences mûres. Voyons donc quelles possibilités d'enrichissement réciproques peuvent exister entre géographie sociale et philosophie politique.

L'un des thèmes qui offre le plus d'opportunités d'échange et d'hybridation est clairement la construction des identités collectives, notamment des communautés politiques locales ou régionales.

2. En ce sens, il faut se demander quels sont les concepts spatiaux qui détiennent une valeur heuristique pour comprendre l'apparition des phénomènes régionalistes à l'époque de la globalisation ?

Pour répondre à cette question, on veillera à une compréhension de la politique et de la formation des communautés, ce qui impliquera de mobiliser la notion d'amitié politique de la *Politique* d'Aristote (1280b). Cette notion nous permettra d'établir une première distinction spatiale entre le *dedans* de la communauté et le *dehors* – ce qui nous connectera avec les positions de Carl Schmitt. À la fois, on devra être attentif à la nature

processuelle (Elias, 2003) de l'amitié politique. La construction des récits sera alors fondamentale pour entendre l'évolution des communautés, comme l'avait déjà souligné Platon dans le deuxième livre de la *République* (377b). La communauté n'est pas, donc, une essence invariable, sinon le résultat temporel d'une lutte constante pour l'hégémonie culturelle (Gramsci, 1975).

Etant donné que cette analyse des communautés politiques est menée depuis une perspective philosophique, que peut-apporter une perspective géographique ? Les communautés ne sont pas des atomes isolés. Elles sont dans une réalité dynamique construite sur plusieurs niveaux. Essayons d'analyser le concept de globalisation pour voir en quoi la géographie peut éclairer le chemin de la philosophie politique.

Ce que la mondialisation nous communique, c'est principalement que la réalité se compose de plusieurs échelles. La notion d'échelle est fondamentale pour essayer d'actualiser le modèle théorique que nous essayons de présenter. Grace à cette notion, en effet, l'on voit que les différents groupes qui luttent pour l'hégémonie peuvent avoir des échelles de fonctionnement différentes. Ainsi, certains groupes peuvent avoir une influence globale qui dépasse les barrières nationales, culturelles ou géographiques, pendant que d'autres sont limitées dans leurs actions. En poursuivant dans cette direction, l'on peut essayer d'interpréter la globalisation néolibérale comme la constitution d'un réseau d'influence globale de la part d'un groupe (pas stable et pas institutionnalisé) qu'on pourra appeler la classe globale. L'influence globale de ce groupe déstabilise tous les mécanismes traditionnels de fonctionnement des communautés aux échelles inférieures, dû au fait qu'il bouscule l'équilibre entre les instances de pouvoir et de contre-pouvoir. Les résistances à ce modèle de globalisation peuvent donc être comprises – selon cette hypothèse interprétative – comme une tentative de récupérer une partie de la souveraineté de la part des communautés aux échelles inférieures, en disputant l'hégémonie culturelle et institutionnelle de la classe globale (par exemple à travers les dénonciations des comportements des grandes compagnies multinationales). Cet exemple herméneutique démontre clairement que le tournant spatial contemporain est une façon de connecter des disciplines qui sont déjà implicitement convergentes, car elles visent à la compression de la réalité sociale.

On assiste donc à l'échange de différentes notions entre la philosophie politique et la géographie sociale : la notion d'échelle en est l'un des exemples les plus intéressants.

Références bibliographiques :

- ARISTOTE (éd. 2015), *Les politiques*, Paris, Flammarion
- ELIAS N. (2003), *La dynamique de l'Occident*, Paris, Pocket
- GRAMSCI A. (1975), *Quaderni del carcere*, Torino, Einaudi
- GRAMSCI A. (2016), *Masse e Partito*, Roma, Editori Riuniti
- HARVEY D. (1973), *Social Justice and the City*, Oxford, Blackwell
- HEIDEGGER M. (1958), « La question de la technique », *Essais et Conférences*, Paris, Gallimard
- HEIDEGGER M. (1959), « Qu'appelle-t-on penser ? », Paris, PUF
- HEIDEGGER M. (2011), *Ormai solo un Dio ci può salvare*, Parma, Guanda
- LEFEBVRE H. (2015), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos
- LÉVY J. (1999), *Le tournant géographique*, Paris, Belin
- PLATON (éd. 1993), *La République*, Paris, Gallimard
- RELPH E. (2008), *Place and Placelessness*, London, Pion
- SCHMITT C. (2001), *Le nomos della Terra*, Paris, PUF
- SCHMITT C. (2009), *La notion de politique - Théorie du partisan*, Paris, Champs Classiques
- SOJA E. (1989), *Postmodern Geographies*, London-New York, Verso
- TORRICELLI G. P. (2009), *Potere e spazio pubblico urbano*, Milano, Academia Universa Press
- VERSTRYNGE J. (2000), *Sobre el poder del pueblo*, Madrid, El viejo topo

19 Mars 2018

Axe 1 : Session parallèle A. Interdisciplinarité

Modérateurs : Juliette MICHEL et Régis KEERLE

—

L'étude des interactions sociales au service de la compréhension de l'émergence des formes et dimensions spatiales des rapports sociaux : vers une géographie sociale « relationnelle » des villes et des territoires ?

Josselin TALLEC

Docteur en Géographie – Aménagement

Chercheur associé au LISST-CIEU - UMR CNRS 5193 - EHESS –

Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès

tallec@univ-tlse2.fr

Cette communication a pour principal objectif d'interroger le rôle des relations sociales dans l'identification des rapports sociaux et structures relationnelles qui organisent les villes et les territoires à différentes échelles au sein d'un « espace en relation » (Rozenblat, 2007). Il s'agit donc de saisir les interactions spatiales qui animent un phénomène social notamment marqué par des flux de circulation de ressources matérielles et immatérielles à l'échelle des systèmes de villes mais également au sein des entités urbaines.

Pour y parvenir, nous nous intéressons plus particulièrement aux dimensions et formes spatiales de processus qui gouvernent l'émergence de nouvelles formes d'activités en nous attardant sur un segment singulier de la vie sociale : l'activité économique au prisme de la création d'entreprises ici définies comme « innovantes ». Nous reconstituerons leurs trajectoires de développement dans les contextes de différentes catégories de villes telles que des métropoles (Rennes, Brest) mais également des villes moyennes (Albi, Saint-Brieuc). Notre démarche vise à exposer la

variété des situations et de dégager les divergences et les caractéristiques communes de ces configurations socio-spatiales de l'action et des rapports sociaux. L'intérêt de se pencher sur ces processus est alors pluriel.

1. L'activité économique : un processus « social » territorialisé.

Tout d'abord, on peut rapidement esquisser que l'activité économique est une forme quelque peu négligée des travaux réalisées en géographie sociale (Di Méo, 2014 ; Baudelle, 2006 ; Séchet et Veschambre, 2006). En effet, le plus souvent, le « système économique » est assimilé à un champ « autonome » de contraintes vis-à-vis du social. Les paradoxes et contradictions du capitalisme et de l'économie de marché s'imposeraient donc aux actions et aux rapports à l'espace des individus et des groupes sociaux (Boltanski et Chiapello, 1999 ; Harvey, 2010). Ainsi, ce même système est appréhendé comme une structure fondamentale du monde social agissant à une grande échelle et dont les effets se matérialiseraient par des rapports de domination notamment incarnés par des régimes de compétition et de mise en concurrence des individus, des groupes sociaux et par extension des territoires dans la captation de ressources possédant une certaine « rareté » (Clerval *et al.*, 2015).

À l'instar de nombreux travaux en sociologie économique qui questionnent l'idée de l'autonomie de l'activité économique vis-à-vis du social (Cusin et Benamouzig, 2004), nous pouvons investir l'idée que l'espace (au-delà des ressources matérielles présentes et éventuellement mobilisées dans un processus productif et du rôle de la distance géographique qui expliquerait la distribution spatiale des activités) joue un rôle fonctionnel dans la coordination de l'économie productive. La conduite d'une analyse territoriale de ces phénomènes peut donc constituer un niveau de compréhension de l'activité quotidienne des individus et des groupes sociaux (ex : l'emploi).

L'appréhension relationnelle de ce fait social sera mise en perspective par l'étude de l'émergence de nouvelles formes d'activités en l'occurrence, des entreprises. Nous les entendons sous l'angle d'actions collectives construites autour d'interactions sociales nous donnant à voir « des gens qui font des choses ensemble », focale d'appréhension du social ayant notamment conduit à la formulation de l'idée de « monde », où l'espace social est pour partie le résultat d'interactions interindividuelles inscrites dans des conventions (Becker, 1988). Nous reviendrons sur ce point. Mais ces considérations ont déjà fait l'objet de longs débats et développements dans une littérature particulièrement abondante sur les districts

industriels, les milieux innovateurs les clusters en économie urbaine et régionale ou l'École de la proximité (Bouba-Olga et Grossetti, 2008). La volonté de décrire et de comprendre les dynamiques de l'économie et de sa relation à toutes formes d'actions socialisées a donc conduit à un rapprochement renouvelé et particulièrement fécond de la sociologie et des sciences économiques (notamment en économie urbaine et régionale) (Orléan, 1984 ; Pecqueur et Zimmermann, 2004).

Retenons un point relativement essentiel : le fait d'être près ou proche (géographiquement parlant) augmente la probabilité d'une interaction mais ne constitue pas le gage d'une coordination « automatique » de l'activité économique et donc de relations entre des individus et des organisations. Au-delà de ces considérations qui constituent le cadre très général de notre propos, nous pouvons également souligner que toute forme d'activité possédant une dimension économique pour les individus (ex : la recherche d'un emploi) se déploie dans des temps sociaux qui permettent de saisir les dynamiques et les trajectoires de la vie sociale de ces mêmes individus ou groupes sociaux partageant des caractéristiques communes (ex : la mobilité sociale des jeunes actifs, la recherche d'un premier emploi, la reconversion professionnelle d'ingénieurs ou d'ouvriers, les temps de la formation des jeunes actifs, l'engagement associatif de jeunes retraités etc.). Un jeu d'échelle s'impose. Il en est de même d'une lecture dynamique des trajectoires et des temps sociaux pouvant s'esquisser et dont les dimensions spatiales sont au cœur de l'entreprise scientifique de la géographie sociale. Notre démarche a donc pour principe de faire varier les échelles socio-spatiales de phénomènes sociaux afin d'abonder l'idée que l'espace (entendre ici physique) est une dimension importante du social et cela à l'instar de la vaste entreprise portée par l'École de Chicago dans laquelle nous nous inscrivons (Abbott, 2015).

2. Des individus et des trajectoires sociales inscrites dans des collectifs et des processus.

Au regard de notre questionnement, nous partons de l'idée d'une non linéarité des processus au sein desquels se déploient les actions des individus. À titre d'exemple, le processus de création d'une entreprise constitue une « aventure » jalonnée de différents événements. À ce titre, on peut rapidement amener que l'imprévisibilité et l'incertitude du parcours et des actions des individus constituent plus la norme que l'exception de la vie sociale (Grossetti, 2004). Ces derniers adoptent, mettent en forme des stratégies ou des actions de « contrôle » de ces aléas qui vont nous donner à voir des trajectoires dont la cohérence n'est percevable qu'à posteriori

(White, 2011). Il en est de même du sens de la causalité de l'action. Ces mécanismes vont notamment des interactions sociales sur lesquelles vont s'appuyer les individus pour accéder à des ressources matérielles ou immatérielles. De ces relations naissantes, stables ou éphémères vont émerger des collectifs plus ou moins stables dans leurs masses et durée. On peut donc chercher à interpeller les composantes et formes spatiales de ces interactions inscrites dans des processus qui vont nous donner à voir des formes d'assemblage de l'espace géographique et de l'espace social (White, *ibid*). Toute forme d'action sociale va donc développer sa propre logique spatiale dont on peut essayer de mettre en forme leurs dynamiques de déploiement dans le temps et dans l'espace.

3. Des villes et des territoires au défi d'inégalités inscrites dans des interactions spatiales.

Dans un second temps, le fait de s'attarder sur des entreprises dites « innovantes » revient à également aborder une des composantes fortes de l'évolution de l'activité économique des villes et des territoires. En effet, il est difficile d'occulter la promotion institutionnelle de l' « économie de la connaissance » et de l'innovation comme maîtres-mots d'actions publiques pensées à différentes échelles et converties à des référentiels d'obédience néo-libérale faisant un appel croissant à la stimulation de la notion très « floue » de capital humain (ex : la compétitivité, la créativité ; Béal et Rousseau, 2014). L' « entreprise innovante » ou la « start-up » représente l'archétype de ce registre d'intervention et de stimulation de l'économie envisagée sous l'angle de relations entre les mondes scientifiques et les mondes marchands à la croisée de la promotion de l'initiative individuelle (ex : le créateur porteur d'idées) et de l'investissement des institutions publiques (ex : des agences de développement).

Ces logiques d'actions traduites dans différents dispositifs d'aménagement du territoire à différentes échelles peuvent conduire à exacerber des tensions sociales déjà vives et réinvestissent, à une échelle locale, toute la pertinence de la « ville à trois vitesses » (Donzelot, 2004). Il en est de même des processus de relégation et de ségrégation socio-spatiale qui peuvent en découler et s'intensifier (Le Blanc *et al.*, 2014).

À une autre échelle, le tournant métropolitain des politiques d'aménagement a d'autant plus marqué un sentiment de délaissement notamment traduit autour de l'idée de l'avènement d'une France « périphérique » empreinte d'immobilité sociale et mise à distance d'une France des « grandes villes et métropoles » amenées comme créatrices d'innovations et de richesses dans le concert de la mondialisation (Halbert,

2010). Ce seraient ainsi de plus lourdes fractures sociales « territorialisées » qu'il serait de bon ton de pondérer (Charmes, 2014) mais qui apparaissent au cœur de controverses sociales et politiques impliquant les différents champs et échelles institutionnelles de l'aménagement.

Comme nous l'avons esquissé, l'autre point reste celui d'une appréhension de ces phénomènes sous l'angle d'actions collectives dynamiques impliquant des individus et des organisations « en relation ». En effet, toutes formes d'actions notamment symbolisées par une circulation de différentes formes de ressources entre des acteurs et des institutions vont permettre de saisir et d'identifier de nouvelles formes de rapports sociaux au sein et entre des villes et des territoires. Notre intérêt est alors de saisir les traductions spatiales de ces interactions et rapports sociaux gouvernant l'accès à différentes formes de ressources (matérielles et immatérielles) et donc de capital inégalement répartis dans l'espace social. Ces formes d'inégalités s'expriment notamment dans la capacité d'identification, d'accès et de valorisation pour les individus de ces mêmes ressources qui pourraient constituer des leviers actifs de mobilité sociale.

À la croisée de ces considérations, on saisit bien que l'émergence de ces rapports sociaux de dimension économique peut nous dire quelque chose sur les dynamiques sociales des villes et cela au croisement de différents niveaux d'actions (de l'initiative individuelle au projet politique).

4. Les relations sociales : une échelle d'analyse pour lire les dynamiques l'action et les processus sociaux des villes et des territoires.

En sciences humaines et sociales, l'étude des relations sociales est un champ de recherche largement investi par la sociologie et l'analyse de ce que l'on définit autour du terme de « réseaux sociaux » (Bidart *et al.*, 2011). La mobilisation de cette échelle d'analyse de la vie sociale constitue donc un niveau intermédiaire à la croisée de l'individu, de son entourage et des facteurs sociaux appréhendés à plus grande échelle (ex : le marché du travail).

En l'occurrence, différentes situations observées impliquant des individus « en action » dans les villes et les territoires peuvent être décryptées, décrites ou comprises à l'aune de cette grille. Elles émergent et s'appuient sur des transactions inscrites dans des relations autant qu'elles sont également dépendantes de contextes individuels ou plus globaux.

Une relation sociale peut être très rapidement définie comme un lien entre des acteurs (ici des individus) fondé sur des interactions répétées dans le temps. Ainsi, des personnes qui se connaissent peuvent se rendre des services et fournir ce que l'on définit comme des « ressources » dans le cadre de nombreuses activités qui jalonnent la vie quotidienne des individus (ex: le prêt d'une somme d'argent en cas de difficultés financières, donner un conseil sur une décision etc.). Ces ressources peuvent être d'une grande utilité pour une activité économique dont la trajectoire est jalonnée d'événements (ex : le moment de la création, d'un recrutement, de la quête d'un marché etc.). Ainsi, le développement d'une entreprise peut un temps en être très dépendante (ex : une information sur un nouveau marché) mais également s'en éloigner pour ensuite réinvestir des ressources inscrites dans des relations issues de nouveaux contextes. Dès lors, une activité économique possède une forme collective impliquant un nombre plus ou moins important d'acteurs « en relation ».

Dans le champ de la géographie, notamment sociale, la prise en compte des formes et dimensions spatiales des relations sociales reste encore sous-exploitée, empiriquement peu mobilisée et théoriquement peu étayée (Grabher, 2006). Il en est de même de cette échelle très fine d'analyse pour appréhender les liens et les interdépendances entre les territoires structurés autour de flux de différentes natures dont les relations entre les entreprises consécutives d'interactions sociales entre des individus. L'analyse des relations « espace - sociétés » par une « géographie des réseaux sociaux » constitue un champ prometteur de nouvelles connaissances sur l'organisation sociale des villes et cela à différentes échelles. En effet, ces grilles et méthodes d'analyses ont été essentiellement et partiellement investies dans l'étude des districts industriels et autres « clusters » par une utilisation souvent métaphorique du terme de « réseau » (Torre, 2016). Il en est de même de l'étude des formes et dynamiques des systèmes urbains (Cattan et al., 1994) ou du champ de la sociologie urbaine s'étant attardé sur les « effets de lieu » (Authier, 2006).

En effet, pour beaucoup d'analystes, les villes constituent les creusets d'interactions qui se diversifient à mesure de l'augmentation de leur taille (Rozenblat, *op. cit.*). Dans les villes, les individus et les groupes sociaux peuvent développer toute une série de liens qui s'affranchissent des logiques de leurs groupes ou cercles d'appartenance marqués par des règles, des pratiques, des normes, des intérêts, des valeurs et des mentalités stabilisés dans la longue durée. Des liens alors « choisis » côtoient des situations plus contraignantes pour les individus. Ces perspectives rejoignent alors l'idée d'un croisement entre l'espace de vie (les contraintes sociales) et l'espace vécu des individus qui constituent, au contraire, les champs de leur autonomie.

Les travaux en sciences humaines et sociales, notamment en sociologie, portant sur l'étude des relations sociales ont ainsi cherché à distinguer les liens « hérités » comme les relations familiales par exemple, des interactions ponctuelles (ex : un partenaire lors d'un entraînement de tennis de table). Les relations peuvent évoluer et le partenaire de l'association sportive devenir un ami et le frère et la sœur se disputer et ne plus se parler. L'intensité de la relation peut donc changer et progressivement basculer vers un lien plus stable ou au contraire disparaître.

La question des échelles socio-spatiales des mécanismes de coordination des ressources participant au développement de ces activités peut être questionnée au regard de récentes recherches sur les processus de création d'entreprises innovantes et de collaborations recherche-industrie (Grossetti et Barthe, 2008). Elles ont notamment souligné le rôle structurant des relations sociales, notamment interpersonnelles, dans la coordination de ces processus majoritairement étudiés dans des contextes métropolitains. Les actions et les activités économiques peuvent apparaître comme « encadrées » dans des relations sociales. Cette dynamique d'encastrement va alors se définir comme « une relation de dépendance de l'acteur vis-à-vis de son environnement social » (Grossetti et Bès, 2001, p. 328). Dès lors, l'accès aux ressources utiles à la résolution d'un problème économique, c'est-à-dire sa coordination, peut être mis en perspective par cette échelle d'analyse.

Ces relations vont alors faire écho à un ou plusieurs contextes à la fois et posséder une « force » et une « intensité » variables. L'intensité des liens peut ainsi nous dire quelque chose sur l'organisation des espaces et rapports sociaux mais également des formes spatiales de la vie quotidienne des individus, de leur insertion ou participation à différents groupes, cercles, « mondes » et actions collectives dont celui de l'activité économique.

Comme dans de nombreux travaux réalisés en sociologie des réseaux sociaux, nous opérons une distinction entre deux niveaux de relations dont l'intensité serait « forte » et « faible ».

Popularisée par M. Granovetter (1973), cette définition de la force des liens se fonde sur quatre critères : la fréquence des interactions, la dimension affective (ceux dont on se sent proches - ex : les relations familiales), l'intimité (des confidences partagées), les services réciproques (une circulation de ressources prenant la forme d'échanges entre les acteurs). Intuitivement, on saisit bien que les combinaisons peuvent être très diverses et ne sauraient se concevoir sous une lecture exclusivement binaire de liens forts (tous les indicateurs sont au maximum) qui s'opposeraient à des liens faibles (l'inverse d'une intensité forte).

Par ces composantes relationnelles de la vie collective, l'organisation des sociétés dites « traditionnelles » pouvait être interprétée comme une articulation de « liens forts » dont découlaient différentes formes de rentes et de permanences des positions sociales des individus ou des communautés. L'empreinte « locale » de ces relations était alors très marquante et consécutive d'une faible mobilité géographique mais également sociale des individus. Ainsi et face au plus vaste mouvement d'industrialisation et d'avènement de la modernité caractéristique du 19^e et du début du 20^e, un sociologue comme Georg Simmel voyait dans l'urbanisation et dans l'accroissement de la « taille » des villes l'émergence de nouvelles formes de socialisation et de division du travail qui amènerait l'individu à primer sur le collectif (Simmel, 1984). Mais au-delà de ces formes d'organisation sociale des villes et d'interactions auxquelles on prête des propriétés actives (ex : la mobilité sociale), l'hypothèse sous-jacente reste que le lieu de résidence d'un individu (une grande ville, une petite ville ou une ville moyenne) peut influencer et déterminer les interactions, les relations et donc l'accès à différentes formes de ressources inégalement distribuées. L'espace géographique influencerait donc l'espace social.

5. Des relations sociales dépendantes de contextes spatiaux ?

De fait, nous pouvons envisager que se conjugue pour un individu à l'échelle d'une ville et d'un territoire, une part variable de liens forts et de liens faibles qui vont organiser son espace de solidarité et dont on peut essayer de comprendre les causes et les origines. Dans ce prolongement, plusieurs travaux ont porté une attention toute particulière à la question de « l'espace relationnel » des individus (Bonvalet *et al.* 1999 ; Grossetti, 2006 ; Fischer, 1982 ; Wellman, 1979). Ils ont ainsi interpellé l'empreinte spatiale des relations sociales en posant la question suivante : où vivent nos proches, nos amis et plus généralement nos « relations » ?

Leurs résultats ont très rapidement souligné une très faible incidence de la taille des villes sur la distribution spatiale des liens forts. De nombreux pans de la vie sociale des individus se jouent ainsi autour d'importantes relations de proximité spatiale et cela notamment dans un rayonnement correspondant aux aires urbaines françaises ou aux *Metropolitan Statistical Areas* des États-Unis.

Par contre, ces mêmes travaux statuent que le nombre d'habitants aurait une incidence sur l'évolution de l'intensité et de la diversité des liens sociaux, c'est-à-dire de la part des liens forts et des liens faibles dans la vie sociale locale consécutive d'un approfondissement de la division du travail. De ce processus de différenciation,

découlerait la formation et le développement de nouveaux « mondes » qui recomposent la nature des liens réguliers entretenus par les individus pouvant relever de l'économie dans le cadre de cette communication.

Les explications fournies oscillent entre deux approches. L'une plutôt déterministe, où la seule taille et l'idée d'une densité dynamique généreraient automatiquement ces nouvelles formes d'activités qui s'approfondissent et se renforcent dans le temps. L'autre s'attachant plus particulièrement à relier ces phénomènes à des « effets de composition », c'est-à-dire, des changements dans la structure des activités locales (ex : développement d'un nouveau secteur d'activité - Fischer, 1995).

Il en est de même de l'idée de l'existence d'une « masse critique », où à partir d'un certain seuil de population, on pourrait observer ces mêmes phénomènes. Ces approches territorialisées restent alors sur l'idée de relations de cause à effet très mécaniques en situant les villes et les territoires dans des positions très statiques et automatiques, à la croisée de l'économie (la question des effets de composition) et de la structure des systèmes urbains (l'approche plus déterministe).

6. Une méthodologie : la reconstitution d'actions collectives et le processus de créations de nouvelles activités à l'échelle de ces territoires.

Comme le rappelle D. Pumain, pour parvenir à une analyse géographique des différentes formes d'interactions qui organisent les territoires, « c'est dans la structure des réseaux qu'il faut chercher les effets d'échelle, non pas seulement par un interactionnisme individualisant, mais bien en identifiant les sous-systèmes (les « cliques » des graphes) et leurs noeuds puissants, ceux qui fédèrent les coopérations comme ceux qui organisent entre individus et territoires les chemins de la dépendance et de la domination » (Pumain, 2003). La méthodologie mobilisée cherche alors à répondre à ces exigences scientifiques. Elle fait appel à un traitement mixte (qualitatif par les entretiens et quantitatif par le codage des données recueillies) et constitue un dérivé méthodologique territorialisé de la méthode des « narrations quantifiées » (Grossetti, Barthe et Chauvac, 2011 ; Grossetti, 2011). Cette approche innovante d'appréhension des faits socio-économiques permet de sortir des agrégats statistiques géographiques manipulés par de nombreuses bases de données sur lesquelles s'appuient l'étude des inégalités passant également sous silence ces formes concrètes mais non comptabilisées d'échanges et de relations. La collecte des données se structure autour d'entretiens semi-directifs et leur analyse permet de reconstituer les

différentes séquences de création des entreprises et cela entre les moments de la formulation de l'idée, des processus de création, d'accès aux premiers marchés jusqu'à leur situation actuelle. En reconstituant les séquences au sein desquelles se déploie l'action des individus, les entretiens vont nous donner à voir différents modes d'accès aux ressources (matérielles, immatérielles) qui ont permis de mener à bien leur action. En ce sens, ces processus sont une succession de séquences d'accès à différentes ressources qui possèdent une composante géographique. En fonction des séquences (la création, le montage des projets...), la démarche vise à identifier les ressources, leurs modalités d'accès (ex : des relations interpersonnelles, des dispositifs de l'action publique etc.) et leurs formes géographiques à l'échelle des systèmes urbains. Cette démarche porte ainsi l'objectif de reconstituer des « chaînes relationnelles » et des « petits mondes » (Milgram, 1967) qui mettent en forme des liens entre des individus, des organisations ou institutions (ex: des entreprises) à différentes échelles spatiales. Il est alors important d'effectuer, lors de ces entretiens des relances afin que les personnes interrogées apportent des précisions sur la nature des liens (leurs forces et intensités), leurs localisations et les modalités d'identification et de mise en relation des ressources (ex : relations personnelles, personnes rencontrées lors de salons professionnelles etc.).

7. Une mise à l'épreuve empirique.

Au regard des éléments précédemment exposés, d'importantes disparités et différences structurelles organiserait plusieurs pans de la vie sociale des individus au prisme de la « taille » démographique des villes et des territoires. Dès lors et par analogie, la probabilité pour les villes petites et moyennes de constituer les cadres d'une variété d'actions et de liens serait très faible, les petites villes étant encore plus pénalisées.

Au prisme de la reconstitution des trajectoires de création d'entreprises innovantes inscrites dans les temps sociaux des créateurs à l'échelle de « grandes villes » et « métropoles » (Rennes, Brest) et de « villes moyennes » (Albi, Saint-Brieuc), nous parvenons aux constats suivants :

- les habitants et autres actifs des villes petites et moyennes posséderaient ainsi une densité de liens faibles plus réduite, leur nombre se retrouvant proportionnellement très restreint en comparaison du nombre total de liens possibles ;

- les liens forts domineraient les liens faibles et expliqueraient plusieurs pans du « verrouillage » et de l'inertie sociale de ces villes ;

Nous portons ainsi l'idée qu'il est important d'identifier ces liens faibles qui reposeraient sur un petit nombre d'individus qui concentreraient l'essentiel des « ressources » socio-économiques locales. Leur identification et la territorialisation des dynamiques et interactions sociales peuvent nous renseigner sur la compréhension et l'émergence de rapports sociaux renouvelés au sein et entre des villes et des territoires,

Cette démarche interpelle ainsi plusieurs controverses ou débats scientifiques en géographie sociale et urbaine et cela dans un contexte où l'essentiel des théories et méthodes mobilisées pour appréhender la diversité du « fait urbain » s'appuie sur une littérature construite sur des études de cas conduites dans des grandes villes et métropoles (Robinson, 2016 ; Authier et Bidou-Zachariasen, 2017).

Notre approche comparative cherche donc à faire apparaître les caractéristiques communes et partagées des villes et cela quelles que soit leurs « tailles ». Cette perspective peut participer à la construction d'un champ d'une géographie sociale pensée sous un angle « relationnel » permettant de décrire certaines composantes des discontinuités sociales des villes et des territoires et cela à différentes échelles socio-spatiales.

Références bibliographiques :

- ABBOT A. (2015), « Actualité de la tradition sociologique de Chicago », *Raisons politiques* (60/4) pp. 9-43
- AUTHIER J-Y. (2006), « La question des « effets de quartier » en France. Variations contextuelles et processus de socialisation », in AUTHIER, BACQUE, GUERIN-PACE (dir.) (2006), *Le quartier. Enjeux scientifiques, action politique et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, pp. 206-216
- AUTHIER J-Y. et BIDOU-ZACHARIESEN C. (2017), « Ces villes dont on ne parle pas », *Espaces et Sociétés* (168-169), pp. 9-16.
- BAUELLE G. (2006), « La géographie sociale et la cohésion territoriale : une question d'échelles », SECHET R. et VESCHAMBRE V. (dir.) (2006), *Penser et faire la géographie sociale*, Rennes, PUR, pp. 89-97.
- BIDRT C., DEGENNE A. et GROSSETTI M. (2011), *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*, Paris, PUF
- BEAL V. et ROUSSEAU M. (2014), « Alterpolitiques ! », *Métropoles* (15)

- BECKER H. S. (1988), *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion
- BOLTANSKI L. et CHIAPELLO È. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard
- BONVALET C. et MAISON D. (1999), « Famille et entourage : le jeu des proximités », in BONVALET C. et al. (1999), *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, INED - PUF, pp. 27-68
- BOUGA-OLGA O. et GROSSETTI M. (2008), « Socio-économie de proximité », *Revue Économie Urbaine et Régionale* (3), pp. 311-328
- CARRIER M. et DEMAZIERE C. (2012), « La socio-économie des villes petites et moyennes : questions théoriques et implications pour l'aménagement du territoire », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* (2), pp. 135-149
- CATTAN N. et al. (1994), *Le système des villes européennes*, Paris, Anthropos
- CHARMES E. (2014), « Une France contre l'autre ? », *La vie des idées*
- CLERVAL A., FLEURY A., REBOTIER J. et WEBER S. (dir.) (2015), *Espace et rapports de domination*, Rennes, PUR
- CUSIN F. et BENAMOUZIG D. (2004), *Économie et sociologie*, Paris, PUF
- DEMAZIERE C. (2017), « Le traitement des petites villes et moyennes villes par les études urbaines », *Espaces et Sociétés* (168-169), pp. 17-32
- DI MEO G. (2014), *Introduction à la géographie sociale*, Paris, A. Colin
- DONZELOT J. (2004), « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *Esprit* (3-4) pp. 14-39
- FISCHER C. S. (1995); « The subcultural Theory of Urbanism: A Twentieth-Year Assessment », *The American Journal of Sociology* (101 /3), pp. 543-577
- FISCHER C. S. (1982), *To Dwell Among Friends. Personal Networks in Town and City*, Chicago, The University of Chicago Press
- GRABHER G. (2006), « Trading routes, bypasses, and risky intersections : mapping the travels of networks between economic sociology and economic geography », *Progress in Human Geography* (30 / 2), pp. 163-189
- GRANOVETTER M. (1973), « The strength of weak ties », *The American Journal of Sociology* (6), pp. 1360-1380
- GRAFMEYER Y. et JOSEPH I. (dir.) (1984), *L'École de Chicago*, Paris, Aubier
- GROSSETTI M. et BES M-P. (2001), « Encastremets et découplages dans les relations science-industrie », *Revue française de sociologie* (2), pp. 327-355.
- GROSSETTI M. et BARTHE J-F (2008), « Dynamique des réseaux interpersonnels et des organisations dans les créations d'entreprises », *Revue française de sociologie* (49), pp. 585-612.
- GROSSETTI M. (2004), *Sociologie de l'imprévisible*, Paris, PUF

- GROSSETTI M. (2006), « La ville dans l'espace des réseaux sociaux », in BONNET M. et AUBERTEL P. (dir.) (2006), *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, pp. 83-89
- GROSSETTI M. (2011), « Les narrations quantifiées. Une méthode mixte pour étudier des processus sociaux », *Terrains & Travaux* (19), pp. 161-182
- GROSSETTI M., BARTHE J-F. et CHAUVAC N. (2011), « Studying relational chains from narrative material » *Bulletin de Méthodologie Sociologique* (110), pp. 11-25
- HALBERT L. (2010), *L'avantage métropolitain*, Paris, PUF
- HARVEY D. (2010), *Géographie et capital*, Ed. Syllepse,
- HESS M. (2004), « Spatial relationships ? Towards a reconceptualization of embeddedness », *Progress in Human Geography*, 28:2, pp. 165-186
- LE BLANC A. et al. (2014), *Métropoles en débat : (dé)constructions de la ville compétitive*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest
- MILGRAM S. (1967), « The Small-World Problem », *Psychology Today* (1:1), pp. 61-67
- ORLEAN A. (dir.) (1994), *Analyse économique des conventions*, Paris, PUF
- PECQUEUR B. et ZIMMERMANN J-B. (dir.) (2004), *Économie de proximités*, Paris, Lavoisier
- ROBINSON J. (2016), « Thinking cities through elsewhere: Comparative tactics for a more global urban studies », *Progress in Human Geography* (40 / 1), pp. 3-29
- ROZENBLAT C. (2007), « Villes et réseaux « petits mondes » » in DA CUNHA A. et MATTHEY L. (dir.) (2007), *La ville et l'urbain : des savoirs émergents*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, pp. 81-103
- SECHET R. et VESCHAMBRE V. (dir.) (2006), *Penser et faire la géographie sociale*, Rennes, PUR
- SIMMEL G. (1984), « Métropoles et Mentalité » in GRAFMEYER Y. et JOSEPH I. (dir.) (1984), *L'École de Chicago*, Paris, Aubier
- TORRE A. (2016), « La figure du réseau : dimensions spatiales et organisationnelles », *Géographie, Économie et Société* (18), pp. 455-469
- WELLMAN B. (1979), « The Community Question : The Intimate Networks of East Yorkers », *The American Journal of Sociology* (84 / 5), pp. 1201-1231
- WHITE H. (2011), *Identité et contrôle. Une théorie de l'émergence des formations sociales*, Paris

Le paysage au centre des interactions humains-milieu : étude transdisciplinaire d'un concept à l'interface de la nature et des sociétés

Christophe DEMICHELIS

Doctorant en Géographie mention Ethnologie

UMR CNRS 6590 ESO Rennes, Université Rennes 2,

christophe.demichelis@univ-rennes2.fr

Cette communication vise à retranscrire la démarche réflexive et analytique développée autour du concept de paysage, laquelle ayant permis d'aboutir à l'élaboration de mon sujet de thèse, et de sa méthodologie basée sur une approche inductive du terrain, centré sur les interactions entre les êtres humains et leur milieu dans un contexte de maladies émergentes en Afrique équatoriale. Je tenterai au travers de cette présentation, de mettre l'accent sur la nécessité dans les études sur le paysage et son évolution, de développer une approche transdisciplinaire, croisant différents concepts, méthodes et procédés d'analyses issus de la géographie, de l'anthropologie, de l'histoire et de l'écologie. Les conclusions produites dans cet communication, outre les apports de la transdisciplinarité chez les jeunes chercheurs, devraient permettre de développer un nouveau regard sur le concept de paysage, et ce dans l'objectif d'étudier les raisons de sa transformation dans le temps, laquelle est directement liée à des processus sociétaux observables à différentes échelles spatiales.

La communication se découpera en quatre temps. Tout d'abord, nous exposerons le contexte scientifique et institutionnel de cette recherche, avant de se pencher sur les caractéristiques de notre terrain. Par la suite nous aborderons l'élaboration du cadre conceptuel de notre étude, basé sur la déconstruction de concepts issus de disciplines différentes permettant de situer la notion même de paysage au sein d'un système complexe. Cette étape réflexive nous mènera directement à notre troisième partie, au cours de laquelle nous exposerons la méthodologie déployée sur le terrain, laquelle s'inspire, tout comme notre cadre théorique, de disciplines connexes. Enfin nous conclurons sur les atouts de la transdisciplinarité dans la recherche actuelle, et notamment son intérêt dans les études sur le paysage, concept au carrefour des sciences sociales et des sciences naturelles.

1. Contexte de l'étude

Avant toute chose, notons que cette communication, et plus largement ma recherche doctorale, s'insèrent dans le cadre du projet SHAPES⁶, financé par l'Agence nationale de la recherche. Ce projet multidisciplinaire regroupe des chercheurs issus aussi bien des sciences sociales que des sciences naturelles – histoire, anthropologie, géographie, écologie et microbiologie – dans un objectif commun, celui de réinterroger la notion de contact entre les êtres humains et les primates non-humains en Afrique équatoriale (Narat et al., 2017), ainsi que la conséquence de ces derniers sur la santé humaine.

Dans ce contexte scientifique et institutionnel, ma recherche doctorale s'intéresse aux interactions humains-milieu et à leurs conséquences sur l'évolution du paysage de la Chefferie des Batéké Nord, sur le Territoire de Bolobo, au sein de la province Maï-Ndombe en République Démocratique du Congo. En effet, il est important de souligner que les études sur le paysage, en s'inscrivant dans les mouvements *OneHealth* et *EcoHealth* (Violle et Lesne, 2014), permettent d'éclairer certains processus d'ordre sanitaire, et notamment les émergences de maladies liées à des milieux et/ou espèces particuliers, et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit de zoonoses (Pépin M. *et al.*, 2007 ; Giraudoux et Raoul, 2010). Le choix de notre terrain d'étude n'a donc pas été anodin. Situé à moins de 300 kilomètres de Kinshasa, avec un accès direct par le fleuve Congo, il a été sélectionné en raison de ses caractéristiques écologiques et sociales singulières. Même si celles-ci seront détaillées au cours de la présentation, il est essentiel de noter que le paysage local s'articule autour d'un écosystème fragmenté formé d'une mosaïque alliant forêts et savanes. Or, ce type d'écosystème a souvent été considéré dans différentes études comme un facteur de risques zoonotiques importants, de par la proximité géographique qu'il induit entre populations humaines et animales (Goldberg *et al.*, 2008 ; Paige *et al.* 2014 et 2017). De plus, ce réseau de patchs forestiers abrite une population de bonobos, laquelle est répartie de manière éparse et irrégulière au sein de ce complexe sylvestre (Maloueki *et al.*, 2013). Ces grands singes, endémiques de la République Démocratique du Congo, ont connu localement deux épisodes épidémiques dus à un virus respiratoire humain entre 2014 et 2015. Ceci a

⁶ SHAPES : *A multi-disciplinary Study of Human Beings, Great Apes and Disease Emergence in Equatorial Africa: Social Sciences Perspectives on Cross-Species Contacts / Une étude pluridisciplinaire de l'émergence des maladies : le regard des sciences humaines sur les relations hommes-singes en Afrique équatoriale.*

permis de mettre en évidence le franchissement par un pathogène de la barrière d'espèce entre populations humaines et faune sauvage, et ce alors que cette espèce de grand singe jouit d'un interdit alimentaire.

2. Elaboration du cadre conceptuel : le paysage comme système complexe

Comprendre le paysage de notre zone d'étude a nécessité de décortiquer ce concept à travers différentes optiques disciplinaires afin d'en dégager toute sa complexité, et ainsi nous pousser à la réflexion. Celle-ci nous a conduit, suite à une première mission exploratoire, à nous interroger tout d'abord sur la manière dont le paysage et sa dynamique ont pu être influencés dans le temps et l'espace par les relations qu'entretiennent les êtres humains avec leur milieu, et notamment leurs activités économiques et de subsistance, à une échelle régionale. Par la suite, nous nous sommes demandés dans quelle mesure la structure du paysage, à l'échelle d'un terroir villageois, pouvait influencer la spatialité des pratiques humaines, et réciproquement, et donc les types d'interactions entre humains et primates non-humains, avec lesquels les risques de transmission de pathogènes sont plus élevés de par leur proximité phylogénétique avec les êtres humains (Wanert et Vidal, 2006).

Afin de répondre à ces questions, nous avons choisi de puiser sans impératif disciplinaire dans les concepts et les méthodes permettant son étude, dépassant ainsi des barrières épistémologiques qui nous cantonneraient à devoir suivre les dogmes de telle ou telle discipline. En outre, le concept même de paysage se veut de longue date transdisciplinaire, car à l'interface entre la nature et les sociétés (Bertrand et Dollfus, 1973 ; Bertrand, 1978), n'appartenant donc pas à un seul champ disciplinaire. Afin d'élaborer notre cadre conceptuel, le paysage a tout d'abord été pensé comme un système complexe, caractérisé par un ensemble de sous-systèmes, lesquels ont été définis par une approche socio-écosystémique (Redman *et al.*, 2004 ; Liu *et al.*, 2007 ; Ostrom, 2009). Les socio-écosystèmes se basent sur un modèle systémique complexe couplant les sociétés et la nature au sein d'un environnement composé de caractéristiques écologiques et sociales, organisées au sein de sous-systèmes, grâce à une approche interdisciplinaire. Dans un second temps, le concept de formation socio-spatiale (Di Méo et Buléon, 2005 ; Di Méo, 2016) qui une fois décortiqué à la lumière de notre terrain d'étude, a été incorporé à notre modèle théorique, permettant de développer une approche méthodologique basée sur l'étude des différentes composantes de notre système complexe. Cette approche se base notamment sur l'étude, d'une part, des modes de production et d'exploitation du milieu afin de comprendre la situation socio-économique ainsi que la composition de la structure

paysagère (l'infrastructure), d'autre part sur les connaissances et les savoirs locaux dans l'objectif de comprendre comment s'organise la sphère socio-politique de notre système dans la gestion, l'exploitation et la pratique du paysage, ainsi que la manière dont les populations le conçoit (la superstructure).

Notons toutefois que ce cadre conceptuel mobilise d'autres notions et concepts, lesquels caractérisent les interactions entre les différentes composantes de notre système, à savoir les services écosystémiques, la résilience et la gouvernance. Comme nous le verrons, chacune de ses notions permet d'éclairer certains processus en œuvre sur notre terrain d'étude et caractérisent la dynamique évolutive des interactions entre les populations humaines et leur milieu.

3. Du terrain à la théorie, de la théorie au terrain : approche inductive et méthodologie transdisciplinaire

En nous basant sur le cadre conceptuel défini auparavant, et de manière à étudier le paysage de notre zone d'étude le plus finement possible, nous avons abordé l'analyse de notre objet d'après : (i) les systèmes de production et d'exploitation des ressources naturelles mettant en scène les activités humaines et les actions anthropiques sur le milieu, (ii) les connaissances et les savoirs locaux permettant de modéliser la dynamique paysagère et d'évaluer le rôle des acteurs humains, endogènes et exogènes, en nous intéressant notamment aux réglementations collectives et aux pratiques individuelles. S'agissant ici de mettre en relation la géomorphologie du paysage avec des pratiques humaines et des règles sociales, nous avons décidé de conduire notre analyse à différentes échelles spatiales afin de mettre en exergue les différents niveaux de relation entre les êtres humains et leur milieu ainsi que la variabilité locale.

Notons que ce choix d'étudier la variabilité locale au sein d'une zone géographique pourtant restreinte, découle d'une approche inductive de notre objet de recherche lors d'un premier séjour en immersion. Après avoir conduit une série d'entretiens exploratoires sans objectif précis, si ce n'est de s'appropriier le terrain et développer une réflexion autour du paysage, nous nous sommes aperçus que les contextes humains et environnementaux différaient entre les villages, entraînant des différences notables en termes de pratiques humaines et de rapport à l'espace. Cette démarche nous a donc permis, à partir de faits rapportés et d'observations personnelles, de développer un raisonnement permettant de passer du spécifique au général (Blais et Martineau, 2006), à savoir dans notre cas : si nous avons observé des

contextes sociaux et environnementaux différents au sein de chaque village, cela doit impliquer une variabilité locale importante des pratiques humaines au sein de notre zone d'étude.

En outre, cette approche inductive nous a permis, par la suite, d'élaborer une méthodologie complexe focalisée sur notre objet de recherche, et ce sans privilégier un domaine en particulier. En effet, différentes méthodes issues disciplines variées ont été déployées tout au long de mon immersion sur le terrain (télédétection, observation participante, entretiens compréhensifs, questionnaires quantitatifs, focus group, relevés et suivis GPS, expertise botanique, suivis participatifs, etc.). Toutefois, cela a nécessité a posteriori un processus de réduction et d'organisation des données visant à « donner un sens » au corpus de données brutes mais complexes, lequel découle de l'approche inductive (Blais et Martineau, *op. cit.*). Cette étape permet notamment de réduire les tensions entre les différentes approches méthodologiques issues de disciplines différentes et donc ayant des préoccupations centrales différentes. En effet, les différentes parties de cette thèse, avec leurs méthodologies associées, n'ont été déterminées qu'au retour de mission et après plusieurs relectures du corpus de données. Nous présenterons ici, de manière succincte, chacune de ces parties et la manière dont les différentes méthodes ont été liées entre elles.

4. La transdisciplinarité : entre défi de la recherche et adaptation du jeune chercheur, un atout pour les études du paysage

Même si les vieux démons sont parfois durs à déloger, la rupture entre sciences naturelles et sciences sociales n'a plus lieu d'être. Sur une planète entièrement influencée par les activités anthropiques, il apparaît nécessaire de mettre un terme à cette délimitation artificielle, imposée par les doctrines scientifiques, entre systèmes sociaux et écologiques. C'est ce que nous avons cherché à démontrer dans cette communication, en présentant la conceptualisation d'un cas d'étude à la frontière de la discipline, davantage centré sur l'objet de recherche, puisant allégrement dans les outils et les méthodes de disciplines connexes.

Ecologue convaincu, je citerai sans scrupule Charles Darwin afin de justifier ce choix de la transdisciplinarité dans cette recherche doctorale. La théorie de l'évolution nous apprend que seuls les organismes capables de s'adapter aux conditions environnementales seront à même de survivre, de se reproduire, et d'ainsi transmettre leurs gènes à leur descendance, créant de fait une nouvelle génération mieux adaptée à son environnement. Il en va de même pour le monde de la recherche. Afin d'être en

prise avec la réalité sociale, qui se veut toujours plus compétitive sur le plan économique tout en accordant une part de plus en plus importante au maintien des processus écologiques, le chercheur doit s'adapter pour répondre aux attentes sociétales. En effet, « la croissance sans précédent des savoirs à notre époque rend légitime la question de l'adaptation des mentalités à ces savoirs », et la transdisciplinarité, dans le sens défini par Basarab Nicolescu, à savoir la manière d'aborder un objet de recherche « à travers les différentes disciplines, et au-delà de toute discipline », apparaît comme un moyen pour le chercheur de s'adapter face à un impératif d'unité des savoirs et des connaissances (Nicolescu, 1996).

En outre, se positionner comme chercheur transdisciplinaire fait aujourd'hui l'objet d'un cheminement quasi systématique chez les jeunes chercheurs, et dans les programmes de recherche en général, avec un nombre d'études transdisciplinaires en perpétuelle augmentation depuis leur avènement dans les années 1970 (Casilli, 2011). Elle permet un dépassement des frontières disciplinaires, et ainsi le développement d'une réflexion beaucoup plus globale d'un objet en le déconstruisant, mettant en exergue toutes ses composantes. C'est ce que nous avons tenté de faire ici. En s'inspirant de différents concepts, nous avons élaboré un cadre théorique plaçant le paysage au prisme des interactions entre les humains et leur milieu. Cette démarche a été possible de par la transdisciplinarité qui découle du concept même de paysage. A la frontière des sciences sociales et des sciences du vivant, le paysage doit en effet être perçu comme un système complexe à part entière, avec à la fois des composantes sociales et des composantes écologiques évolutives dans le temps. En réalité, nous n'avons pas élaboré un système autour du concept de paysage, mais nous avons déconstruit le concept de paysage pour en dégager les multiples facettes, mobilisant tantôt l'histoire, tantôt l'anthropologie, tantôt la géographie, ou encore l'écologie. Notons également que ce choix n'est pas sans risque, et pourrait être vivement critiqué dans le contexte d'une recherche doctorale dont l'exercice se veut très clairement disciplinaire, mais le fait de soutenir cette thèse en géographie, discipline hybride qui s'est toujours située à l'interface de différentes sciences (nous pouvons citer entre autre la géographie de la santé, la paléogéographie, la géopolitique ou encore la biogéographie pour illustrer notre propos), nous a permis cette ouverture aux autres disciplines, mettant ainsi en avant la richesse de notre objet d'étude, le paysage, et ce sans se fixer de contraintes épistémologiques.

Références bibliographiques :

- BERTRAND G. (1978), « Le paysage entre la nature et la société », *Revue géographique des Pyrénées et du Sud- Ouest*, 49 (2), pp. 239-258
- BERTRAND G. et DOLLFUS O. (1973), « Le paysage et son concept », *L'Espace géographique*, 2 (3), pp. 161-163
- BLAIS M. et MARTINEAU S. (2006), « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes », *Recherches qualitatives*, 26 (2), p. 1-18.
- CASILLI A. (2011), « Pratiquer la transdisciplinarité dans la discipline. Temporalité, territorialité et réalisme des professions scientifiques » in LANG P., *Au miroir des disciplines. Réflexions sur les pratiques d'enseignement et de recherche inter- et transdisciplinaires*, pp. 65-81
- DI MEO G. (2016), « Une géographie sociale », *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne]
- DI MEO G. et BULEON P. (2005), *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin
- GIRAUDOUX P. et RAOUL F. (2010), « Ecologie du paysage et santé », *Ecologie*, sep 2010
- GOLDBERG T. *et al.* (2008) « Forest fragmentation as cause of bacterial transmission among nonhuman primates, humans, and livestock, Uganda », *Emerging infectious diseases*, 14 (9), pp. 1375-1382
- LIU J. *et al.* (2007), « Coupled human and natural systems », *AMBIO: a journal of the human environment*, 36 (8), pp. 639-649
- MALOUÉKI U., KUMUGO NDIMBO S.-P., MUKULIRE MALEKANI J. et NSEU MBOMBA B. (2013), « Estimation de la densité par comptage des nids des Bonobos (*Pan paniscus*) dans la région de Bolobo des localités de Nkala et Embirima, République Démocratique du Congo : résultats préliminaires », *Revue de primatologie*, 5
- NARAT V., ALCAYNA-STEVENSON, L., RUPP S. et GILES-VERNICK T. (2017) « Rethinking human- nonhuman primate contact and pathogenic disease spillover », *EcoHealth*, 14(4), pp. 840-850
- NICOLESCU B. (1996), *La transdisciplinarité*, Monaco, Editions du Rocher
- OSTROM E. (2009), « A general framework for analyzing sustainability of social-ecological systems », *Science*, 325 (5939), pp. 419-422
- PEPIN M. *et al.* (2007), « Emergence des maladies infectieuses animales et humaines », *INRA Prod. Anim.*, 20 (3), pp. 199-206
- PAIGE S. *et al.* (2014), « Beyond bushmeat: animal contact, injury, and zoonotic disease risk in Western Uganda », *EcoHealth*, 11 (4), pp. 534-543.

- PAIGE S. *et al.* (2017), « Spatial overlap between people and non-human primates in a fragmented landscape », *EcoHealth*, 14 (1), p. 88-99
- REDMAN C., GROVE M. et KUBY L. (2004), « Integrating social science into the long-term ecological research (LTER) network: social dimensions of ecological change and ecological dimensions of social change », *Ecosystems*, 7(2), pp. 161-171
- VIOLLE D. et LESNE J (2014), « One Health, EcoHealth », *Environnement, Risques & Santé*, 13.(3), pp. 256-259
- WANERT F. et VIDAL S. (2006), « Maladies, parasites et agents infectieux des primates non humains », *STAL*, 31 (1), pp. 59-74

—

La transition énergétique : thématique énergétique transversale et pluridisciplinaire ou géographie de l'énergie ?

François ORY
Doctorant en Géographie sociale
UMR CNRS 6590 ESO Le Mans, Le Mans Université
francoisory972@gmail.com

Qu'est-ce que la transition énergétique ? Loin de faire consensus (Scarwell *et al.* 2015) elle se définit à travers de nombreuses variables qui, pour chacune d'entre elle, peut être incluse ou exclue en fonction des spécificités locales du territoire. Les acteurs d'un même territoire peuvent, aussi, avoir une définition complètement différente de ce qu'est ou doit être la transition énergétique en fonction de leur profession, étiquette politique, intérêt pour l'écologie, rapport à l'énergie ou au territoire, vécu... Tantôt cantonnée à un processus énergétique, tantôt élargie à bien plus que cela, la définition de la transition fluctue d'un espace à un autre, d'un individu à un autre : la question du nucléaire ne fait pas débat en Martinique alors qu'elle est d'actualité dans l'hexagone ; par contre la question de la biomasse en Martinique est loin de faire consensus entre les acteurs locaux, et même la population. La transition énergétique est donc plutôt un concept propre à chaque territoire, à chaque acteur, évoluant même avec le temps. Aussi mou et malléable qu'il soit, ce processus est plutôt défini au

travers des sciences sociales : avis, perceptions, territoires et histoires sont les multiples couleurs du tableau représentant la transition.

Si la transition énergétique est un concept mou l'énergie est, paradoxalement, un concept dur immuable : c'est avant tout une mesure de physique quantifiable (joule, tonne équivalent pétrole, Watts...), répondant à des lois (thermodynamique, conservation de l'énergie). En allant plus loin, l'énergie est, pour le cas des fossiles, présente sous forme de stocks non renouvelables, contrainte par des réalités géologiques qui font que l'évolution de l'extraction d'un site suit, suivra et même a déjà suivi une courbe d'une forme bien spécifique : la courbe de Hubbert.

Nous voyons bien que l'énergie et la transition énergétique sont deux faces d'une même pièce appartenant pourtant à deux sciences distinctes. Il y a donc deux approches afin de traiter mon sujet de thèse :

Doit-on appliquer une approche plutôt classique où l'énergie est à peine présentée par la typologie de ses différentes formes et les enjeux qui y sont liés : une telle approche se focalise directement sur la dynamique spatiale de l'énergie/de la transition énergétique, du rapport social qui en résulte. Ce serait une approche de la Géographie de l'énergie (Ciattoni, Veyret, *et al.*, 2007; George, 1950 ; 1973; Mérenne-Schoumaker, 2011) qui aborde légèrement la thématique de l'énergie, mais creuse abondamment sa dynamique sociale et spatiale : nous analysons ici le rapport des individus à un processus, et ses conséquences spatiales.

Ou doit-on mettre en avant une approche un peu originale où l'énergie est définie en Physique comme la mesure du changement de ce qui nous entoure, et serait en fait la thématique centrale transversale et explicative de l'espace et des sociétés. Une telle approche est par exemple utilisée par un ingénieur (Jancovici, 2015) qui explique l'économie, le climat, l'histoire, l'espace, la société... par notre rapport à l'énergie. Cet angle d'attaque développe abondamment l'interdisciplinarité avec un certain nombre travaux historiques relatifs à l'énergie, où il serait possible de mêler sciences sociales pour une approche sociale et spatiale de la transition énergétique et sciences dures pour une approche exacte de l'énergie. L'énergie ne peut pas être, en effet, définie uniquement par une typologie des sources d'énergie comme c'est le cas dans la géographie de l'énergie, elle est avant tout un élément de Physique.

L'intervention présentera les avantages et inconvénients de ces deux approches dans le cas de la transition énergétique en Martinique. Nous verrons les différences entre les deux approches suivantes :

La transition énergétique en Martinique :

1. Une géographie de l'énergie
2. Une approche transversale pluridisciplinaire

Définition du sujet de la thèse :

1. Sources et formes d'énergie ; effets de l'énergie. Exemples tirés d'ouvrages et thèses (thèses de géographie ; ouvrages de géographie de l'énergie)
2. Définition complète de l'énergie. Exemples tirés de diverses sources non géographiques, appliquées à la géographie mais pas seulement

Outils et méthodes

1. Centrage sur : l'énergie, le territoire, la société
2. Tous les éléments qui touchent de près ou de loin à l'énergie, le territoire, la société : l'histoire, la géopolitique, l'économie...

Résultats :

1. La transition énergétique en Martinique en tant que dynamique socio-spatiale plutôt sur la transition que l'énergie
2. La transition énergétique en Martinique en tant qu'objet pluridisciplinaire, à la fois sur une dynamique socio-spatiale, mais aussi avec des parties scientifiquement dures, le regard est porté autant sur l'énergie que sur la transition.

Par la représentation suivante, je questionne donc si mon sujet d'étude doit se porter sur la zone rouge restreinte au cœur trois piliers de ma thèse, ou si je dois adopter une approche élargie (cercle bleu) au sein de laquelle d'autres piliers mineurs pourraient faire partie intégrante de ma thèse.

Références bibliographiques :

- CIATTONI A., VEYRET Y., *et. al.* (2007), *Géographie et géopolitique des énergies*, Paris, Hatier.
- GEORGE P. (1950), *Géographie de l'énergie*, Paris, Libr. de Médecis.
- GEORGE P. (1973), *Géographie de l'électricité*, Paris, PUF
- JANCOVICI J.-M. (2015), *Dormez tranquilles jusqu'en 2100*, Paris, Odile Jacob
- MERENNE-SCHOUMAKER B. (2011), *Géographie de l'énergie: acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin
- SCARWELL H.-J., LEDUCQ D., GROUX A. et ZELEM M.-C. (2015), *Réussir la transition énergétique*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

De la géographie à la « political ecology » : une approche discursive de l'analyse des savoirs produits et le jeu des acteurs sur la REDD+

Richard SUFO KANKE
Doctorant en Géographie
UMR CNRS 6590 ESO Le Mans, Le Mans Université
richard.sufo_kankeu.etu@univ-lemans.fr

Les débats scientifiques sur les changements climatiques se sont cristallisés au début des années 2000 sur la production des savoirs qui pourraient contribuer à la Réduction des Emissions liées à Déforestation et à la Dégradation (REDD+). La Convention-Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) a identifié deux axes d'intervention pour arriver à cette fin : l'adaptation et la mitigation. C'est sur ce dernier axe que les efforts sont mesurés par les standards carbone et les instances en charge de la question pour une compensation. La mitigation intègre le monitoring de la déforestation et de la dégradation ainsi que les évaluations des émissions de CO₂ et des stocks de carbone⁷. Plus concrètement, des motivations financières sont proposées aux pays non annexe 1 afin de compenser leurs efforts de préservation des forêts. Au lendemain de La COP 23 de Bonn, des efforts considérables

⁷ Réunis au sein de la MNV : mesures Notification et Vérification

restent à fournir pour mieux comprendre les jeux des acteurs et le transfert des savoirs scientifiques produits par des institutions de recherche.

Les questions de gouvernance et d'analyse des politiques sont au cœur des préoccupations de l'étude de l'espace géographique sur lequel de nouveaux enjeux se peaufinent. Les savoirs produits par l'arène scientifique peinent à se propager vers les institutions exécutoires que sont les instances politiques, institutionnelles, techniques et pratiques sur le terrain du niveau global au niveau local. L'application des recommandations des organisations internationales au niveau local et régional tarde à se mettre en place. De la production des savoirs scientifiques à l'implémentation au niveau local, il existe non seulement une multitude d'acteurs, mais aussi un système complexe de transfert/diffusion des savoirs assez tronqué réduisant les chances de fluidité. Comment sont produits les savoirs endogènes et exogènes sur la MNV de la REDD+ ? Qui sont les acteurs ? Comment s'effectue le transfert des savoirs validés d'un niveau à un autre ? Comment les acteurs se comportent-ils entre eux pour se positionner dans cette sphère où fourmillent une multitude de parties prenantes ? Dans un contexte multi-acteurs, multi-échelle et où les intérêts s'entrechoquent, qui se veut compétitif, où le savoir devient pouvoir la question d'interdisciplinarité intervient. Les acteurs institutionnels peinent à mettre en œuvre un système adéquat pour une meilleure cohésion entre les acteurs. Le géographe convoque dans cette posture une multitude de disciplines pour cerner la question et proposer des outils adéquats pour un transfert de pouvoir voir une synergie entre ce savoir expert venu du global et les savoirs endogènes. En plus, des théories de diffusion des innovations introduites en géographie par Hagerstrand (Hagerstrand, 1968), d'autres théories comme celui de l'Acteur Réseau (ANT) introduite par un groupe de chercheurs dans les années 1980 (Callon et Blackwell 2007) nous utilisons les théories des sciences politiques pour démêler les influences différents acteurs.

Du coup, pour résoudre ces problèmes nous faisons appel à des théories et des modèles des sciences connexes pour apporter de la lumière ces questions. Dans le cas d'espèces les aspects de gouvernance du savoir et des acteurs convoquent la « *political ecology* » et le modèle de RIU de Böcher and Krott pour mieux expliquer le jeu de pouvoir des acteurs et l'importance des enjeux (Böcher et Krott, 2014). La *political ecology* renvoie aux auteurs qui s'intéressent aux interactions entre savoir et pouvoir. Mais aussi des relations de pouvoir à propos de la gestion de l'espace et de l'environnement. Ce courant de pensée constructiviste nous enseigne non seulement le principe de transfert des savoirs technologique et scientifique et explore les changements sociaux et environnementaux en relation avec les politiques. Le RIU (*Research Integration and Utilisation*) quant à lui est un modèle alternatif de transfert du

savoir défini par Böcher et Krott basé sur l'interface science et politique. Les savoirs scientifiques produits dans l'arène scientifique sont traduits en savoir utilisable à travers une intégration et renforcement des données.

Ainsi après une revue documentaire sur les savoirs scientifiques liés à la MNV de la REDD+, nous utilisons les modèles RIU et de Pielke pour analyser non seulement les acteurs mais aussi la scientificité des savoirs, leurs applicabilités et les jeux des acteurs (Pielke Jr, 2007). Une démarche multidisciplinaire discursive sur la MNV de la REDD+ du niveau global au niveau local et basé sur trois études de cas pilote a permis de faire ces analyses. Les exemples pris sur les processus de transfert des savoirs endogènes et exogènes dans les projets pilotes au Rwanda, au Cameroun et en République Démocratique du Congo sont identifiés pour illustrer. Déjà les enquêtes et les mesures de terrain sont entrés nous ont permis d'avoir un ensemble d'informations pour la compréhension des contextes mais aussi les stocks de carbones aériens et souterrains. Plus encore, les entretiens avec les personnes ressources au niveau local et les acteurs institutionnels et politiques au niveau régional et international ont orienté nos réflexions sur l'importance des acteurs et des influences qui pourraient exister entre eux. Ainsi, les méthodes issues de l'écologie, de la géographie, de la sociologie, de l'anthropologie et des sciences politiques sont utilisées pour analyser les paradigmes clés qui sous-tendent le transfert des savoirs endogènes et exogènes.

Cette présentation visera dans un premier temps à présenter l'historique de la REDD+, les objectifs et l'évolution des pays du Bassin du Congo jusqu'à ce jour. Puis il sera question de ressortir les principes de la compensation des efforts et l'importance de la MNV. Cette première partie nous ouvrira sur les connaissances nécessaires à la MNV avant de nous intéresser aux catégories d'acteurs qui interviennent. Ceci nous fera ressortir le paradoxe d'une part entre la disponibilité des savoirs sur la MNV et la faiblesse des Etats du bassin du Congo à effectuer le monitoring de leurs forêts et d'autre part la multitude d'acteurs et le piétinement du processus de mise en œuvre. Non assimilation des savoirs ou volonté ouverte de boycotter ? Superposition des acteurs et protection des prébendes? Mais toujours est-il que nous nous intéresserons au positionnement des acteurs dans l'arène de la REDD+ avant de voir les conflits latents qui existent entre les acteurs. Pour mieux illustrer cela nous présenterons les études de cas.

Références bibliographiques :

- BÖCHER M. et KROTT M. (2014), « The RIU model as an analytical framework for scientific knowledge transfer: the case of the “decision support system forest and climate change” », *Biodiversity and Conservation* 23(14), pp. 3641-3656
- CALLON M. et BLACKWELL O. (2007), «Actor-network theory», *The Politics of Interventions*, Oslo, Oslo Academic Press, Unipub, pp. 273-286
- HAGERSTRAND T. (1968), *Innovation diffusion as a spatial process*, Chicago, Univ. Chicago Press
- PIELKE Jr, R. A. (2007), *The honest broker : making sense of science in policy and politics*, Cambridge University Press

Interdisciplinarité : Transversalité et complémentarité des méthodes. Application à l'étude des mobilités dans le périurbain des agglomérations moyennes

Agathe DELEBARRE
Doctorante en Aménagement de l'Espace-Urbanisme
EA 4477 Territoires Villes Environnements et Sociétés
Université du Littoral Côte d'Opale
agathe.delebarre@etu.univ-littoral.fr

Les mobilités quotidiennes sont à l'interface des pratiques spatiales des ménages, reliant l'habiter, le travail, les loisirs, etc. Elles sont aussi un objet d'étude qui s'appréhende par une approche interdisciplinaire, permettant de caractériser la production d'espace liée à un mode de déplacement, les représentations liées aux modes de transports, les politiques de planification et d'aménagement à destination des mobilités, les coûts des mobilités supportés par les ménages ou la collectivité, etc.

Une thèse sur les risques d'exclusion produit par l'automobilité dans le périurbain des agglomérations moyennes et les réformes territoriales comme opportunité de réduire les inégalités spatiales?

Dans le cadre de cette thèse, nous nous intéressons spécifiquement aux mobilités dans le périurbain des agglomérations moyennes. La généralisation de l'automobile, donnant accès à un foncier peu onéreux, a permis le développement d'une urbanisation peu dense et diffuse, caractéristique du périurbain (Wiel, 1999 ; Merlin et Choay, 2015). Modelé par et pour l'automobile, le périurbain va se caractériser par une automobilité quasi-exclusive et par l'autosolisme ; la voiture apparaissant pour les habitants du périurbain comme faisant « partie du mode de vie rural » et comme « un mode de locomotion obligé » (Baudelle *et al.*, 2004).

Dans ce contexte de « dépendance automobile », les ménages non motorisés ou mal motorisés sont dotés d'une « compétence de mobilité amoindrie » (Rougé, 2010). Cette situation provoque des situations d'exclusion, ce que Dodier classe dans « les figures de souffrance : reclus, repliés et captifs » (Dodier *et al.*, 2012). Dans cette perspective, nous nous interrogeons sur les conséquences des réformes territoriales récentes, tout particulièrement les lois NOTRe et MAPTAM sur la mobilité du périurbain des villes moyennes. Nous vérifions si ces réformes ont des effets facilitant ou bloquant au renouvellement et à la diversification de l'offre de mobilité dans les territoires périurbains, pour ainsi être des outils de réduction des inégalités territoriales. Nous nous intéressons plus précisément au périurbain des agglomérations moyennes, moins traité par la littérature scientifique et qui s'inscrit dans un contexte morphologique, démographique, de pratiques de mobilité et de gouvernance différent de celui des territoires métropolitains et de leurs périphéries.

Aussi, cette problématique se situe à l'intersection de plusieurs champs disciplinaires : de l'aménagement de l'espace, de la géographie, du droit, de la science politique et de la sociologie, nécessitant une méthodologie mutualisant ces différentes disciplines.

1. Définition des terrains d'études (*Géographie-Aménagement*)

Pour définir nos terrains d'études, nous avons dû préalablement circonscrire sur le plan théorique les concepts de ville moyenne et de périurbain en géographie et en aménagement. Qualifiée « d'objet réel non identifié » (Brunet, 1997) avec une « hétérogénéité extrême » (Demaziere *et al.*, 2012), la ville moyenne est néanmoins souvent bornée dans la littérature scientifique par des unités urbaines de 20000 à

100000 habitants et des aires urbaines de 30000 à 200000 habitants (Michel, 1977 ; Esparre *et al.*, 2007). Pour ce qui est du périurbain/de la périurbanisation, aussi complexe à définir que la ville, il peut être caractérisé par « la propension des agglomérations urbaines à croître et à se développer » avec « l'éparpillement » des espaces bâtis » (Wiel, 2010), ceux dans un contexte de « mobilité facilitée » (Wiel, 1999), produisant une forme dégradée « d'urbanité » (Lévy et Lussault, 2003), et articulé autour de « centralités multiples, recomposées par ses habitants » (Kaufmann *et al.*, 2001).

En partant de ce préalable, nous avons utilisé les outils de la géographie quantitative et effectué des Classifications Ascendantes Hiérarchiques des populations des pôles et aires urbaines, puis nous avons replacé la classe d'aires urbaines présélectionnée dans la hiérarchie urbaine régionale et nous avons enfin élargi notre espace périurbain étudié aux communes multipolarisées par une étude détaillée des flux domicile-travail (INSEE RP 2008). Nous obtenons deux couples d'aires urbaines moyennes étendues à l'espace multipolarisé : Saint-Brieuc et Guingamp (Côtes d'Armor) et Boulogne-sur-Mer et Berck (Pas-de-Calais).

2. Contexte et évolutions réglementaires des mobilités et leurs conséquences sur la gouvernance des aires urbaines moyennes et de leur périurbain (*Droit et Sciences politiques*)

En parallèle, il a été nécessaire d'effectuer une analyse juridique des corpus réglementaires (Codes des transports, des collectivités territoriales, de l'urbanisme, et de l'environnement) afin d'identifier les transferts de compétences de mobilité et les modifications des périmètres des intercommunalités des territoires étudiés. Ainsi, la loi NOTRe a rehaussé le seuil de création d'un EPCI, forçant un très grand nombre d'intercommunalités, et notamment de Communautés de Communes à fusionner. Si certaines d'entre elles, sont restées Communauté de Communes, d'autres comme c'est le cas sur nos terrains guingampais et berckois sont devenues Communautés d'Agglomération et ont acquis la compétence obligatoire « Mobilité ». Dans le même temps, la loi NOTRe a transféré les compétences transports de voyageurs non-urbains et transports scolaires des Départements aux Régions. Toutefois, les compétences sociales et les actions pouvant découler de celles-ci en matière de mobilité des personnes précarisées sont restées dans le champ de compétences des Départements voire des communes ou EPCI souhaitant prendre cette compétence.

Ces réformes territoriales entraînent une forte recomposition des services des collectivités territoriales sur ces territoires périurbains des villes moyennes et de leur périmètre, et posent des questions en termes de politique publique de mobilité, des relations que les acteurs entretiennent entre eux et les perspectives en termes de planification, d'aménagements et de services publics. Cette reconfiguration s'inscrit dans un calendrier très récent, débutant durant l'année 2017.

3. Vérifier les outils de planification, l'offre de mobilité pour identifier les leviers et freins à une diversification et un renouvellement de cette offre (*Sciences politiques, Aménagement, Géographie*)

Face à cette reconfiguration très récente de la gouvernance entre acteurs de la mobilité, il a été nécessaire d'étudier la politique d'aménagement par le biais des documents de planification, de l'offre de mobilité à disposition et de la répartition des compétences parmi les acteurs. Nous avons par la suite vérifié in-situ la réalité de cette offre par une démarche d'observations participantes, en nous positionnant dans le rôle de l'habitant-e, pratiquant ces espaces périurbains.

Cette étape a pour objet d'identifier la réalité de l'existant sur nos différents terrains, et d'étudier les freins et leviers à une diversification et un renouvellement de l'offre de mobilité. Cela nous permet également d'observer la situation des mobilités dans ces territoires avant que les réformes ne soient vraiment appliquées.

Il apparaît que la situation des mobilités, la structuration du périurbain et l'offre proposée se différencie beaucoup entre aires urbaines de taille comparable dans les deux Régions étudiées ou entre petites et moyennes aires urbaines voisines. Si le site et la situation géographique, l'histoire du territoire et son impact sur la morphologie urbaine, jouent un rôle non négligeable dans la situation des mobilités, le poids des politiques locales et les dynamiques des structures associatives semblent être des éléments de différenciation qu'il s'agira de préciser par une étude approfondie de celles-ci par le biais d'une enquête auprès des acteurs, tout en les confrontant aux pratiques et aux stratégies d'adaptation des ménages.

4. Enquêtes auprès des acteurs et usagers (*Sociologie et Politiques d'aménagement*)

Ainsi, pour vérifier si les réformes territoriales sont l'opportunité pour les collectivités et opérateurs de diversifier et de renouveler l'offre de mobilité, nous avons

débuté une série d'entretiens semi-directifs auprès des chargé-e-s de missions et responsables des mobilités, des élu-e-s et des associations d'usagers des transports ou d'insertion par la mobilité. Nous croisons ces entretiens avec la situation des mobilités, leur réglementation déjà observée. Nous croiserons aussi cette première série d'entretien par une seconde série auprès des ménages, motorisés ou non, afin de confronter la réalité des pratiques et des stratégies d'adaptation aux discours techniques et politiques apportés par les autres acteurs.

La nécessité d'inscrire son travail de thèse dans un champ disciplinaire avec une méthode interdisciplinaire :

Si cette thèse se porte sur un phénomène spatial qu'est la mobilité des personnes dans le périurbain, bien défini en géographie et aménagement, l'angle d'étude choisit nous impose de confronter le cadre réglementaire et les choix politiques portés par les territoires périurbains aux pratiques de ses habitants et nous poussent aussi à adopter les méthodes des juristes, des sciences politiques et de la sociologie. Cela pose également la question de l'insertion d'un travail de thèse dans un seul champ disciplinaire unique d'un point de vue administratif, en section 24 Aménagement de l'Espace, Urbanisme, là où notre objet d'étude nous pousse à une grande transversalité dans nos méthodes.

Références bibliographiques :

- BAUELLE G., DARRIS G., OLLIVRO J., PIHAN J. (2004), « Les conséquences d'un choix résidentiel périurbain sur la mobilité : pratiques et représentations des ménages. » *Cybergeog : European Journal of Geography* [en ligne].
- BRUNET R. (1997), *Territoires de France et d'Europe : raisons de géographe*, Paris, Belin
- DODIER R. (dir.), CAILLY L., GASNIER A., MADORÉ F., HERVOUET V. (2012), *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, PUR
- ESPARRE S., BARON-YELLES N., PETREQUIN L., THOIN M. (2007), *Les villes moyennes françaises. Enjeux et perspectives, Travaux*, Paris, DIACT
- KAUFMANN V., JEMELIN C., GUIDEZ J.-M. (2001), *Automobile et modes de vie urbains : quel degré de liberté ? Transports, recherche, innovation*, Paris, Documentation française
- LÉVY J., LUSSAULT M. (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin
- MERLIN P., CHOAY F. (2015), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 4. éd. "Quadrige," entièrement refondue. ed, Collection "Dictionnaire Quadrige." Paris, PUF

- MICHEL M. (1977), « Ville moyenne, ville-moyen. », *Annales de Géographie*, 86, pp. 641-685
- ROUGÉ L. (2010), « Mobilités et modes de vie dans les espaces faiblement denses du périurbain toulousain : entre recomposition des clivages socio-spatiaux et formes d'autonomisation », in DUMONT M. et HELLIER E. (dir.). *Les nouvelles périphéries urbaines formes, logiques et modèles de la ville contemporaine, Espace et territoires*, Rennes, PUR, pp. 25-37
- WIEL M. (1999), *La transition urbaine, ou, Le passage de la ville-pédestre à la ville-motorisée, Architecture + recherches*. P. Mardaga, Sprimont, Belgique
- WIEL M. (2010), *Étalement urbain et mobilité*, Paris, La Documentation française

19 Mars 2018

Axe 3 : Session parallèle B. Engagement

Modérateurs : Julie GANGNEUX-KEBE et Quentin BROUARD-SALA

Les réappropriations d'un espace de travail réduit Le cas des salariés des magasins de bricolage low-cost

*Cyrine GARDES
Doctorante en Sociologie
Centre Georg Simmel, EHESS, Paris
gardes.cyrine@orange.fr*

La distribution low-cost se caractérise par un modèle économique qui transforme les entreprises, ainsi que leurs espaces, par le déploiement de politiques de réduction des coûts à tous les niveaux. Par exemple, chez Bricostock, enseigne de bricolage se réclamant du low-cost, les surfaces sont réduites en taille (10 000 mètres carré maximum, contre jusqu'à 20 000 dans les enseignes traditionnelles), comportent moins de références (11 000 contre 50 000) mais beaucoup plus de stock. La limitation de l'espace cohabite donc avec sa saturation : les références, si elles ne sont pas nombreuses, sont cependant disponibles en très grandes quantités. Ce volume imposant de marchandises a la caractéristique d'être en perpétuel mouvement : le taux de rotation des stocks est compris entre 60 et 70 jours contre 140 dans l'ensemble de la branche. Il s'écoule et doit être remplacé plus rapidement qu'ailleurs. C'est le pari du modèle économique du low-cost : la baisse des marges (24% environ chez Bricostock contre 33% pour le secteur – Reif, 2012) permet une baisse des prix qui multiplie les clients et les achats. La réduction des marges unitaires est compensée par l'accroissement des transactions. Cette formule permet au low-cost d'être extrêmement profitable (5000€ de chiffre d'affaires au mètre carré en 2011 contre 2628€ dans

l'ensemble du secteur⁸), formule qui ne se passe cependant pas d'une transformation du travail pour en tirer la meilleure rentabilité : les effectifs de vendeurs sont entièrement polyvalents (à la fois conseillers, manutentionnaires, gestionnaires de stock), ce qui permet une substantielle baisse des effectifs. En effet, on trouve entre 20 et 35% de personnel en moins aux 2000 mètres carré, par rapport aux enseignes de bricolage traditionnelle.

Espaces limités et saturés, marchandise en mouvement, polyvalence et réduction des effectifs, la contrainte exercée par le low-cost sur les salariés est importante. Elle se matérialise dans les pratiques de la hiérarchie de magasin, composée de sept cadres environ. Ils sont garants du respect des principes du low-cost et en jugent lors de tours de magasin, qu'ils effectuent plusieurs fois par jour. Ils font alors valoir les normes de l'entreprise concernant l'espace, en particulier la manière dont la marchandise doit être empilée pour donner l'effet du volume ou la manière de mettre les prix bas en avant. L'espace est lu comme une opportunité de profit et devient un enjeu de luttes entre ces cadres, dont le travail est de montrer qu'ils sont capables de faire progresser le chiffre d'affaires. A cette fin, ils se disputent régulièrement des espaces en arguant du fait qu'ils ne sont pas assez profitables et qu'ils sauraient mieux les valoriser s'ils étaient sous leur contrôle. De même, le magasin est aussi traversé par de nombreux clients, figures centrales de la réalisation du profit. L'activité des clients entre en concurrence avec celle des vendeurs, comme lorsque ces derniers doivent utiliser des engins de levage pour déplacer la marchandise mais que la présence de la clientèle les en empêche. Les revendications sont donc conflictuelles sur un même espace, à l'image des ouvriers du nettoyage qui partagent leur lieu de travail avec d'autres, susceptibles de contrôler leurs activités (Reyssat 2016) : chez Bricostock, il y a l'espace des vendeurs, que ces derniers voudraient voir propre, rangé, tout dédié à leurs activités, et l'espace des clients, entièrement consacré à eux et soutenu par les cadres.

A la suite de travaux sur la façon dont les espaces de travail s'imprègnent des idéologies managériales d'une époque (Pillon 2016; Benedetto-Meyer et Cihuelo 2016), nous voudrions montrer dans cette communication comment les salariés y répondent, en tentant d'y imprimer leur marque malgré tout. Si la question a pu être explorée à partir des mondes industriels (Beaud et Pialoux 1999; Hatzfeld 2002) ou dans les bureaux (Monjaret 1996), il nous semble légitime de la poser dans le secteur du

⁸ Sources : presse professionnelle et Union des Industriels du Bricolage, du jardinage et de l'Aménagement du Logement.

commerce et des services, en particulier lorsqu'il est remodelé par le low-cost. Dans ce contexte contraint, comment les salariés parviennent-ils à recomposer l'espace ? Comment s'aménagent-ils des lieux à eux ?

Cette communication se base sur une enquête ethnographique réalisée à couvert (en tant que stagiaire en vente) dans deux magasins Bricostock, sur une durée de sept mois en tout. Le magasin n°1 est situé en banlieue parisienne et le n°2, dans le nord de la France. Les observations ont été complétées par la réalisation d'une soixantaine d'entretiens avec les salariés de magasins de tous niveaux hiérarchiques, comme avec des salariés d'autres magasins et du siège. Ces matériaux nourrissent un travail de thèse en sociologie débuté en 2014, qui s'interroge sur les effets des politiques de réduction des coûts sur le travail et sur les salariés.

La recomposition de l'espace se fait dans l'articulation de deux lieux, séparés par une frontière symbolique : la surface de vente, où plusieurs acteurs aux intérêts antagonistes interviennent, et les coulisses, réservés au seul personnel de l'entrepôt.

1. Négocier l'espace de la vente pour affronter le travail

Les cadres sont le plus souvent issus des classes populaires : leurs parents sont ouvriers ou employés. Ils se distinguent du salariat d'exécution par la possession d'un niveau de diplôme, allant du BTS à la maîtrise, pour un tiers d'entre eux obtenu après avoir abordé le marché du travail, par la voie de la validation des acquis de l'expérience. La fragilité de ces diplômes les a conduit à occuper en première partie de carrière des positions subordonnées dans d'autres entreprises du commerce, avant de gravir les échelons jusqu'au poste de cadre. Ils sont recrutés directement à ce niveau de poste chez Bricostock. Ces cadres sont donc des autodidactes d'origine populaire (Boltanski 1982) qui connaissent une forte ascension sociale. Néanmoins, leurs caractéristiques sociales forment un profil qui les expose, à chaque nouvelle recherche d'emploi, à la perte de leur statut (Pochic 2001). En les embauchant à ce niveau de poste, l'entreprise valide l'ascension réalisée ailleurs et sécurise la détention du titre, ce qui favorise l'allégeance de ces cadres aux principes du low-cost. Les vendeurs et chefs de rayon se distinguent des cadres uniquement par leur niveau d'études qui est généralement plus faible : dans les deux magasins observés, on trouve une majorité de salariés passés par des CAP et des BEP et une partie d'entre eux est sortie du système scolaire sans les achever. Leurs parents sont ouvriers ou employés, leurs conjoints également. Comme les cadres, ils sont issus des classes populaires mais ne connaissent pas la même ascension. Les effets de la proximité sociale dans les interactions de

service ont été l'objet de l'analyse de Y. Siblot (2002), à partir d'un terrain dans un bureau de poste d'un quartier populaire. Elle montre que la distance verbale de certains agents s'interprète comme une tentative de distanciation d'avec les usagers, un moyen de conjurer la menace d'une « rechute », dans un contexte où ils partagent les mêmes origines sociales. Nous retrouvons ces stratégies de distinction mais cette fois, entre salariés d'un même magasin et de statut différent : si les cadres se réassurent symboliquement dans leur position en mettant à distance les non-cadres, notamment en leur imposant les principes du low-cost, les employés savent aussi s'en différencier, ce que les usages de l'espace dénotent.

Nous avons vu que les stocks étaient particulièrement importants et les espaces, limités. Cela a une répercussion directe sur le travail des vendeurs : ils n'ont parfois pas de place pour mettre en rayon ou pour stocker la marchandise. Différentes combines sont alors utilisées pour repousser les murs et parvenir à faire entrer toutes les livraisons. L'une d'entre elles consiste à « forcer » :

Journal de terrain – magasin n°2 – 2016 : Nous avons reçu aujourd'hui huit palettes à mettre en rayon, chaque membre de l'équipe en gère une, puis passe à une autre. Anaïs [33 ans, vendeuse], qui vient de terminer de conseiller des clients, me rejoint pour aller vers sa palette mais s'arrête pour regarder la mienne. En effet, je me prépare à la reconditionner car une partie de la marchandise ne rentre plus en rayon. Elle veut voir si les produits ne rentrent vraiment plus du tout. Elle me montre un paquet de pots de colle et me dit de le mettre, même si c'est plein : « On va pousser, on va pousser ! ça va passer ! », s'écrie-t-elle en forçant, « on s'en fout si ça tombe ».

Lorsque les produits tombent à l'arrière du rayon, ils deviennent inaccessibles aux clients : leur emplacement les rend invendables et ils ne sortent jamais du stock que le low-cost cherche justement à fluidifier. De même, les salariés de rayon font l'usage d'autres espaces non-prévus à cet effet pour venir à bout du flux.



Illustration 1: Une des poutres du magasin, vue depuis l'allée centrale (ce que voit l'encadrement lorsqu'il effectue son tour de contrôle)



Illustration 2: La même poutre, vue de derrière. Un produit n'entrant pas en rayon y a été occulté par un vendeur.

La technique de la poutre ou de la contre-allée permet aux salariés d'occulter de la marchandise, soit qu'elle ne rentre plus et qu'il n'y ait plus d'espace pour la stocker, soit que sa persistance en rayon risque d'attirer le regard des cadres sur la cadence du travail. Ici, il est fait usage de l'espace comme d'un moyen pour affronter un flux de marchandises trop volumineux. Mais l'espace peut aussi se faire le support de temps collectifs pris sur le temps productif de l'entreprise.

2. Lutter contre l'emprise des cadres et du low-cost : le détournement de l'espace du magasin

S'extraire du regard des cadres – qui font des « tours » réguliers pour contrôler le travail - ou des sollicitations des clients suppose en effet de composer avec l'espace du magasin, en particulier les poutres et les contre-allées où l'on se sait beaucoup moins visible.

Journal de terrain – magasin n°1 – 2015 : Paul [55 ans, vendeur] et moi sommes en contre-allée, il me décrit le Laos, pays dont il est originaire, avec beaucoup de nostalgie. Maria [33 ans,

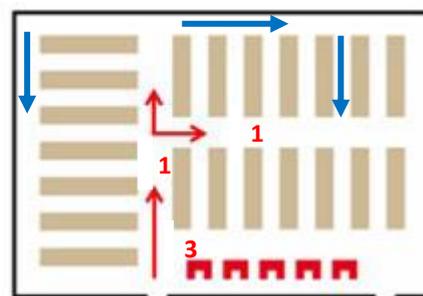
vendeuse], du rayon voisin, nous rejoint pour parler de la visite du magasin par les cadres régionaux, qui devrait bientôt avoir lieu.

- Paul : C'est annulé, c'est sûr, ils annulent tout le temps. Qu'est-ce qu'ils en ont à faire, d'un magasin qui fait 50 000 [euros] à peine par jour ?!

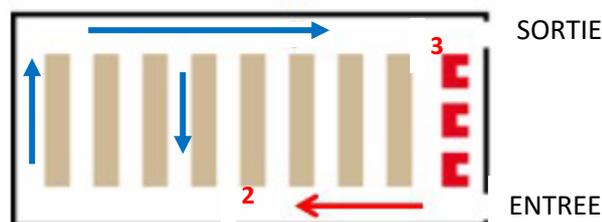
Bilal, cadre commercial, nous aperçoit depuis l'allée centrale et s'approche.

- Bilal : C'est une réunion ?
- Paul : Non, on parlait de toi. On disait : « Bilal, ils vont le virer demain ! » [rires]
- Bilal : Vous perdez du temps, là ! On se disperse.

La contre-allée est beaucoup moins empruntée par les clients et les cadres que l'allée centrale autour de laquelle se structure l'entrepôt. Elle constitue un lieu commode pour se reposer, prendre un peu de répit et discuter avec les autres collègues qu'on y trouve. En revanche, il s'agit d'une technique très précaire dans la mesure où elle peut être découverte par les cadres, qui font alors irruption dans la conversation pour l'arrêter et remettre les salariés au travail. Si l'espace est parfois négocié par les salariés, il est toujours susceptible d'être repris en main par les cadres, garant du respect des principes du low-cost.



Dessin 1: Deux configurations possibles de magasin. Les flèches rouges sont les allées où circulent le plus souvent les clients et les chefs. Les flèches bleues désignent les contre-allées et autres espaces périphériques où les salariés sont moins visibles.



L'espace du magasin étant entièrement dédié à la vente, les salariés n'ont pas non plus de lieu pour avoir à portée leurs effets personnels. Lorsqu'ils ont trop chaud, ils ne peuvent poser leur polaire dans le rayon. Ils ne peuvent pas non plus avoir de bouteille d'eau, ni de nourriture. S'ils souhaitent se restaurer, ils ont l'obligation de se rendre dans la salle du personnel : la distance à parcourir tend à mordre sur leur temps de pause quotidien, fixé à 20 minutes pour sept heures de travail. Il leur est aussi difficile d'obtenir un espace de rangement pour les outils qu'ils utilisent au quotidien

pour travailler (scotch, film plastique, gants de manutention, stylos, clés diverses, vis, clous, etc.). Ils font alors usage de « cachettes » ou de « planques » pour y stocker ces objets. Différents exemples des réappropriations spatiales peuvent être appréciées dans les photographies figurant en annexe. La durabilité de ces espaces renégociés réside dans leur furtivité : les « cachettes » changent sans cesse de place afin qu'elles ne soient pas découvertes.

Bas salaire, horaires variables, position subalterne dans les rapports hiérarchiques, pression du client, métiers dévalorisés, sous-effectif et travail dans l'urgence, les caractéristiques de la domination dans le travail sont nombreuses dans le low-cost du bricolage. Mais on pourrait y ajouter les faibles possibilités de se réapproprier l'espace de travail. Si les salariés parviennent à le négocier, c'est toujours dans le secret et au risque de voir le voir repris. Aussi, c'est dans les espaces qui leur sont réservés qu'ils tendent à prendre leur revanche.

3. La conquête des coulisses

Les lieux du personnel sont accessibles par une porte en magasin, qui ne s'ouvre qu'avec le badge de l'employé. Ils sont généralement composés d'une salle de pause, de vestiaires (hommes et femmes séparés), de toilettes (non-cadres et cadres séparés dans les nouveaux magasins), des bureaux des cadres, d'une salle de réunion, d'une salle de stockage des scanners portables, d'une salle de surveillance à destination des agents de sécurité et du coffre-fort. Les rapports de classe se lisent dans l'utilisation de ces espaces, à commencer par les bureaux dont ne jouissent pas les employés et les toilettes qui, dans un magasin de construction récente, sont séparés. Quant à la salle de pause, elle est le plus souvent investie par les employés et il est très rare d'y voir des cadres. Ces derniers mangent le plus souvent dans les restaurants alentours ou dans leurs bureaux, et ne se rendent dans la salle commune que lorsqu'ils cherchent un salarié ou qu'ils souhaitent interpeller sur la saleté du lieu. Les salariés postés sur la journée y mangent alors en grande tablée, parfois bruyantes et joyeuses. De manière générale, les salariés en pause occupent toutes les coulisses : les moments de départ ou d'arrivée s'accompagnent de saluts criés dans les couloirs et de réponses en provenance de la salle de repas, on y met parfois de la musique ou le son de la télévision, on y organise des pots pour marquer une mutation, une démission, la fin d'un CDD ou d'un intérim.



Illustration 3: Le pot de départ, magasin n°2. Deux cadres passent boire un verre et souhaiter une bonne continuation à l'employé muté. L'un d'entre eux dit : « Alors, vous êtes tristes de perdre votre copain ? Vous allez aller lui rendre visite ! Ou lui viendra vous voir ! ». La distinction est donc forte entre lui et le « vous » désignant les employés. Au moment de la prise de cette photographie, il n'y aucun cadre présent, ils ne restent pas.

Par leur présence et leurs interactions, les salariés non-cadres se réapproprient l'espace des coulisses. On peut lire cette réappropriation comme conséquence de la dépossession en magasin : ils investissent d'autant plus les lieux du personnel qu'ils ne peuvent que très peu négocier la surface de vente à leur avantage. L'absence des cadres et de leur contrôle sur ces lieux s'apparente à une revanche de classe prise sur la contrainte qu'ils exercent sur les autres salariés en magasin.

La revanche ne s'arrête pas là. L'espace, dont on a vu qu'il était un enjeu des rapports de force en magasin, se veut aussi support des résistances des salariés face à leur encadrement.

Journal de terrain - magasin n°1 - 2015 : Dans les lieux du personnel, je discute avec Jessica, 34 ans vendeuse, de l'opportunité de me faire embaucher pour l'été. Je pose ma main sur la poignée de la porte des toilettes des employés pour lui signifier que j'ai envie d'y aller avant de reprendre le travail mais elle n'arrête pas de parler.

- Cyrine : Jessica, excuse-moi de te couper mais j'ai vraiment envie de faire caca.
- Jessica : Mais pourquoi tu vas dans ces toilettes ? Faut aller dans les toilettes des chefs pour ça!

Cet entrepôt, qui ne connaît pas de mobilisation collective ni de syndicalisation poussée, est marqué par des rapports de classe conflictuels que l'on retrouve dans les relations entre les cadres et les employés. Ici, il s'agit de contester la domination exercée

par les cadres en sabotant les lieux intimes qui leur sont réservés, leurs toilettes. La séparation entre ces deux lieux est emblématique de la frontière sociale entretenue entre les deux groupes.

Un modèle économique, tel que le low-cost, ne fait pas que transformer l'organisation du travail. Il détermine également l'espace dans lequel ce travail s'effectue et où différents acteurs se meuvent, souvent dans le conflit. Si l'espace est bien un moyen central de réduction des coûts dans le low-cost, qui contraint les salariés, nous avons voulu montrer que ces derniers trouvent des possibilités de réappropriation malgré tout, et qu'elles permettent de résister à l'encadrement autant que d'améliorer les conditions dans lesquelles le travail se réalise.

Ces usages de l'espace doivent être lus comme l'expression de rapports sociaux antagonistes, produisant de la domination et des inégalités. Les cadres sont des autodidactes d'origine populaire, seuls le diplôme et la pente ascendante de leur trajectoire les distingue des employés. La proximité sociale engendre alors des stratégies de distinction qui durcissent les rapports hiérarchiques et l'imposition du low-cost. La lutte entre ces fractions de classe proches se réfracte dans l'espace, avec des tentatives permanentes de reconquête du lieu de travail de la part des non-cadres, à la fois dans la surface de vente et dans les lieux réservés au personnel. Ces réappropriations ont une dimension profondément collective : la préservation des espaces négociés et la défense de ce droit fragile relève du groupe.

Références bibliographiques :

- BEAUD S., et PIALOUX M. (1999), *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, 10-18
- BENEDETTO-MEYER M. et CIHUELO J. (2016), « L'espace dans l'analyse du travail. Présentation du Corpus », *La nouvelle revue du travail*, n° 9 (novembre)
- BOLTANSKI L (1982), *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Editions de Minuit
- HATZFELD N. (2002), « La pause casse-croûte. Quand les chaînes s'arrêtent à Peugeot-Sochaux », *Terrain*, n° 39: 33-48
- MONJARET A. (1996), « Être bien dans son bureau : jalons pour une réflexion sur les différentes formes d'appropriation dans l'espace de travail », *Ethnologie Française*, n°1, 129-39
- PILLON T. (2016), « Retour sur quelques modèles d'organisation des bureaux de 1945 à aujourd'hui », *La nouvelle revue du travail*, n° 9 (novembre)

- POCHIC S. (2001), « La menace du déclassement. Réflexions sur la construction et l'évolution des projets professionnels de cadres au chômage », *La Revue de l'IRES* 35, 1, pp. 61-88
- REIF X. (2012), « Le commerce de bricolage : sur un marché dynamique, des acteurs toujours plus costauds », *Insee Première* - 1386
- REYSSAT F. (2016), « Quand espace et objet de travail se confondent. Le cas du nettoyage », *La nouvelle revue du travail*, n° 9 (novembre)
- SIBLOT Y. (2002), « Stigmatisation et intégration sociale au guichet d'une institution familière le bureau de poste d'un quartier populaire », *Sociétés contemporaines*, n° 47 (3), pp. 79-99

Ethnographier une mairie, ethnographier la rue, les dissonances de l'anthropologue

Sarah BARNIER
Doctorante en Anthropologie
IIAC-EHESS, Paris
sarah.barnier@ehess.fr

Située dans le détroit de Gibraltar, la ville d'Algésiras est bordée de l'un des ports de containers les plus importants d'Europe. Ville frontalière, elle l'est à double titre puisqu'en plus du Maroc, elle fait face au rocher de Gibraltar, protectorat anglais. « *Porte de l'Europe* », c'est d'ailleurs le nom donné au projet de réhabilitation du quartier du « bas-centre » engagé par la mairie avec l'aide de fonds européens.

Ce quartier, situé face au port, est devenu une centralité commerçante « marocaine » importante (Raulin, 2000), et fait l'objet de fortes représentations dépréciatives de la part des habitant·e·s espagnol·e·s de la ville. Stigmatisé, il est fréquenté par une population variée caractérisant souvent les quartiers portuaires (Peraldi, 2001 ; Schmoll, 2004) ; travailleuses du sexe, vendeur·se·s à la sauvette, personnes en errance urbaine s'y croisent et y interagissent, mais aussi habitant·e·s de classes populaires, marocain·e·s de passage ou établi·e·s, au gré des temporalités de la journée.

Cette communication analyse la posture de l'anthropologue sur le terrain autour de deux axes, celle de l'ethnographie d'une équipe de la mairie qui porte un discours stigmatisant sur le quartier et celle d'une ethnographie des espaces publics en tant que chercheuse femme, blanche et nord-européenne. Ces deux implications différenciées sur le terrain créent néanmoins l'une et l'autre ce que j'ai nommé une dissonance pour l'anthropologue. Ce concept forgé tout d'abord en psychosociologie, permet de penser des temps où l'individu est engagé dans une relation qui entre en contradiction avec des principes ou des valeurs. Cette dissonance peut impliquer alors pour l'individu la mise en place de compensation lui permettant de vivre la situation. Je propose ici, à la suite du concept dissonance culturelle de Lahire (Lahire, 2004), le concept de dissonance sociale dans le cadre de ma posture sur le terrain, prenant la forme d'une instrumentalisation de la part de la mairie, et impliquant des rapports de séductions et d'exotisation dans les interactions dans l'espace public.

1. Entrer à la mairie ou « Faire partie de la famille »

La mairie PP (*Partido Popular*, de droite) d'Algésiras a obtenu, en 2016, 15 millions d'euros du fond européen DUSI pour la réhabilitation de ce quartier qu'elle a pour l'occasion renommé « *quartier de la charité* », du nom d'un ancien hôpital. Le projet ainsi que les opératrices chargées du projet à la mairie affichent leur volonté de « *recupérer le quartier* » face à ce qu'elles nomment « *une invasion* » et une « *ghettoisation* » du quartier. La communication développée autour du projet ainsi qu'un processus dit de « *concertation* » servent alors de support à une délégitimation des habitants marocains. Une frontière symbolique est alors construite entre ceux-ci et les autres, tandis qu'en parallèle une inscription symbolique de la ville et du quartier dans l'Europe est recherchée.

Lorsque je me présente à la responsable de la mise en œuvre du projet de rénovation, l'accès m'est immédiatement donné aux réunions de concertations, ainsi qu'un rapport privilégié avec tous les agents des pouvoirs publics en charge du projet, porté par une mairie de droite, *Partido Popular*. Peu à peu, au fil de l'ethnographie, l'anthropologue, dont les agents rappellent souvent le statut de scientifique, comprend que sa présence peut à elle seule servir à légitimer les actions, tandis que la parole scientifique est délégitimée par le contexte même d'interaction. Si cette posture dans ce qu'elle a de malaisante, en ce que l'anthropologue est en dissonance avec la posture racialisante voire raciste des agents, peut servir l'ethnographie, l'anthropologue tente de se faire également

passeruse d'informations dans le quartier. L'opacité des informations autour de la réhabilitation est le meilleur outil des opératrices de la mairie pour disqualifier ou sélectionner des habitants légitimes, la connaissance qu'à l'anthropologue de ces informations peut alors lui permettre de compenser sa situation de "caution scientifique" pour la mairie, en créant une circulation de ces informations dans le quartier. C'est cette compensation symbolique que négocie au quotidien l'anthropologue afin de mieux vivre la dissonance créée par ses désaccords avec la posture raciste de la mairie et son impuissance à rendre opérants ses discours scientifiques au sein de cette équipe en charge du projet de réhabilitation.

2. Ethnographier la rue en tant que « *gui*ri »

Parallèlement, le terrain dans les bars et rues, ainsi que lors d'un marché de nuit de biffins met au jour une autre posture dissonante pour l'anthropologue. L'anthropologue doit négocier avec son statut de femme, blanche et « *gui*ri », nom donné aux touristes en Espagne et revêtant un ensemble de significations qui lui assigne une classe sociale supposée élevée (Monnet, 2001) qui s'articule avec une forme d'exotisation. Le point de vue situé (Haraway, 2007 [1988]) donné par cette position sociale peut alors être productif ce que permet de démontrer l'analyse de de l'articulation des rapports intersectionnels de classe, de genre, et de racialisation entre l'anthropologue et les gens du quartier. L'extériorité aux relations locale permet ainsi de transcender des rapports de classes, de même que le rapport de séduction hétéronormé qui prélude à toutes ses interactions et qu'il s'agit de désamorcer pour approfondir la relation et ainsi poursuivre l'ethnographie.

Ces deux postures créent des formes de dissonances différentes, qui donnent toutes deux lieux à des compensations très variées de la part de l'anthropologue. La compensation commune aux deux pour l'anthropologue est néanmoins la visée à long terme de la poursuite de son recueil de données et de son ethnographie, qui une fois revenue du terrain lui permettra de produire son analyse. Au quotidien cependant, elles sont très différentes à vivre. Cependant on peut analyser qu'elles sont les deux facettes d'une même situation, celle d'une anthropologue extérieure au tissu local des relations sociales, ayant des caractéristiques telles que blanche, potentiellement riche ; les différent.e.s acteurs.trices peuvent ainsi lui assigner une place à partir de projections et d'exotisation.

Références bibliographiques :

- BABY-COLLIN V. (2014), *Prendre place ici et là--bas. Géographie multisituée des migrations boliviennes (Argentine, Etats--Unis, Espagne)*, HDR, vol. 3, Université Paris Nanterre
- DEMAZIERE D. (2007), "Réduire la dissonance identitaire dans les interactions avec autrui. Peut-on être chômeur et militant à la fois ?", *Négociations*, n° 8, 2007 / 2.
- GARDESSE C. (2011), *La "concertation" citoyenne dans le projet de réaménagement du quartier des Halles de Paris (2002-2010) : les formes de la démocratisation de l'action publique en urbanisme et ses obstacles*, Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, Université Paris Est
- HARAWAY D. (2007 [1988]), "Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective ", *Feminist Studies*, Vol. 14, n° 3 (Autumn, 1988), pp. 575-599
- ERARD C. (2007), "Micheline Ostermeyer : l'exception normale d'une "dissonance culturelle"", *Staps*, vol. 76, n° 2
- LAHIRE B. (2004), *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, Ed. La Découverte
- MONNET N. (2001), « Moros, sudacas y guiris, una forma de contemplar la diversidad en Barcelona », *Scripta Nova: Revista electrónica de geografía y ciencias sociales*, n°5
- PERALDI, M. (2002), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Ed. Maisonneuve & Larose
- RAULIN, A. (2000), *L'Ethnique est quotidien. Diasporas, marchés et cultures métropolitaines*, Paris, Ed. L'Harmattan
- SCHMOLL C. (2004), *Une place marchande cosmopolite : dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Homme et société, Université Nanterre, Paris X
- SCHMOLL C. (2017), « Spatialités de la migration féminine en Europe du Sud, Une approche par le genre », HDR géographie, vol. 1, Université de Poitiers (Inédit)
- VAIDIS D. et HALIMI-FALKOWICZ S. (2007), La théorie de la dissonance cognitive : une théorie âgée d'un demi-siècle », *Revue électronique de Psychologie Sociale*, n°1, pp. 9-18

Une recherche engagée pour la Justice Climatique

Claire PHILIPPE

Doctorante en Géographie

UMR CNRS 6590 ESO-Le Mans, Le Mans Université

claire.philippe.etu@univ-lemans.fr

15 364 scientifiques issus de 184 pays signent *L'alerte des scientifiques du monde à l'humanité*: un deuxième avis publié le 13 novembre 2017 dans la revue *Biosciences*. C'est la deuxième fois en 25ans qu'un large collectif de scientifiques lance l'alerte: « *Un changement radical dans notre gestion de la Terre et de la vie terrestre s'avère nécessaire pour éviter des souffrances humaines à grande échelle* ». Cette alerte dresse un bilan alarmant des évolutions d'émission de gaz à effets de serre et d'extinction de la biodiversité depuis l'appel de 1992, liste une série de pistes d'orientations et appelle les scientifiques et les citoyens à « *faire pression* » sur les gouvernements et à s'organiser. Un appel à s'engager donc... issu de chercheurs de multiples disciplines. L'une des définitions du Larousse du mot engagement est le « *fait de prendre parti sur les problèmes politiques ou sociaux par son action et ses discours* ». Appeler à un changement radical de notre société n'est pas – ou n'est plus – « prendre parti ». C'est énoncer un fait largement reconnu, y compris par beaucoup de gouvernements et d'acteurs économiques. Mais les « *changements radicaux* » peuvent être de différentes nature. La géo-ingénierie, la financiarisation de la nature et de l'ensemble du vivant constituent aussi des changements radicaux. Ce débat est crucial maintenant. Les chercheur.euses en sciences humaines et sociales ont un rôle important à jouer pour mettre en avant des solutions humaines et sociales. Comment et avec qui pouvons-nous y contribuer plus efficacement en tant que jeunes chercheur.es? Avec qui?

Cette communication donnera des éléments de stratégie du mouvement pour la justice climatique ainsi que deux exemples issus de ma thèse avec les mouvements citoyens pour la justice climatique en France et au Sénégal. L'engagement est au cœur de ma démarche qui se rapproche de l'ethnographie militante en œuvrant « depuis, par et pour » le mouvement pour la justice climatique (Russel, 2015). Depuis 2015, année de la COP (Conférence des Parties) de Paris, le mouvement pour la justice climatique a investi physiquement un nouvel espace, les banques, pour exiger le désinvestissement des énergies fossiles et le financement des transitions. Je vous présenterai ensuite le cas de la lutte contre l'exploitation du zircon en Casamance au Sénégal en insistant sur le rôle du comité scientifique qui soutient le comité de lutte.

1. Investir les banques pour désinvestir des énergies fossiles. Quand le mouvement pour la Justice Climatique occupe de nouveaux espaces.

D'abord concentré sur l'idée de peser sur les Etats lors des négociations sur le climat, le mouvement pour la justice climatique a, en particulier depuis l'échec de Copenhague, créé et investi de nouveaux espaces de pouvoir (Ciplet, 2015). Héritier de la justice environnementale et de l'altermondialisme (Bond, 2011), ce mouvement global avec un fort ancrage local articule résistance, non coopération et construction d'alternatives (Combes, 2016). Il intègre la question des inégalités sociales d'exposition aux impacts des changements climatiques, avec au cœur de l'injustice, le fait que les pays et les populations qui émettent le moins de gaz à effet de serre sont aussi celles qui subiront le plus fortement les conséquences des changements climatiques. Les modes d'action du mouvement se rapprochent parfois du mouvement des places en créant des espaces pré-figuratifs permettant d'expérimenter au cœur de la ville (Pleyers, 2010) comme des villages des alternatives *Alternatiba* ou sont puisés dans les luttes contre l'apartheid et la colonisation avec des actions de désobéissance civile et de désinvestissement.

Nous allons ensemble nous focaliser sur les actions non-violentes menées dans des agences bancaires. L'occupation physique des banques a pris son essor en France avec l'appel à réquisitionner 196 chaises avant et pendant la COP21, initié par Bizi, suivi d'ANV COP21, puis d'ATTAC et des Amis de la Terre⁹. L'objectif était de lutter contre l'évasion fiscale pour financer la transition et alimenter le Fond Vert. Les chaises ont été « fauchées » (en référence aux faucheurs d'OGM) principalement dans des agences de la Société Générale, HSBC et de la BNP dans toute la France. Elles ont été apportées à Montreuil pour tenir, en parallèle de la COP21, le sommet des 196 chaises. Forts de ce « savoir-faire », d'autres actions ont été menées dans des banques pour le désinvestissement des énergies fossiles. Je vais vous faire le récit d'une action à laquelle j'ai participé: la construction d'un pipeline dans une agence parisienne de la Société Générale dans le cadre de la tournée *Stand Up With Standing Rock*.

- **7h15.** Nous sommes une trentaine au briefing dans un parc. Nous nous apprêtons à mener une action de désobéissance civile dans une agence parisienne de la Société Générale avec les défenseur.es de l'eau,

⁹ Texte de l'appel <https://france.attac.org/se-mobiliser/faucheurs-de-chaises/article/appel-a-requisition-citoyenne-de-196-chaises-avant-et-pendant-la-cop21>

représentant.es des peuples indigènes en lutte contre les pipelines qui menacent de traverser leurs territoires.

- **9h.** Nous entrons dans la banque pour construire un pipeline dans l'agence, bloquant la porte d'entrée et installons les banderoles. « Banques françaises, en Trumpez pas le climat ». Objectif: mettre la pression avant l'Assemblée Générale de la Société Générale et obtenir que la banque retire son financement des projets de pipeline et de tout projet fossile.

C'est une appropriation d'un espace de pouvoir - celui de l'argent et la possibilité de faire pression sur un acteur international près de chez soi et partout. Par ces actions, un espace privé est provisoirement rendu public. Il devient espace de liberté - celle de choisir ses propres limites et de désobéir, d'expression et de pression citoyenne, de solidarité et de pouvoir qu'il est important de vivre pour pouvoir en parler.

2. L'appel de la Dune. Scientifiques engagé.es aux côtés du comité villageois de lutte contre l'exploitation du Zircon de Niafrang en Casamance. Une démarche à multiplier?

Le Sénégal n'est pas un grand pays minier, mais avec l'explosion du secteur des hautes technologies, les sables métallifères (principalement le zircon) présents sur les côtes sénégalaises font depuis quelques années l'objet de convoitise. A Niafrang, en Casamance (Sénégal), un permis d'exploitation est attribué en 2004 au groupe australien Carnegie, récupéré en 2008 par le chinois Astron. L'exploitation, prévue dès 2009, n'a pas démarré en raison des résistances à ce projet. Elle était prévue sur la dune située entre la mangrove et les rizières, défense naturelle contre l'avancée de la mer. L'écosystème riche et fragile est reconnu par une Aire Marine Protégée aux contours relativement flous. Les nappes phréatiques sont très peu profondes, ce qui rend particulièrement risquée une exploitation à ciel ouvert alors même que le village connaît des problèmes croissants d'approvisionnement en eau douce. L'étude d'impact, réalisée par un cabinet lié à l'entreprise minière, ne fait état d'aucune menace environnementale.

Le projet est fermement rejeté par l'ensemble des habitant.es de Niafrang, malgré les promesses d'emploi et de respect de l'environnement de la part d'Astron. L'argument le plus mis en avant par les habitant.es est la mise en danger des rizières qui fournissent une grande partie de l'alimentation des familles. Il est aussi rejeté par le mouvement indépendantiste MFDC, avec un discours davantage orienté vers la

répartition des bénéfices de l'exploitation des ressources. Ce mouvement n'a pas déposé les armes et l'exploitation du zircon pourrait aussi remettre en cause le processus de paix en Casamance. Un comité de lutte pacifique rassemblant les populations concernées par le projet est créé en 2011. En 2015, un collectif des chercheurs et spécialistes de la Casamance est à l'origine de l'appel de la Dune¹⁰. Il n'est pas là pour mener une nouvelle étude d'impact mais pour souligner « les graves insuffisances de l'étude existante, ce qui devrait suffire à mettre en cause sa validation et l'autorisation d'exploiter ». Ils contribuent à la production et diffusion d'une information fiable concernant ce projet, en bonne intelligence avec le comité de lutte.

Il existe de multiples manières de mettre l'engagement au cœur de nos démarches: lancer l'alerte, mener une recherche avec et depuis un mouvement citoyen, s'organiser collectivement et « prendre parti » dans un conflit social et environnemental... La stratégie du mouvement pour la justice climatique peut aussi être appropriée dans d'autres mouvements, y compris de défense de l'Université.

Références bibliographiques :

- CIPLET D., ROBERTS J.T. et KHAN M.R. (2015), *Power in a Warming World: The New Global Politics of Climate Change and the Remaking of Environmental Inequality*. MIT Press, 328p.
- COMBES M. et HAERINGER N. (2016), « Ebauche de réflexion sur les stratégies du mouvement pour la justice climatique après Paris », *Mouvements*
- DESCROIX L. et MARUT J.-C. (2017), L'exploitation des sables métallifères du littoral casamançais (Sénégal): un projet à risques. <https://cpegheiuval.com/l'exploitation-des-sables-metalliferes-du-littoral-casamançais-senegal-un-projet-a-risques/>
- MERKLEN D. et PLEYERS G. (2011), « La localisation des mouvements sociaux », *Cahiers des Amériques latines* n° 66
- RUSSELL B. (2015), « Beyond activism/academia: militant research and the radical climate and climate justice movement(s) », *Area*, n°47, pp. 222-229

¹⁰ Texte de l'Appel de la Dune: https://www.petitions24.net/appel_de_la_dune

Mardi 20 Mars 2018

—
Session plénière n°3

Conférence : l'interdisciplinarité en question

*Par Brieuc BISSON
PRAG - Doctorant en géographie
UMR CNRS 6590 - ESO Rennes
Université Rennes 2*

*et Nicolas CAHAGNE
Docteur en Géographie
ATER à l'IUT Carrières Sociales (Univ. Rennes 1)
UMR CNRS 6590 - ESO Rennes
Université Rennes 2*

Cette communication propose de réfléchir à la notion d'interdisciplinarité au regard des différents débats et échanges qui nous ont animé depuis hier. Nous commencerons par préciser qu'en tant que géographes sociaux, notre propos sera nécessairement orienté sur la question. L'idée de relativité de la notion d'interdisciplinarité nous semble fondamentale ici: en effet selon notre appartenance disciplinaire, nos objets d'étude ou notre parcours académique, voire selon notre propre sensibilité, nous n'entendrons pas ce terme d'interdisciplinarité de la même manière. Il est difficile en effet de donner une définition et une caractérisation définitives de cette notion/concept/idée, bien que l'objectif est tout de même de nous y employer ici.

L'objet de notre communication n'est évidemment pas d'asséner des vérités définitives, ce qui serait à la fois prétentieux et vain, mais bien de susciter le débat et la discussion à partir de notre point de vue sur l'interdisciplinarité et la manière dont ce dernier entre en résonance avec les communications que nous avons entendu hier.

1. Un point sur l'interdisciplinarité de manière générale

1.1. Qu'est-ce que l'interdisciplinarité (au regard de inter- et trans-)

Alors que le terme « interdisciplinarité » figure dans le titre de l'appel à communications et que celui-ci annonce une « interrogation » et un « questionnement », il n'est pas inutile de préciser certains termes, sans quoi l'on risquerait d'employer indifféremment des notions comme *pluridisciplinarité*, *interdisciplinarité* ou même *transdisciplinarité* qui renvoient peut-être à des pratiques et à des enjeux un peu différents.

Il y aurait d'abord une première distinction à opérer entre la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité. La première désigne en effet généralement une juxtaposition de savoirs relevant de plusieurs disciplines. Il s'agit d'additionner les disciplines sans chercher à les faire interagir. Un objet est alors analysé sous différents éclairages successifs, à partir de points de vue particuliers, sans que soit envisagée leur mise en perspective. La seconde, au contraire, suppose le recours simultané à au moins deux disciplines et consiste à chercher la complémentarité des approches, la visée étant d'enrichir mutuellement les points de vue. Pour Buhler, Cavaillé et Gambino, par exemple, trois jeunes chercheuses géographes qui nous ont précédés dans l'interrogation de leurs pratiques de l'interdisciplinarité (2006), cette dernière est définie comme « *le fait d'avoir recours à des disciplines différentes, que ce soit dans une optique de complémentarité ou d'emprunt des éléments disciplinaires (théories, concepts, méthodes)* ». Il y a donc interdisciplinarité dès lors que le contact entre disciplines affecte véritablement l'une et l'autre, qu'il induit une remise en cause des évidences disciplinaires. Cette mise en dialogue des disciplines permet que « *chaque discipline en coprésence mobilise ses propres compétences et outils d'analyse, tout en s'ouvrant aux méthodes des autres disciplines : l'objet de connaissance, complexe et émergent, est ainsi co-construit dans et par le processus interdisciplinaire sur la base des compétences existantes, tout en étant irréductible à l'un ou l'autre des points de vue disciplinaires concernés.* » (Darbellay, Clivaz, Nahrath et Stock, 2011¹).

Moins usitée, la notion de transdisciplinarité est parfois présentée comme l'étape suivante, voire finale d'un parcours de libération des carcans disciplinaires. Elle impliquerait en effet, comme l'indique le préfixe « trans- » de traverser les frontières disciplinaires, l'objectif étant d'« être à la fois entre les disciplines, à travers les différentes disciplines et au-delà de toute discipline » (Nicolescu, 1996). On aurait par

conséquent à faire à une gradation allant de la monodisciplinarité à la transdisciplinarité, parfois associée à une valorisation croissante (Tableau 1).

Tableau 1. Représentation usuelle de la gradation

Transdisciplinarité	Niveau le plus élevé. Caractérisé comme ouverture à ce qui est au delà et entre les disciplines, à propos d'un objet donné et par un concept de la pluralité de niveaux de réalité (Nicolescu, 1996).
Interdisciplinarité	Situation où les disciplines collaborent et où il y a échange de méthodes et de résultats entre elles. Se distingue mal de la transdisciplinarité dans son contenu
Multidisciplinarité	Ce niveau est aussi appelé « pluridisciplinarité » Il consiste en la mise ensemble d'une pluralité de disciplines qui contribuent chacune à la compréhension de l'objet
Monodisciplinarité (ou disciplinarité)	Niveau le plus bas. Les disciplines fonctionnent de manière isolée.

Source : Alain Létourneau, « La transdisciplinarité considérée en général et en sciences de l'environnement », VertigoO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 8 Numéro 2 | octobre 2008, URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/5253>

1.2. Pourquoi l'interdisciplinarité ?

L'appel à communications de ces journées indiquait que l'interdisciplinarité était « presque devenue une injonction de nos tutelles et une norme dans nos laboratoires », ce que corrobore de nombreux auteurs. Elle apparaît effectivement fortement valorisée dans les textes institutionnels et politiques : l'interdisciplinarité, vue comme un instrument de lutte contre l'académisme de la recherche publique et de promotion de ses retombées socio-économiques, s'affirme depuis les années 1990 du fait de la généralisation d'un nouveau « mode de production des connaissances structuré non plus autour des disciplines mais de problèmes à résoudre (le changement climatique, la lutte contre le cancer, etc.) » (Louvel, 2015). L'interdisciplinarité semble être une question « à la mode », source de profits symboliques pour ceux qui s'engagent dans la démarche, mais aussi support à colloques, la preuve...

Au-delà de cette injonction institutionnelle à l'interdisciplinarité, il faut se poser la question de la valeur heuristique de l'interdisciplinarité d'un point de vue -cette fois- scientifique. Il y a fort à parier que nous soyons tous, ici, favorables à l'interdisciplinarité. Pourtant, comme le rappelle Alain Caillé, chaque discipline des sciences sociales associe un « versant spécialisé, fermé sur lui-même » et un « versant généraliste, ouvert au dialogisme interdisciplinaire » (Caillé, 2011). Il n'est donc pas

surprenant de voir des chercheurs développer une version autonomisée de leur discipline. Pour certains, il s'agirait d'une garantie de scientificité, le centrage disciplinaire étant seul à même de ne pas brouiller la production de connaissances. D'ailleurs, dans le cadre de sa thèse, Briec a interrogé plusieurs chercheurs dont un sociologue qui n'a pas hésité à lui dire : «*La géographie sociale a force de vouloir être partout, elle se retrouve nulle part*».

De leur côté, les tenants de l'interdisciplinarité justifient leur position en prenant acte du caractère arbitraire des découpages disciplinaires et en dénonçant l'hyperspécialisation à laquelle mène une division sociale du travail universitaire trop cloisonnée. La maîtrise de la complexité croissante du monde social passerait nécessairement par la mobilisation de plusieurs disciplines. C'est un peu l'esprit qui animait les organisateurs de ces journées. Si l'on regarde l'appel à communications, c'est aussi le changement de paradigme de la géographie sociale depuis une quinzaine d'années qui justifie notre rencontre, l'appartenance des organisateurs à l'UMR ESO n'y étant pas pour rien.

1.3. Géographie sociale et interdisciplinarité

Il nous semble en effet que le projet de la géographie sociale tel qu'il est développé à l'UMR ESO fait partie de ceux qui sont les plus ouverts au « *dialogisme interdisciplinaire* » dont parle Alain Caillé. Ce projet assume en effet ouvertement -dans l'optique de réinterroger le statut accordé à l'espace dans l'explication sociale au moment où semble acquis le renversement de l'ordre des facteurs et où les sciences sociales effectuent leur tournant spatial (Lévy, 1999)- l'appartenance de la géographie aux sciences sociales et, de ce fait, la nécessité pour notre discipline de se doter des moyens théoriques pour s'attaquer au social dans toute sa complexité. Dans son précédent projet scientifique, l'UMR défendait d'ailleurs une géographie définie « *non seulement comme la discipline des géographes mais aussi comme le projet d'un collectif divers dans ses appartenances disciplinaires et mobilisé pour participer à la construction des interprétations des évolutions du monde, pour interroger les cadres de l'expérience et l'épaisseur de la dimension spatiale des rapports aux autres et à soi-même et aider à comprendre ce qu'il peut en être du contrat social* ».

Avec un tel programme, les géographes ne peuvent plus faire l'économie d'un positionnement franc à l'égard des théories du social (Séchet, 1998), ce qui pose la question des relations interdisciplinaires. En effet, les théories du social, élaborées d'abord en sociologie et par des sociologues, ont logiquement porté sur les relations entre l'individu et la société sans vraiment intégrer la notion d'espace, celle-ci étant

d'ailleurs généralement, comme nous le rappelle Catherine Rhein (2003) considérée comme dépourvue d'intérêt. D'où la référence à l'expression «*dimension spatiale des sociétés*» dans l'appel à communications qui situe bien les transformations de la discipline géographique tout en ouvrant la porte à la collaboration avec les autres disciplines des sciences sociales.

Cela dit, cette affirmation en interne de l'appartenance de la géographie sociale aux sciences sociales suffit-elle à faire admettre en externe ce positionnement ? Rien n'est moins sûr et on peut aisément imaginer l'étonnement des autres chercheurs des sciences sociales devant la diversité des approches réunies sous la même section CNU, certaines étant plus proches de leurs préoccupations que d'autres. Il est symptomatique de tant de publications évoquant les sciences sociales « oubliées » la géographie lorsqu'il s'agit d'en énumérer les composantes.

Cela pose la question des conditions internes et externes rendant possible l'interdisciplinarité, ce que nous allons aborder dans une seconde partie.

2. Comment peut-on s'interdiscipliner ?

2.1. L'indépassable ancrage disciplinaire

Quoi qu'il arrive, nous restons évalués par nos pairs qui appartiennent à notre discipline de rattachement. Celle-ci demeure le lieu de validation de notre travail et de sa scientificité, ne serait qu'à travers l'évaluation de nos travaux par les sections CNU auxquelles nous sommes nécessairement rattachés lors de la qualification aux fonctions de maître de conférences.

Cela a été mentionné hier, l'inter ou la transdisciplinarité comporte «une prise de risque pour le chercheur» - à la fois en termes de carrière et -dans le cadre de nos thèses- en termes de soutenance: en particulier lorsque membres d'un jury interdisciplinaire ont parfois, pas toujours mais parfois, tendance à tirer la couverture à leur propre discipline.

Ceci importe d'ailleurs d'autant plus lorsque la bibliométrie devient l'étalon de l'évaluation des chercheurs et que l'incertitude pèse sur la valeur des travaux publiés dans des revues hors discipline - et finalement même sur des colloques. Brieuc me racontait une de ses expériences de communication dans un colloque de psychologie environnementale où il lui était reproché de ne pas être suffisamment quantitatif pour valider des hypothèses obtenues par un biais qualitatif. On voit que les règles

méthodologiques de la validation scientifique ne sont pas exactement les mêmes selon les traditions disciplinaires.

De même, chacun a peut-être pu faire l'expérience d'une situation où l'on reprochait à un doctorant de ne pas s'inscrire suffisamment dans les canons de sa discipline à travers cette petite question assassine « Mais où est la géographie, là-dedans ? » ! Cette situation ne peut que mettre le doctorant mal à l'aise, dans cette situation délicate du maître et de l'élève, et décourager la pratique interdisciplinaire. Peut-être certaines sections CNU sont-elles davantage enclines à l'interdisciplinarité, comme les STAPS ou les sciences de l'éducation, qui se présentent comme au carrefour de différentes disciplines. Il serait intéressant d'avoir l'avis des représentants des sciences de l'éducation présents à ce colloque.

La logique de carrière semble donc nous ramener nécessairement au rattachement à une discipline, et c'est peut-être encore davantage le cas lorsque nous enseignons. Il y a encore un gouffre entre l'injonction à l'interdisciplinarité dans le monde de la recherche et la délimitation voire le cloisonnement encore très fort dans l'organisation des départements et pour tout ce qui concerne l'enseignement et la pédagogie. Puisqu'on ne peut véritablement s'émanciper de nos appartenances disciplinaires, il faut alors admettre que notre pratique de l'interdisciplinarité dépend forcément de celles-ci. Patrick Charaudeau parle « d'interdisciplinarité focalisée » : selon lui, « qui voudrait [...] pratiquer [l'interdisciplinarité] hors de tout point d'ancrage disciplinaire perdrait précisément toute pertinence ». Il s'agit « d'éviter des dérives dans le flou d'une pluri- ou interdisciplinarité où tout serait possible. Or, tout n'est pas possible. Il y faut un principe d'ancrage qui ne devrait s'opposer pour autant à l'activité de création ».

2.2. Sous quelles conditions et à quel prix l'interdisciplinarité est-elle possible ?

Déjà pourquoi s'interdiscipliner? De nombreuses présentations d'hier donnaient un aperçu des raisons -bien différentes- amenant finalement à une même réalité en termes de recherche:

- Parce que l'objet d'étude nous y pousse de fait, parce qu'il ne peut être traité sans cela (l'urbain, l'environnement, le paysage etc.)
- Parce que le parcours académique des individus nous sensibilise à cela et que certains d'entre eux (classe préparatoires, préparation au concours, cursus dans d'autres disciplines, AES, écologie, sociologie etc.) vont dans ce sens

- Pour s'affranchir de «carcans disciplinaires» même si cela comporte certains risques - comme nous l'avons dit précédemment - même si tous n'ont pas la même manière de concevoir la portée de leur propre discipline. Ainsi avons nous pu assister hier à une communication dans laquelle s'inscrire en géographie était vu comme un moyen de faire de la transdisciplinarité - tandis qu'un autre communicant nous a expliqué avoir préféré s'inscrire en aménagement pour la même raison...

Dès lors question de comment s'interdiscipliner? Cela ne va pas forcément de soi, même si précisément dans nos travaux ça semble être une évidence.

- Cela passe par une acculturation aux autres disciplines - lecture - imprégnation théorique -, une propension à donner la parole à des chercheurs de disciplines différentes sur un même objet d'étude. Cela demande souvent un véritable effort de la part du doctorant ou du jeune chercheur, notamment lorsque l'état de l'art est plus développé à l'étranger que dans le cadre français (à l'instar de la psychologie environnementale par exemple).
- Cela passe aussi par l'utilisation d'outils ou de méthodologie empruntés à d'autres disciplines - nous avons pu entendre hier que c'était assez classique
- Cela passe enfin par des moments de discussion avec les pairs, ce qui m'amène à souligner l'importance du contexte de recherche - direction de thèse - échange avec des doctorants - avec des collègues.

Mais n'est-ce pas également un processus largement inconscient? On peut d'autant plus se poser la question, au regard du mouvement universel de la numérisation de la production scientifique, qui facilite les recherches par mots-clefs plus que par champs disciplinaires... C'est une idée qui en tout cas mérite d'être débattue et discutée.

Quelles sont les difficultés qui apparaissent? Celles-ci sont d'ordre à la fois théoriques et institutionnelles, comme l'estiment les sociologues des sciences Julien Prud'homme et Yves Gingras (2015), qui se sont récemment penchés empiriquement sur la question. Ils ont ainsi montré que les chercheurs impliqués dans des programmes interdisciplinaires se trouvent confrontés à trois types d'obstacles :

- Des contraintes académiques : avec notamment le rythme de publication attendu par les institutions qui rend compliqué l'investissement en temps requis pour l'interdisciplinarité, avec en corollaire la crainte de la dispersion
- Des contraintes liées à l'autonomie intellectuelle revendiquée par les chercheurs. Il s'agit par exemple des incompatibilités épistémologiques qu'ils perçoivent entre leur discipline et d'autres. Les auteurs donnent pour exemple le réductionnisme économétrique, mais nous pouvons en dire tout autant du concept de *territoire* - qui n'est pas entendu de la même manière dans le cadre de la critique cinématographique de la géographie, comme nous avons pu le voir hier. Autre exemple, la notion d'urbanité ne sera pas utilisée de la même manière par un aménageur, un architecte, un géographe, un sociologue - Cela explique que l'urbanité de Jacques Lévy ne soit pas tout à fait la même que celle d'Eric Charmes.
- Des contraintes temporelles : l'engagement dans l'interdisciplinarité demandant du temps, il suppose une lecture de travaux d'autres disciplines, alors que l'on a déjà bien souvent pas le temps de s'actualiser sur la nôtre...

3. Apports et limites de l'interdisciplinarité, vus depuis ce colloque

Pour terminer, nous souhaiterions effectuer un bref retour sur les communications de la veille et la manière dont l'interdisciplinarité a été présentée et mise en pratique. D'abord, quelques données intéressantes sur ces deux journées.

3.1. Retour sur les communications

Sur les 23 communications proposées, un peu moins de la moitié (9) proviennent de la géographie ou de l'aménagement de l'espace. Cette surreprésentation s'explique aisément par le titre de l'appel à communications (de la géographie sociale à... renvoie à l'idée d'itinéraire, avec comme point de départ la géographie) et par son origine. La deuxième discipline la plus représentée est la sociologie, avec 4 communicants. Ensuite, nous avons deux anthropologues, et deux représentants des sciences de l'éducation. Enfin, nous avons une historienne, une historienne du cinéma et un historien de l'art, un philosophe, un démographe et un politiste. Vous pardonnerez les classifications parfois difficile entre histoire, histoire de l'art et histoire du cinéma...

Si ce n'est l'absence de la psychologie sociale qui peut étonner les géographes de l'UMR ESO habitués à côtoyer des chercheurs en psychologie, cette répartition est finalement plutôt attendue.

Nous avons tenté d'établir les relations recherchées entre les différentes disciplines dans chaque communication présentée hier. Les résultats que nous obtenons sont intéressants et permettent de faire émerger une belle diversité.

3.2. Apport et limites face à la question de l'interdisciplinarité

On remarque que le concept d'interdisciplinarité (qui semble pourtant aller de soi) est en réalité peu questionné en tant que tel dans les travaux académiques. Ainsi c'est bien souvent de l'objet d'étude que part la réflexion sur la question, mais assez peu à l'inverse. D'ailleurs, comment pourrait-on imaginer une telle construction intellectuelle? Cela positionne l'interdisciplinarité comme un «*concept flou*» (Bourdin, 2010), finalement utilisé essentiellement usité lorsque l'objet d'étude et la conjoncture nous y invite! Si cette hypothèse est peut-être extrême, elle mériterait que nous nous y penchions.

D'ailleurs, c'est le plus souvent une logique pragmatique qui se dégage lorsque les chercheurs évoquent leur conception et leur pratique de l'interdisciplinarité. On emprunte des outils, des concepts et des méthodes à d'autres disciplines parce que cela nous semble pertinent et que d'un point de vue strictement méthodologique les appartenances disciplinaires ont tendances à être gommés (même si ce n'est pas systématique, on l'a déjà évoqué avec les méthodes quantitatives en psychologie environnementale).

3.3. Un questionnement sur le statut de la recherche-action

Ce type de recherche occuperait-il une place à part dans la question qui nous occupe? En particulier parce que leur statut de commande par des acteurs publics ne s'ancre pas dans des disciplines particulières aux yeux des élus. Dans le cadre de ces recherches actions, on observe ainsi souvent une interdisciplinarité de fait - de nombreux projets et programmes collectifs réunissent des géographes, des historiens, des sociologues etc. qui doivent parvenir à une production commune au delà des tensions constructives qui peuvent émerger (nous pouvons reprendre l'exemple d'hier dans de la recherche action sur Salins-Brides-les-Bains). Cela pose par ailleurs la

question de la publication de tels travaux, dans un contexte scientifique essentiellement porté par des revues à fort ancrage disciplinaire.

Mais ces questions ne sont pas les seules à pouvoir être soulevées: une fois la recherche action terminée ces chercheurs sont ils marqués par ces pratiques? Et si oui, dans quelle mesure (théorique et/ou méthodologique?). Ou bien est-ce que au contraire ils reviennent finalement à des recherches plus marquées d'un point de vue disciplinaire? Autant de questionnements qui méritent qu'on en discute aujourd'hui.

Conclusion

Nous pouvons faire le constat que nous sommes bien face à un enjeu majeur aujourd'hui dans les sciences sociales ayant trait à l'espace, et d'ailleurs nous sommes tous (à un moment ou à un autre) confrontés à la problématique de l'interdisciplinarité dans notre propre discipline ainsi qu'aux difficultés qui s'y rattachent: tant du point de vue épistémologique (quoique finalement rarement questionné) que du point de vue méthodologique.

Nous devons donc manier l'interdisciplinarité comme une démarche théorique et pratique bien souvent inconsciente, en construction permanente, et régulièrement mise en tension entre des forces centrifuges (le contexte académique par exemple) et centripètes (l'ancrage disciplinaire par exemple) qui représentent de nombreuses contraintes individuelles et institutionnelles à surmonter.

Enfin, l'idée générale qui se dégage à partir des communications de la veille (et ce que corrobore notre propre expérience de la recherche), c'est l'existence d'une *interdisciplinarité pragmatique* - parfois non-conscientisée - une interdisciplinarité que nous aimons qualifier de l'expression un rien provocatrice de «pique-assiette».

20 mars

Axe 2 : Espace

Modérateurs : Barbara DOULIN et Camille VARNIER

L'utilisation du territoire et les stratégies des parents d'élèves pour l'inscription dans une école publique à Campinas, SP, Brésil

David da Silva Pereira – UTFPR-CP / CAPES / FE-UNICAMP
Bolsista CAPES-Ministério da Educação-Brasil - Estágio Pós-doutoral - Convênio n.
844/2014 - CAPES/COFECUB

Avant-propos:

Au moment de ma thèse de maîtrise à FE-Unicamp, j'ai pu bénéficier d'une bourse de master pour les enseignants de l'éducation de base à São Paulo (programme Bolsa-Mestrado), entre février 2004 et juillet 2006 (30 mois); ainsi que la possibilité de bénéficier d'une bourse postdoctorale - accord CAPES / COFECUB - FE-Unicamp et Université de Vincennes à Saint-Denis - Paris 8, sous la supervision des Professeurs en philosophie de l'éducation Didier Moreau et Silvio Gallo. Je souhaite adresser mes remerciements à ces institutions et à ces enseignants pour toutes ces opportunités.

Observo que fui beneficiado, à época da dissertação de Mestrado na FE-Unicamp por uma bolsa de Mestrado para professores da Educação Básica paulista (Programa Bolsa-Mestrado), entre fev.2004 e jul.2006 (30 meses) e que atualmente tenho a oportunidade de me beneficiar de uma bolsa de Pós-doutoramento - Convênio CAPES/COFECUB - FE-Unicamp e Université de Vincennes à Saint Denis - Paris 8, sob a supervisão dos Profs. Drs. Didier Moreau e Silvio Gallo, do campo da Filosofia da Educação, instituições, oportunidades e mestres aos quais agradeço.

1. Introduction

Le professeur Milton Santos s'est distingué en tant qu'intellectuel latino-américain pour son travail et sa contribution importante à l'épistémologie de la géographie. Dans les dernières années de sa carrière, il a approfondi des questions théorico-méthodologiques qui ont inspiré plusieurs générations de géographes à São Paulo, à Rio de Janeiro, au Brésil et en Amérique Latine. Parmi ses étudiants on compte des doctorants de plusieurs pays latino-américains, qui ont par la suite poursuivi et développé ses travaux dans les universités latino-américaines et brésiliennes (on peut citer parmi ceux-ci, la géographe argentine Maria Laura Silveira).

Milton Santos a contribué à modifier l'acception du concept de *territoire*, essentiellement compris comme statique par de nombreuses sciences telles que le droit, les sciences politiques ou la sociologie. Pour Santos (1997, 2000), il est important d'analyser le *territoire utilisé*, c'est-à-dire l'utilisation exercé par le citoyen sur le territoire à partir d'une logique de flux issus d'acteurs non hégémoniques sur un espace donné.

C'est cette transformation épistémologique qui constitue une forme de résistance à la logique hégémonique de l'Etat, telle qu'étudiée et analysée par des auteurs classiques tels que W. Cristaller (1933), P. George (1966), M. Rochefort (1967) et d'autres. Nous avons étudié ce phénomène à partir d'une analyse du système de santé brésilien, à partir d'une unité sanitaire de base située dans la région centrale de la ville de São Paulo -capitale de la région de São Paul- dans une thèse de maîtrise sur (IFCH-USP, 2002) ; ainsi que dans le cadre d'un deuxième mémoire de maîtrise sur les politiques publiques pour l'éducation (FE-Unicamp, 2006). Ces études ont permis de comprendre que tant dans l'organisation de la fourniture des services de santé que dans la répartition des places dans les écoles, on utilise des logiques territoriales visant à discipliner la population tout en observant des mouvements de résistance de la part de celle-ci, qui se matérialisent par la compréhension de formes techniques.

De fait, ce travail s'inscrit dans une perspective foucauldienne, en particulier à partir des réflexions du «Dernier Foucault» des cours Collège de France de ce dernier à l'été 1977-1978. C'est donc à l'interface de la Géographie, avec l'Anthropologie, la Politique, l'Economie, la Démographie, la Statistique et l'Histoire, qu'il est fondamentalement possible de regarder une logique étatique de l'émergence d'un «gouvernement des hommes» (Foucault, 2008).

2. Rétrospective professionnelle et relation avec la recherche

Après douze ans de cette session de travail et une période de travail à l'école brésilienne (1997-2012), en tant que professeur de géographie des dernières années de l'enseignement primaire (enfants de 11 à 14 ans) et du secondaire (enfants de 15 à 17 ans), en plus de quatre années de travail professionnel en tant que superviseur de l'éducation dans la région orientale de Campinas (2008-2012). À partir de 2012, mon activité de formation des enseignants dans ces environnements scolaires m'a permis de comprendre ces mouvements sur le territoire réalisés par des citoyens cherchant à contourner les obstacles souvent opposés par l'État dans l'attribution places d'élèves dans les écoles publiques. Ces obstacles trouvent leur origine dans une rationalisation excessive et une application stricte des normes publiques de distribution des places dans les écoles ainsi que dans les services de santé de la population. En d'autres termes, j'ai pu observer les stratégies de réappropriation et de contournement des logiques d'attribution officielles par des hommes ordinaires afin de se permettre un accès satisfaisant aux services publics.

À l'époque, le but de cette recherche était d'étudier la dynamique employée par les parents d'élèves pour trouver une place pour leur enfant dans une école de Campinas qui se distingue par la qualité de son enseignement et par l'engagement de ses enseignants et du personnel enseignant et administratif. Selon Santos (1997), cet endroit est « brillant » dans la région, en raison de la reconnaissance publique et de la valeur quotidienne de cette école située dans un quartier élégant de Campinas, où l'on sait qu'il est le lieu de la politique. On trouve des institutions telles que la *Standard School* ainsi que d'autres programmes. Cette école se caractérise par un faible taux de roulement des professionnels, un pourcentage élevé d'enseignants et, par conséquent, un fort accompagnement des parents et des enfants par le biais de rencontres et de contacts fréquents avec la direction pédagogique et la coordination pédagogique de l'école. On compte aussi de fréquentes visites de surveillance de l'école. Tous ces « indicateurs de qualité » font cependant l'objet de critiques : dénonciations liées à la réservation de places ou encore une politique de préférences de certaines familles sans critères universels.

Il existe un processus curieux qui concerne, en partie, les faits et la preuve d'une institution scolaire qui fonctionne bien, mais dont la visibilité ou la « luminosité » accentuée l'empêche de travailler avec les conditions minimales d'un bon développement (Silveira, 1996; Santos, 1997, 2000; Santos et Silveira, 2001).

Ainsi, la curiosité de tous ceux qui y travaillaient portait sur la manière dont les parents et la famille s'approprièrent la logique de l'État pour organiser les actions

et s'assurer d'une place pour leur enfant dans les écoles du territoire. Au cours de ce processus, les familles et les élèves responsables ont appris non seulement la logique territoriale de la formulation des politiques, mais également les moyens nécessaires pour atteindre l'objectif proposé, à savoir obtenir une place à l'école publique João Lourenço Rodrigues, Cambui, Campinas: l'objectif ultime de la stratégie élaborée depuis l'époque de l'école maternelle brésilienne.

La règle était de vivre près de l'école maternelle la plus en vue qui permettrait aux parents de se battre pour y obtenir une place afin –des années plus tard- d'obtenir pour leurs enfants un transfert à l'école João Lourenço Rodrigues.

3. Methodologie de la recherche et analyse

Le chercheur avait un accès privilégié à cet ensemble de faits et au lieu de collecte des données, puisqu'il travaillait dans cette institution publique en tant que professeur de géographie entre 2003 et 2008. Ainsi, il était possible de parler régulièrement avec les étudiants, parents et étudiants, tous les jours enseignants, gestionnaires et autres employés non moins importants que les femmes de ménage, les salles à manger, les aidants naturels, un public qui n'excellent pas dans les qualifications académiques (exceptions, même parmi les enseignants et le personnel de l'administration pédagogique), mais en raison de connaissances étroites familles, a vu beaucoup d'employés avoir leurs enfants, petits-enfants, neveux, parmi d'autres membres de la famille de cette unité scolaire.

Certains enseignants et membres du personnel fréquentaient ces membres de la famille depuis des années dans cette école. Il était courant que les enseignants aient leurs enfants, leurs neveux, leurs voisins et d'autres élèves. C'est donc un univers de grande proximité et en même temps qui a subi de nombreuses variations et transformations dans le temps. En résumé, la région périphérique de Campinas était surpeuplée, tandis que la région centrale était vidée. Dans le même sens, il y avait un vieillissement du personnel dans les régions centrales, ce qui obligeait, du moins en partie, à accueillir des enfants résidant dans des lieux plus éloignés de ce noyau central où se trouvent de nombreuses écoles, presque sans public local.

Ce mouvement de population périphérique de l'école, accentué dans le temps, a provoqué la création d'une véritable ceinture de bandes et de districts périphériques en plus de Rodovias qui marquaient jadis les limites de la ville, telles que les autoroutes Anhanguera et Bandeirantes. Ainsi, cette expansion des lieux habités à Campinas a créé d'autres « villes », éloignées de la

région centrale, qui concentrent encore un grand nombre d'institutions publiques d'éducation et de santé qui ne sont pas installées dans ces zones d'expansion urbaine. Ainsi, ce n'est pas la ville qui installa progressivement les écoles en fonction des besoins de la population, mais un réseau d'autres services logiques et de synchronisation, leurs utilisations et leurs fonctions étant mis à jour. Cela a entraîné un manque d'habitants dans la région centrale, en particulier des enfants, pour occuper les écoles, tandis qu'un énorme besoin est apparu dans les zones périphériques privées de ces services. En conséquence, le nombre de trajets de « navettes » a augmenté et les personnes qui ne disposent pas de moyen de transport ont besoin de services de transport collectif, selon la logique de la périphérie des théories classiques des mouvements de déplacement.

De l'ensemble de ces observations préliminaires, une enquête méthodique et systématique a été réalisée à partir d'une enquête d'information sur le quartier de résidence, l'école précédente, la raison du choix de l'école actuelle parmi d'autres informations qui ont confirmé ce que les pourparlers informels mentionnaient.

C'est la compréhension de la logique des règles qui se chevauchent sur le territoire, qui régit la circulation des personnes et oriente les stratégies de déplacement dans la zone urbaine, qui a incité les étudiants à chercher non seulement une place en EE, João Lourenço Rodrigues, mais aussi chercher une place dans l'école précédente qui donnerait le « bon transfert » à cette école connue « de qualité ». Ainsi, anticiper la mise en œuvre de la logique étatique signifie « contourner » la norme pour le poste vacant d'école primaire (4 et 5 ans) pour l'école municipale Cristiano Volkart, la principale origine des transferts d'étudiants vers João Lourenço, juste à l'âge de 5 à 6 ans pour y rester jusqu'à ce que, pratiquement, la majorité - 18 ans - et l'achèvement du cycle de l'éducation de base brésilienne. Ainsi, permettre au fils ou à la fille de rejoindre Cristiano reviendrait à obtenir un transfert à João Lourenço et à résoudre ainsi le problème ou la gêne créée par la logique d'envoyer des élèves d'une école à une autre.

Il convient de noter que l'école Cristiano Volkart se situe à environ 1,6 km de l'école João Lourenço Rodrigues. Cependant, cette route est coupée par une avenue de grand flux, appelée populairement Nord-Sud (Avenue José de Souza Campos). Cela signifie que ce transfert d'étudiants de la première à la seconde ne répond pas nécessairement aux besoins des parents. D'autre part, ce problème apparent a été minimisé par le fait que les élèves résident de plus en plus loin des deux écoles. Par conséquent, le déplacement quotidien de l'étudiant n'appartient pas exactement à la localité qui accueille la première école jusqu'à la seconde, mais de la résidence de la

famille à la seconde, ce qui implique la sous-traitance invariable de services privés pour le déplacement d'étudiants - "épouses d'école", qui ont déjà été poursuivis dans l'ère précédente, pour atteindre le Christian Volkart.

Il convient également de mentionner le pourcentage élevé d'élèves résidant dans des régions éloignées, en dehors de toute logique de direction de la part de l'État, d'occuper un poste vacant dans ces écoles centrales, dans de nombreux établissements urbains à faible revenu (favelas) et que leurs enfants aient néanmoins des performances satisfaisantes. Par ailleurs, il existait un nombre important de véhicules qui, chaque jour, par le biais de véhicules privés ou de services de transport privés d'écoliers, amenaient un grand nombre d'élèves à l'école comme s'ils étaient privés. C'est cette logique courante dans les écoles privées, qui ne suivent pas ces règles et dont les familles ne sont pas soumises au flux des transports en commun et des sentiers, mais aux installations de véhicules privés et "autobus scolaires". Les fonctionnaires des impôts et du personnel scolaire ont perçu l'effet quotidien des retards fréquents de ces véhicules privés, tolérés et occasionnels, intolérants et aboutissant à la convocation des parents, au temps passé en classe et à d'autres mesures et écarts disproportionnés en fonction des moyens utilisés les étudiants à aller à l'école.

Ainsi, l'étude quantitative et qualitative réalisée entre 2003 et 2006, mais qui subsiste dans ses effets et sa logique à ce jour, a montré que le processus de transfert automatique réalisé à partir des dernières années de l'enseignement élémentaire et de l'éducation brésilienne était bien compris et utilisé par les parents d'élèves dans une logique territoriale qui donne la priorité aux repères. Et au contraire, territorialement, cela signifie fondamentalement un écart par rapport à l'état logique de planification et de circulation des citoyens sur le territoire. Ainsi, au lieu de restreindre la mobilité territoriale souhaitée par le planificateur, l'étude a révélé que les parents anticipent le moment du transfert et le futur transfert vers l'enseignement primaire et le collège en cours de définition de l'inscription dans l'éducation de la maternelle à l'école.

4. Conclusion

Les autorités éducatives brésiliennes et Campineira ne seraient-elles pas au courant de telles logiques, de telles résistances, de telles stratégies familiales pour obtenir des places dans des écoles éloignées du lieu de résidence, ce qui nécessiterait des efforts quotidiens supplémentaires de la part des familles et des étudiants des coûts financiers déraisonnables pour envoyer vos enfants dans un service éducatif

public? La réponse est non. Ils ont toutefois reconnu l'incapacité de l'État administratif de fournir un territoire équitable pour les services publics essentiels et, d'autre part, ceux qui ne se soumettaient pas à la logique de l'État de s'opposer par leurs propres moyens, à utiliser leurs logiques et besoins du territoire utilisé. C'est donc la logique de l'émergence de zones claires et opaques, les possibilités de déplacement sur le territoire, la résistance et les possibilités d'appropriation de l'espace qui font du corps théorique de Milton Santos une référence fondamentale pour la compréhension de l'espace urbain de Campinas, et plus largement du territoire brésilien.

La géographie a donc beaucoup contribué, de manière appropriée, aux expressions propres d'un domaine interdisciplinaire entre les sciences humaines et sociales, et les travaux de Milton Santos ont contribué à enrichir le sens profond du concept de territoire.

1. Introdução

O professor Milton Santos destacou-se como intelectual latino-americano por seu trabalho e por sua efetiva contribuição à epistemologia geográfica. Nos últimos anos de sua carreira, ele se aprofundou em questões teórico-metodológicas que inspiraram várias gerações de geógrafos em São Paulo, no Rio de Janeiro, no Brasil e na América Latina. Entre seus alunos estavam estudantes de doutorado de vários países da América Latina, em particular, desenvolvendo e continuando seu trabalho em universidades latino-americanas e brasileiras. Entre eles, a geógrafa argentina Maria Laura Silveira, que seria sua parceira nos últimos anos e seus títulos, é um exemplo inatacável.

O uso do território foi proposto por Milton Santos para dinamizar a noção de território estático, empregado por outras Ciências como Direito, Ciência Política, Sociologia e outras. Portanto, é importante para Santos (1997, 2000) a análise do território usado, ou seja, o emprego realizado pelo cidadão que se constitui a partir de uma lógica que compõe novos fluxos territoriais, distintos dos hegemônicos, para realizar a emergência de verdadeiros fluxos contra-hegemônicos no território.

É essa transformação que funciona como uma forma de resistência à lógica hegemônica do Estado, estudada e analisada por clássicos como Cristaler (1933), George (1966), Rochefort (1967) entre outros. Esse fenômeno vem sendo objeto de estudos desde uma análise realizada sobre o sistema de saúde brasileiro, a partir de uma unidade básica de saúde na região central da cidade de São Paulo, capital da região de São Paulo, por meio de uma dissertação de mestrado sobre essa questão

(IFCH-USP, 2002), bem como a investigação que levou à uma segunda dissertação de mestrado em Políticas Públicas de Educação (FE-Unicamp, 2006). Tais estudos possibilitaram compreender que tanto na organização da prestação de serviços de saúde, assim como na distribuição de vagas em escolas, são empregadas lógicas territoriais que pretendem disciplinar a população enquanto essa realiza movimentos de resistência que se materializam por meio da compreensão de tais formas técnicas, para empregarem mecanismos de enfrentamento dessa disciplina territorial estatal e atingir seus fins, no caso da educação, a obtenção da vaga na escola desejada.

De fato, este trabalho é tomado no âmbito dos estudos de Foucault que se desenvolvem sobre o "Último Foucault", apenas do curso oferecido por este filósofo francês, pensador, no Collège de France, no verão de 1977-1978. É, portanto, na interface da Geografia, com Antropologia, Política, Economia, Demografia, Estatística e História, que é fundamentalmente possível olhar para uma lógica de estado do surgimento de 'um governo de homens' (FOUCAULT, 2008).

2. Retrospectiva profissional e relação com a investigação

Após doze anos dessa sessão de trabalho e um longo curso de educação básica como professor das últimas séries da Educação Básica e da Escola Secundária Brasileira (1997-2012), além de quatro anos no ramo de Supervisão Educacional, Regional Campinas Leste (2008 -2012) e outras, a partir daí, no processo de formação de professores para os cursos de graduação (2010-2011, 2012-2018), compreensão desses movimentos no território e de esses usos amadureceram muito.

Naquela época, o significado desta pesquisa era o de estudar a dinâmica empregada pelos pais de alunos de uma escola de Campinas, que se distingue pela qualidade de seu ensino e pelo comprometimento de seus professores e do corpo docente e administrativo, em obter um lugar para esta instituição. Um lugar "luminoso" na área, diz Santos (1997), por causa do reconhecimento público e do jeito cotidiano de valor dessa escola localizada em um bairro elegante de Campinas, com um recorde de ser o local das políticas. instituições distintas e de vanguarda, como a "Escola Padrão" e outros programas que ampliaram o conhecimento popular a alguns fatos, como a baixa rotatividade de profissionais, a alta porcentagem de professores admitidos e, portanto, o cuidado dos pais em relação ao acompanhamento de seus filhos por meio de encontros frequentes e contatos com a direção pedagógica e a coordenação pedagógica da escola, visitas frequentes da supervisão escolar e apreensão de todos esses "indicadores de qualidade" diferenciados, uso contínuo

denúncias relacionadas à reserva de lugares, preferências por aquela ou esta família sem critérios universais, entre outros.

Há um processo curioso que diz respeito, em parte, aos fatos e evidências de uma instituição escolar que funcionou bem, mas que, por outro lado, teve sua proeminência ou "luminosidade" acentuados em função. (incluindo o diretor e o coordenador pedagógico) que impossibilitam trabalhar com as condições mínimas de bom desenvolvimento (SILVEIRA, 1996, SANTOS, 1997, 2000, SANTOS & SILVEIRA, 2001).

No entanto, o que despertava a curiosidade de todos que ali trabalhavam era a maneira como os pais e a família se apropriaram da lógica estatal de organização das ações e de distribuição das vagas para escolas no território. Nesse processo, famílias e estudantes responsáveis aprenderam não apenas a lógica territorial de formulação de políticas, mas os meios necessários para alcançar o objetivo proposto de obter uma vaga na Escola Pública João Lourenço Rodrigues. Cambui, Campinas, objetivo final de toda a estratégia desenvolvida desde os tempos da pré-escola brasileira. Explico: como a regra era residir próximo da escola, para obter a vaga, os pais já lutavam por vagas naquela escola que, anos mais tarde, daria oportunidade aos seus filhos terem uma transferência para a escola João Lourenço Rodrigues.

3. Metodologia da Pesquisa e análise

O investigador teve acesso privilegiado a esse conjunto de fatos e ao local de coleta de dados, pois trabalhou nessa instituição pública como professor de geografia entre 2003 e 2008. Assim, foi possível conversar cotidianamente com alunos, pais e alunos todos os dias, família, professores, gestores e outros funcionários não menos importantes do que faxineiros, merendeiras, cuidadores, uma audiência que não se destacou nas qualificações acadêmicas (exceções, mesmo entre professores e funcionários pedagógicos de administração), mas por causa de um conhecimento próximo e misturado com as famílias, viu muitos funcionários tiveram seus filhos, netos, sobrinhos, entre outros membros da família nesta unidade acadêmica.

Alguns professores e funcionários tinham estado com esses membros da família durante anos nessa escola. Era comum os professores terem seus filhos, sobrinhos e vizinhos, entre outros, como alunos. Portanto, tratava-se de um universo de grande proximidade e, ao mesmo tempo, que sofreu, muitas variações e transformações ao longo do tempo. Em síntese, a região periférica de Campinas superpovoou-se enquanto a região central esvaziou-se. No mesmo sentido, houve um

envelhecimento do pessoal remanescente nas regiões centrais, o que fez com que fosse necessário, ao menos em parte, acolher crianças residente em localidades mais distantes desse núcleo central no qual se localizam muitas escolas, quase que sem público local. Esse movimento de periferização da população escolar, acentuada no tempo, fez com que fosse criado verdadeiro cinturão de faixas e distritos periféricos além de Rodovias que marcavam, em épocas anteriores, os limites da cidade, tais como as Rodovias Anhanguera e Bandeirantes. Desse modo, essa expansão dos lugares habitados em Campinas criou outras "cidades", distantes da região central, que ainda concentra grande número de instituições públicas de educação e saúde, que não chegaram a ser instaladas nessas áreas de expansão urbana. Assim, não foi a cidade que gradualmente instalou as escolas de acordo com as necessidades da população, mas uma rede de outros serviços lógicos e de sincronização permaneceu, tiveram seus usos e funções atualizados. Isso resultou em falta de habitantes na região central, especialmente de crianças, para ocuparem as escolas, ao passo que uma enorme surgiu um necessidade enorme em áreas periféricas privadas desses serviços. Como resultado, as viagens "pendulares" aumentaram e as pessoas que não têm meios de transporte precisam de serviços de transporte coletivo, de acordo com a lógica da periferia das teorias clássicas dos movimentos de deslocamento.

De todas essas observações preliminares, uma pesquisa sistemática foi realizada a partir de um levantamento de informações sobre o bairro de residência, a escola anterior, o motivo da escolha da escola atual, entre outras informações que confirmaram o que as conversas informais mencionaram, façam isso na íntegra. Foi a compreensão da lógica das regras sobrepostas no território, que regulam o fluxo de pessoas e orientam as estratégias de deslocamento na área urbana que fez com que os alunos, não apenas procurassem um lugar em EE João Lourenço Rodrigues, mas, de forma surpreendente, buscassem um lugar na escola anterior que daria a "boa transferência" para esta escola conhecida "qualidade". Dessa forma, antecipar a implementação da lógica do Estado significa "contornar" a norma para o posto vago escola da educação básica (4 e 5 anos) para escola municipal Cristiano Volkart, principal "origem" de transferências de alunos para o "João Lourenço", justamente na passagem dos 5 para os 6 anos para aí permanecer até, praticamente, a maioridade - 18 anos - e a conclusão do ciclo de escolarização básica brasileira. Dessa maneira, viabilizar o ingresso do filho ou da filha no Cristiano era, no futuro, obter uma transferência para o João Lourenço e, dessa forma, solucionar a problemática ou o embaraço criado pelas lógicas de encaminhamento de alunos de uma escola para a outra.

Destaque-se que a escola Cristiano Volkart se distancia da escola João Lourenço Rodrigues aproximadamente 1,6 km. Contudo, esse percurso é cortado por

uma avenida de grande fluxo, denominada popularmente como Norte-Sul (Avenida José de Souza Campos). Isso significa que essa transferência de alunos da primeira para a segunda não necessariamente atende a necessidade dos pais. Por outro lado, esse problema aparente tem sido minimizado pelo fato de que os alunos residem cada vez mais longe, tanto de uma quanto de outra escolas. Portanto, o deslocamento cotidiano do aluno não é exatamente da localidade que acolhe a primeira escola até a segunda, mas da residência da família à segunda – que implica em contratação, invariável, de serviços privados de deslocamento de alunos - “peruas escolares”, mas que já eram demandadas na época anterior, para que chegassem ao Cristiano Volkart.

É necessário ainda mencionar a alta porcentagem de estudantes que residem em áreas distantes, fora de qualquer lógica de direcionamento estatal para ocupar uma vaga nessas escolas centrais, em muitos assentamentos urbanos de baixa renda (favelas) e que, não obstante, tem seus filhos realizando um grande esforço cotidiano para chegar ao João Lourenço. Por outro lado, observava-se um número expressivo de veículos que, diariamente, por meio de veículos particulares ou serviços de transporte privado de escolares, traziam um grande número de alunos para a escola como se fossem privados. É essa lógica comum nas escolas particulares, que não seguem essas regras e cujas famílias não estão sujeitas ao fluxo de transporte público e caminhos, mas às instalações de veículos particulares e “ônibus escolares” -e-trazer ou casa da escola). O efeito cotidiano foi percebido pelos fiscais e pela equipe da escola pelos frequentes atrasos desses veículos coletivos particulares, tolerados, e ocasionais atrasos, intolerantes, e que culminaram na convocação dos pais, o tempo de classe e outras medidas desproporcionadas e lacunas dependendo dos meios utilizados pelos alunos para chegarem à escola.

Assim, o estudo quantitativo e qualitativo, realizado entre 2003 e 2006, mas que persiste em seus efeitos e lógica até o momento, mostrou que o processo de transferência automática realizado a partir dos últimos anos da educação infantil e do ensino fundamental os brasileiros foram compreendidos e utilizados pelos pais dos alunos em uma lógica territorial que dá prioridade a marcos e contra-mas, por outro lado, territorialmente, significa basicamente um desvio do estado lógico do planejamento e o movimento de cidadãos no território. Assim, em vez de restringir a mobilidade territorial desejada pelo planejador, o estudo revelou que os pais antecipam o momento da transferência e antecipam a futura transferência para o ensino fundamental e a faculdade já em processo de definição da matrícula. na educação da pré-escola à escola.

4. Considerações Finais

Será que as autoridades de educação pública brasileira e campineira não estariam cientes de tais lógicas, de tais resistências, de tais estratégias familiares para obtenção de vagas em escolas distantes do lugar de residência, que demandariam das famílias e dos próprios alunos esforços adicionais cotidianos, incluído custos financeiros não razoáveis para enviar seus filhos a um serviço público educacional? A resposta é não. Elas reconheceram, no entanto, o fracasso do Estado administrativo em prover um território justo para serviços públicos essenciais e, por outro lado, aqueles que não se submeteram à lógica do Estado por "oporem-se" por seus próprios meios, para empregar suas lógicas e necessidade a partir do território usado. É, pois, a lógica da emergência de áreas luminosas e opacas, as possibilidades de deslocamento no território, a resistência e as possibilidades de apropriação do espaço que tornam o corpo teórico de Milton Santos uma referência sempre fundamental à compreensão do espaço urbano campineiro, paulista e brasileiro.

A Geografia, portanto, tem contribuído muito e apropriadamente, também, com expressões próprias de um campo interdisciplinar entre as ciências humanas e sociais, mas resignou, por meio do trabalho de Milton Santos, o profundo significado do território, território utilizado.

Références bibliographiques:

- CRISTALLER W., (1933), *Die Zentralen Orte in Suddeutschland (Os Lugares Centrais no Sul da Alemanha)*
- FOUCAULT M. (2008), *Segurança, Território e População (Curso no Collège de France, 1977-78)*, São Paulo, Martins Fontes
- GEORGE P. (1966), *Geografia da População*, Paris, PUF
- PEREIRA D.d.S (2006), *A 'Ciranda das Vagas' e seus efeitos em uma escola pública da cidade de Campinas SP. Campinas (Dissertação de Mestrado - Educação)*, FE/UNICAMP
- PEREIRA D.d.S. (2002), *O Sistema Sanitário e o Uso do Território na região central da cidade de São Paulo. São Paulo (Dissertação de Mestrado - Geografia Humana)*, FFLCH/USP
- PEREIRA D.d.S. (2000), *Unidade Básica de Saúde: espaço e poder. São Paulo, IS/SAÚDE/SES/SP (Monografia de Aprimoramento Profissional em Saúde Coletiva - Residência em Saúde Coletiva para não-médicos)*
- ROCHEFORT M. (1967), *O Problema da Regionalização no Brasil*, Rio de Janeiro, IPEA
- SANTOS M. (2000), *Por uma outra Globalização*, São Paulo, Record

- SANTOS M. (1997), *A natureza do Espaço. São Paulo*, Hucitec, 2^a. Ed.
SANTOS M. et SILVEIRA M.-L. (2001), *Brasil: território e sociedade no início do século XXI*, São Paulo, Record
SILVEIRA M.-L. (1996), *Argentina: um país, um território*, Tese doutoral (Geografia). São Paulo, LABOPLAN

**L'espace comme important concept dans la Sociologie de l'Éducation:
une approche utile pour comprendre l'expansion de l'école privée dans la
banlieue de la ville de São Paulo - Brésil**

*Adriana SANTIAGO ROSA DANTAS
Doctorante en Sociologie de l'Éducation
UMR D&S - Développement et Sociétés
Université de São Paulo (Brésil) et Université Paris 1
novadrica@gmail.com*

Au Brésil le clivage entre les écoles publiques et privées est profondément lié aux inégalités sociales. Cette séparation peut être considérée comme une des dimensions centrales de la ségrégation sociale entre les riches et les pauvres. D'un côté, les établissements d'enseignement primaire et secondaire privés ont été considérés comme l'école des élites ; d'un autre côté l'offre publique a été destinée aux classes populaires. Il est donc acquis pour le bon sens des brésiliens que les écoles publiques sont donc réservées aux classes populaires de la banlieue.

Le concept « d'espace » devient important dans ma recherche de doctorat intitulée « *Les écoles privées dans la banlieue de São Paulo* » que je mène à l'Université de São Paulo sous la direction du professeur Maria da Graça SETTON. En effet, la proposition est de faire une étude exploratoire de l'expansion du marché scolaire dans la banlieue d'une grande métropole comme São Paulo au Brésil. Cette recherche interroge la distribution de ce marché dans les différents quartiers de la banlieue, avec comme hypothèse l'hétérogénéité sociale. La ville est divisée officiellement en cinq régions (Centre, Est, Ouest, Nord et Sud), 32 sous-préfectures et 96 districts. La région

Est (avec 12 sous-préfectures et 33 districts) a été choisie pour l'étude parce qu'elle est la plus peuplée (environ 4 millions d'habitants) et la plus stigmatisée à cause de sa violence et de sa pauvreté.

Cette communication vise à présenter quelques problématiques théoriques sur l'approche entre l'espace et la sociologie de l'éducation.

1. La contextualisation des écoles publiques et privées au Brésil et à São Paulo.

Pour comprendre la différence entre les écoles publiques et privées, il faut revenir brièvement sur l'histoire de l'éducation brésilienne. Lorsque le Brésil était une monarchie portugaise entre 1822 et 1889, l'éducation était privée et destinée aux élites de l'empire, dont l'Église catholique était responsable (Romanelli, 2006; Cury, 2008). La société était alors composée pour les européens, par les hauts et moyens cadres sociaux y compris les travailleurs libres, et pour les africains, par les esclaves qui l'avaient soutenu par leur travail. Après l'abolition de l'esclavage en 1888, le peuple noir ne pouvait toujours pas fréquenter l'école.

La proclamation de la République a eu lieu en 1889. La nouvelle constitution républicaine de 1891 a révoqué le catholicisme comme la religion officielle, instaurant ainsi la séparation entre l'Église et l'État. Ainsi, l'éducation est passée à la charge de l'État (Valente, 2018). Reste que le pouvoir social catholique a continué à agir comme le principal représentant de l'enseignement brésilien. Plusieurs ordres religieux offraient l'éducation élémentaire pour les enfants dont les parents pouvaient payer leurs études (Almeida, 2009).

L'idéal de l'école publique, laïque et gratuite a commencé à être défendu fortement vers les années 1930 par les adeptes de la « Nouvelle École », comme Anísio Teixeira qui a rompu avec l'Église catholique sous l'influence des pensées de l'américain John Dewey, dont il avait été le disciple (Nunes, 2001). C'est la Constitution de 1934 qui a instauré un enseignement primaire obligatoire publique et gratuite pendant quatre ans. En revanche, le droit universel de l'école élémentaire pendant huit ans a été instauré à la fin des années 1960. L'universalisation de l'accès à l'inscription publique a seulement été mise en place au XX^e siècle, après la Constitution Fédérale de 1988 et la loi de 1996 *Diretrizes e Bases da Educação Nacional* (lignes directrices et bases de l'éducation nationale) (Oliveira, 2007).

Pendant le XX^e siècle, la ville de São Paulo est devenue le principal pôle industriel du Brésil. Ceci est dû à la transition économique du Brésil à la fin du XIX^e

siècle (fin de la monarchie) dont la main-d'œuvre fournie par les esclaves a été remplacée par le travail libre dans l'agriculture. Pour la ville de São Paulo s'est ajouté à ce phénomène les débuts de l'industrialisation du pays, qui a essentiellement commencé dans cette ville. (Dean, 1991; Carone 2001). Actuellement, elle est la ville la plus peuplée avec 11 millions d'habitants en 2010, selon les dernières données officielles brésiliennes.

La demande des travailleurs étrangers pour l'industrie (y compris dans d'autres régions du Brésil) a fait que le nombre d'habitants dans cette ville est passé de 2 millions en 1950 à 8,5 millions en 1980, 30 ans plus tard. São Paulo a grandi de façon désordonnée, avec de grandes banlieues autour du centre-ville, comme la région de l'Est. Ces nouveaux travailleurs ont lutté pour l'obtention d'écoles publiques qui ont été construites pendant le XX^e siècle (Sposito, 2001). Tandis que la banlieue s'agrandissait, les écoles publiques augmentaient dans cet espace. Et effectivement, ce phénomène a consolidé la croissance des alentours du centre-ville comme le lieu privilégié des écoles publiques.

L'hypothèse de cette recherche serait que la naturalisation et la dichotomisation entre l'espace central des écoles privées et l'espace de la banlieue des écoles publiques cacheraient les processus de la production de l'espace comme l'ont changé les agents du marché scolaire privé au cours du XX^e siècle.

2. L'interrogation de l'hétérogénéité spatiale de la banlieue à travers les écoles privées.

L'hétérogénéité de la banlieue est déjà assumée dans les sciences sociales brésiliennes. Pour cette raison, quelques chercheurs désignent « banlieues » au pluriel pour désigner sa diversité sociale (Ivo, 2010. Marques, 2005). Certaines recherches récentes démontrent l'augmentation des inscriptions de groupes populaires dans les écoles privées (Medeiros & Januário, 2014 ; Perosa et al, 2015 ; Siqueira & Nogueira, 2017) ; par contre il y a un peu moins de recherches qui font l'association entre les transformations sociales de la banlieue et celles des écoles privées. (Perosa, Lebaron & Leite, 2015 ; Perosa & Dantas, 2017).

La très forte ségrégation scolaire dans laquelle il y a la prégnance du réseau des écoles privées est un aspect important pour comprendre les différences sociales. Selon les données officielles brésiliennes, 88% des inscriptions de l'enseignement de base (ce qui correspond à l'enseignement primaire et secondaire en France) relèvent du réseau public et 12% du réseau privé au Brésil. En revanche, pour la ville de São Paulo les

pourcentages ci-dessus sont différents à savoir 76% d'inscriptions en public et 24 % en privé.

Tableau 1: Nombre et inscriptions dans l'enseignement de base de la ville de São Paulo (2015)

Réseau	Nombre d'écoles	%	Inscriptions des élèves	%
Public	4.100	58	2.313.240	76
Privé	3.024	42	712.242	24
Total	7.124	100	3.025.482	100

Source: Infocidade: Censo 2015 INEP/MEC Estabelecimentos Escolares e Matrículas em Educação Básica, segundo Tipo de Escola e dependência Administrativa Município de São Paulo 2015

On peut remarquer que le pourcentage d'inscriptions dans les écoles privées (24%) est différent de celui du nombre d'écoles privées (42%), ce qui veut dire qu'il faut analyser comment ce marché a grandi et qui sont les agents sociaux impliqués dans le processus.

Les premiers résultats de la recherche de doctorat montrent l'expansion de l'école privée primaire et secondaire dans l'espace urbain de la zone Est depuis le milieu du XX^e siècle, et une croissance continue jusqu'à l'époque actuelle. Cette expansion est (ou a été) hétérogène selon les districts en raison du processus d'urbanisation que la région Est a subi. La cartographie des écoles en annexe montre que celles-ci ont été fondées au cours du XX^e et XXI^e siècles.

3. La problématique théorique sur l'espace et la sociologie de l'éducation

Ces données proposent quelques défis quant à l'association entre la sociologie de l'éducation et la géographie pour comprendre l'expansion scolaire privée dans l'espace urbain de la ville de São Paulo. D'abord, quel concept sur la production d'espace faut-il utiliser? Enfin, comment analyser les agents sociaux du marché scolaire privé par rapport aux transformations urbaines de la banlieue ?

Dans les études de sociologie, la dichotomisation banlieue/école publique et centre/école privée dans la ville de São Paulo a amené un champ aveugle, selon Henri Lefebvre sur les agents du marché scolaire privé qui existaient au cours du XX^e siècle. Ce qui veut dire qu'une partie de la réalité de l'espace urbain nous échappe. Les données laissent entendre que ces agents avaient agi dans la banlieue en offrant une place aux écoles privées destinée à un groupe spécifique qui en avait envie. Elles suggèrent également qu'il y a eu un marché scolaire qui a augmenté au cours du temps. Donc, il faut s'interroger sur « quel est le sens de l'installation d'une école privée dans un quartier de la banlieue » ? Et « comment la création de ces établissements ont changé le paysage urbain et l'infrastructure locale » ?

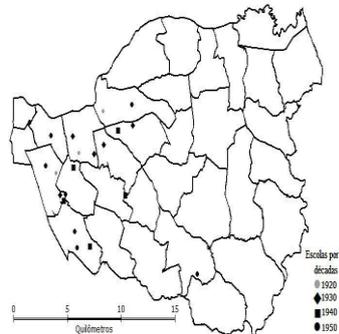
Il n'y a pas encore de réponses à ces questions, mais, je cherche un chemin théorique pour faire le lien entre la sociologie de l'éducation et le concept géographique d' « espace ».

Références bibliographiques :

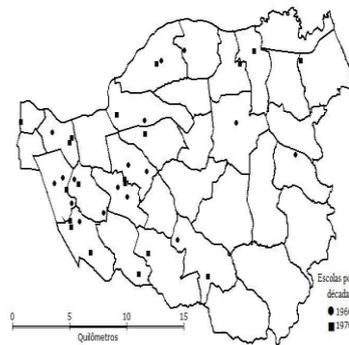
- ALMEIDA A.-M.F (2009), *As escolas dos dirigentes paulistas: ensino médio, vestibular, desigualdade social*, Belo Horizonte: Argvmentvm
- CARONE E. (2001), *A Evolução Industrial de São Paulo (1889-1930)*. São Paulo, Editora SENAC São Paulo
- CENTRO DE ESTUDOS DA METROPOLE (CEM) (2012), *Base de divisão territorial da Região Metropolitana de São Paulo (2010)*, São Paulo, CEM
- CENTRO DE ESTUDOS DA METROPOLE (CEM) (2013), *Base cartográfica Digital Georreferenciada das Escolas da Região Metropolitana de São Paulo*, São Paulo, CEM
- CENTRO DE ESTUDOS DA METROPOLE (CEM) (2016), *Base de Escolas Georreferenciadas na Região Metropolitana de São Paulo (2013)*, São Paulo, CEM
- DEAN W. (1991), *A industrialização de São Paulo (1880-1945)* Trad. Octavio Mendes Cajado. 4^a. ed. Rio de Janeiro, Editora Bertrand Brasil
- DI MÉO G. (2014), *Introduction à la géographie sociale*, Paris, Armand Colin
- IVO A.-B.-L. (2010), « A periferia em debate: questões teóricas e de pesquisa », *Caderno CRH*, Salvador, v.23, n° 58, jan/abr 2010, pp. 9-15
- MARQUES E. (2005), « Espaço e grupos sociais na virada do século XXI », *São Paulo: segregação, pobreza e desigualdades sociais*, São Paulo, Editora Senac São Paulo

- MEDEIROS J. et JANUÁRIO A. (2014), « A nova classe trabalhadora e a expansão da escola privada nas periferias da cidade de São Paulo », *38º Encontro Anual da Anpocs*, Caxambu, MG
- MORSE R. (1970), « A conformação da cidade », *Formação Histórica de São Paulo (de comunidade a metrópole)*, São Paulo, Difel (1ª. ed. 1954)
- NUNES C. (2001), « Anísio Teixeira: a poesia da ação », *Revista Brasileira de Educação*, n°16, pp. 5-18
- PEROSA G.-S., DANTAS A.-S.-R., MARCON H. d. S. et CRUZ I.-L.R. (2015), « Transforations des classes populaires et de l'offre scolaire à São Paulo », *Brésil(s)*, n° 8
- PEROSA G.-S. et DANTAS A.-S.-R. (2017), « A escolha da escola privada em famílias dos grupos populares », *Educação e Pesquisa*, vol.43, n°4 pp. 987-1004
- PEROSA, Graziela Serroni; LEBARON, Frédéric & LEITE, Cristiane. O espaço das desigualdades educativas no município de São Paulo. In *Proposições Unicamp - Campinas/SP*, v. 27, 2015.
- SIQUEIRA A.-R. et NOGUEIRA M.-A. d. L.-G. (2017), « Focusing on a specific segment of the private education system: low-cost private schools », *Educação e Pesquisa*, vol.43, n° 4, pp.1005-1022
- SPOSITO M.-P. (2001), *O povo vai à escola: a luta popular pela expansão do ensino público em São Paulo*. 3ª. Ed. São Paulo, Edições Loyola
- VALENTE G.-A. (2018), « Laicidade, Ensino Religioso e religiosidade na escola pública brasileira: questionamentos e reflexões », *Pro-Posições*, vol.29, n° 1, pp. 107-127

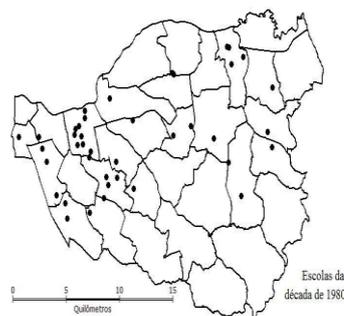
Annexes : Cartes



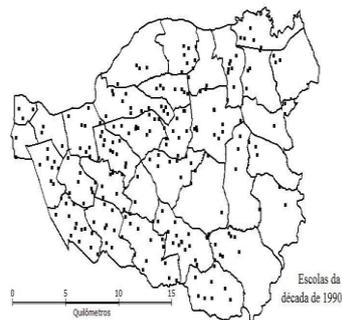
Carte 1: Lés écoles privées jusqu'aux années 1950. Source: CEM, 2013; 2016 (Censo 2013 INEP/MEC). Cadastro de Escolas Secretaria da Educação. "Relação de Escolas Ativas com Data do Ato de Autorização/Criação, 2016"



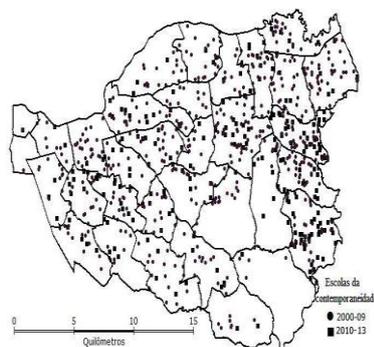
Carte 2: Lés écoles privées des années 1960-1970. Source: CEM, 2013; 2016 (Censo 2013 INEP/MEC). Cadastro de Escolas Secretaria da Educação. "Relação de Escolas Ativas com Data do Ato de Autorização/Criação, 2016"



Carte 3 : Lés écoles privées des années 1980. Source: CEM, 2013; 2016 (Censo 2013 INEP/MEC). Cadastro de Escolas Secretaria da Educação. "Relação de Escolas Ativas com Data do Ato de Autorização/Criação, 2016"



Carte 4 : Lés écoles privées des années 1990. Source: CEM, 2013; 2016 (Censo 2013 INEP/MEC). Cadastro de Escolas Secretaria da Educação. "Relação de Escolas Ativas com Data do Ato de Autorização/Criação, 2016"



Carte 5 : Lés écoles privées du XXIème siècle. Source: CEM, 2013; 2016 (Censo 2013 INEP/MEC). Cadastro de Escolas Secretaria da Educação. "Relação de Escolas Ativas com Data do Ato de Autorização/Criação, 2016"

Entre espace et pouvoir : les défis de la souveraineté indigène

Valentin CLAVÉ-MERCIER

Doctorant en Sciences politiques

Departamento de Teorías y Formas Políticas y Geografía Humana

Universidad Complutense de Madrid

clavemercier.val@gmail.com

Le contenu de cette communication s'appuie sur une recherche doctorale en cours de réalisation et centrée sur les revendications et mobilisations de souveraineté indigène en Nouvelle-Zélande. Bien que mon étude de cas se limite au contexte néozélandais, j'utilise un cadre théorique plus ample incluant les peuples indigènes d'Australie et du Canada, expliquant ainsi certaines références à leurs situations politiques. Réalisant une thèse en Sciences Politiques dans un laboratoire de Géographie Politique, cette communication vise donc à expliquer et illustrer l'utilisation d'une perspective spatiale dans l'étude d'une notion comme la souveraineté, habituellement étudiée de manière unidisciplinaire par la théorie politique, le droit ou les relations internationales. Depuis les années 1970 et dans un contexte global de mobilisations indigènes, la Nouvelle-Zélande a connu d'importants mouvements sociaux, politiques et culturels indigènes dénommés généralement « la Renaissance Maori ». Ce mouvement maori polymorphe cherche à la fois à améliorer les conditions de vie des maoris, ainsi qu'à obtenir réparation pour les processus de colonisation passés et la reconnaissance d'un statut sociopolitique propre qui leur permette de récupérer une certaine autonomie et autogestion.

Une demande a été constamment mise en avant par ces mouvements : la revendication de souveraineté indigène. Ces demandes de reconnaissance officielle et institutionnelle se sont vues rejetées depuis les débuts de la colonisation grâce à un ensemble d'instruments juridico-politiques. Le cas maori est spécifique du fait de la signature d'un traité entre la couronne britannique et une majorité de chefs maoris en 1840, stipulant qu'ils cédaient la gouvernance à la Couronne tout en conservant leur souveraineté. Même s'il s'agit de l'un des rares cas de reconnaissance de souveraineté indigène au monde, le traité est plus connu pour ses innombrables violations ainsi que les débats sur la terminologie et la traduction exactes du texte accordé. Les deux dernières décennies ont été marquées par des « accords de réparation » signés entre certaines tribus maories et le gouvernement néozélandais, mais ceux-ci n'octroient aucune autorité politique, mais seulement des compensations économiques et des terres en régime de propriété privé.

Mon intérêt de recherche se centre donc concrètement sur cette revendication de souveraineté : ses discours, son contenu, sa conception, sa pratique. Il est important de souligner que la perspective indigène apporte une conception substantiellement différente à la vision traditionnelle occidentale. Bien qu'elle intègre aussi certains des aspects « classiques » occidentaux, la souveraineté indigène n'est pas centrée sur l'Etat et ne se considère pas comme une imposition d'un pouvoir supérieur, elle est multi-relationnelle et met l'accent sur l'interdépendance et les relations égalitaires (entre souverains, entre individus, avec la Nature) et c'est une conceptualisation chargée de valeurs (autonomie, paix, respect de l'intégrité et la différence).

Ma thèse s'appuie sur une conception de la politique comme création radicale contingente, une vision développée notamment par Weber, Bourdieu, Laclau, Mouffe ou Rancière et parfaitement définie comme « *lutte pour le sens ou lutte de valeurs contingente à travers de laquelle opère la configuration ou reconfiguration même de la communauté, des acteurs et des politiques* » (Franzé et Javier, 2015). Dans cette optique, il existe une profonde lutte pour le sens de la notion « souveraineté » entre une conception occidentale et indigène. Un aspect important de la reconfiguration de la communauté politique qui en découle est spatial et géographique. En effet, il est important de constater qu'il existe une relation automatique et (quasiment) incontestée entre souveraineté et Etat territorial dans la conceptualisation occidentale traditionnelle : la souveraineté se considère comme une affirmation d'autorité légitime sur un espace qui se transforme en territoire. D'un autre côté, comme tout phénomène sociopolitique, la revendication et mobilisation de souveraineté indigène ont leur propre spatialité et cherchent à transformer la géographie politique existante. En s'appuyant sur les nombreux auteurs qui ont signalé les multiples relations entre le politique et le spatial, on peut affirmer que la spatialité a donc une place centrale dans les questions de souveraineté.

Mais si la spatialité de la souveraineté dans la tradition occidentale paraît être inextricablement liée à la territorialité de l'Etat depuis le XVII^e s., quelle est donc la spatialité de la souveraineté indigène, autant dans ces revendications et mobilisations actuelles que dans sa projection potentielle et idéale ? Grâce à une alliance méthodologique et disciplinaire entre théorie politique et géographie politique j'aspire à répondre à cette question dans le cas maori. La souveraineté indigène amène nécessairement à (re)penser les relations entre espace et pouvoir, ainsi que la configuration spatiale du pouvoir, mettant donc en question les prétendues frontières entre disciplines académiques. L'interdisciplinarité s'impose alors comme une nécessité et une évidence pour comprendre la profondeur du phénomène souverain

indigène.

Dans le reste de cette communication je présente comment appliquer une perspective spatiale à cette problématique de la souveraineté indigène en présentant deux axes de relations entre espace et politique : l'étude de la spatialité propre aux mobilisations souveraines et l'analyse de la transformation de la spatialité étatique.

1. La spatialité propre à la souveraineté indigène

Un des principaux objectifs de cette recherche est celui d'étudier le déploiement de pratiques et stratégies spatiales dans la revendication et mobilisation du concept de souveraineté indigène. Il s'agit donc d'analyser l'influence de ces revendications politiques sur la configuration de l'espace, mais aussi l'utilisation de l'espace en soi afin de les visibiliser, les transmettre ou les matérialiser. L'espace ne serait pas ici compris comme simple surface des processus sociopolitiques mais comme leur médiateur et leur résultat : il délimite (fondements territoriaux de revendications tribales), il permet (utilisation politique de l'espace comme outil de lutte), il se transforme (du fait de ces luttes).

Plus concrètement, ma recherche mobilise plusieurs outils théoriques et analytiques en les confrontant à la réalité sociopolitique explorée au travers d'un travail ethnographique et d'analyse de documents. Je cherche par exemple à étudier la création de nouveaux espaces de par les revendications de souveraineté indigène et leur proximité avec les « hétérotopies » foucaaldiennes ou les « espaces différentiels » de Lefebvre. D'autre part, je considère la souveraineté indigène comme un phénomène multi-échelle allant du global au local mais créant aussi de nouvelles échelles de souveraineté au niveau même de l'individu avec certaines pratiques d'incarnation corporelle (« *embodiment* »). Les nouveaux « espaces virtuels » seront aussi abordés comme par exemple les chaînes de télévision et les radios maories ou même le développement d'espaces autonomes sur internet. Grâce à la trilogie analytique de l'espace proposée par Lefebvre (1974), cette thèse cherche à mettre en exergue les multiples « *géographies politiques imaginées, vécues et institutionnalisées* » (Biolsi, 2015). La notion de lieu (Agnew, 1987) sera elle aussi utilisée afin d'étudier son l'importance dans la revendication de souveraineté, au-delà de son aspect habituellement territorial. En effet, si bien des territoires souverains tribaux dans les réserves indiennes sont cruciaux, les lieux comme les *maraes* maoris ou les « lieux de mémoire » le sont tout autant. La cogestion de réserves naturelles ou de sites culturellement significatifs est aussi un phénomène spatial intéressant pour la compréhension de la souveraineté. Finalement, la spatialité de la souveraineté indigène comprend généralement

également un espace national pantribal qui constitue un nouvel espace politique permettant des actions et organisations conjointes, mais aussi un espace politique hybride ni tribal ni même indigène dans lequel la souveraineté indigène se défend sur la base d'une citoyenneté générique au territoire étatique mais depuis la particularité de l'identité indigène. Les sièges parlementaires réservés aux maoris ou les mobilisations en défense d'intérêts maoris utilisant les droits civils des citoyens néozélandais sont des exemples de cet espace politique hybride et de ses liens avec la souveraineté indigène.

La constatation de cette réalité diverse et du développement d'une spatialité propre à la souveraineté indigène amène nécessairement à démonter l'idée d'un espace politique homogène correspondant à l'état-nation. La souveraineté indigène se pense donc depuis une géographie politique multiple et hétérotopique, démontrant ainsi que l'Etat-nation n'est pas la seule imagination politique disponible.

2. La transformation de la géographie politique de l'état par la souveraineté indigène

Même si la géographie de la souveraineté indigène est plus complexe et va au-delà de l'Etat-nation, celui-ci reste une cible importante de ces revendications et mobilisations. En effet, ces dernières transforment la géographie politique de l'Etat, et les aspirations souveraines indigènes tentent de proposer des configurations politico-spatiales idéales qui sont du ressort de l'Etat.

Dans cette deuxième partie je présenterai donc différentes modalités d'aboutissement à la souveraineté indigène en relation à la géographie de l'état colonial existant. La première d'entre elle serait le *séparatisme* basé sur une déclaration d'indépendance unilatérale ou pactée et menant généralement à la constitution d'un nouveau territoire étatique. Très peu de mouvements indigènes défendent cette voie même si plusieurs soulignent que dans la configuration actuelle du système international cela semble plus accessible que de resignifier le concept de souveraineté. Par exemple l'*Aboriginal Provisional Government* émet des passeports et des actes de naissance en un bras de fer très inégal avec le gouvernement australien quant à la souveraineté sur le territoire et la population indigène. Une autre modalité possible serait la *souveraineté superposée* ou l'intégration de la souveraineté indigène dans le modèle politique étatique octroyant autorité sur un territoire donné à échelle intra-étatique (état fédéral, région, municipalité). Il s'agit certainement de la plus utilisée (territoire de Nunavut au Canada ou demande de création d'un septième état

indigène en Australie) mais étant une simple intégration au modèle politico-territorial de l'état, la souveraineté indigène est subjuguée à la volonté étatique. Ceci pourrait donc dériver vers un « auto-génocide légal » (Williams, 1986) où la souveraineté interne est octroyée avec la condition de ne pas entrer en conflit avec le souverain suprême, facilitant ainsi les processus d'assimilation.

Enfin, je tiens à présenter un modèle idéal qui pourrait naître d'une conjugaison des différentes lectures critiques et indigènes sur la souveraineté. Je désigne cette modalité comme *souveraineté polymorphique* qui serait composée de territoires souverains indigènes intégrés à l'organisation territoriale de l'état mais aussi d'autorités souveraines déterritorialisées pouvant être des conseils ou des organisations indigènes. Ces différentes sources souveraines indigènes travailleraient de plus en relation d'égalité et de coopération avec l'ancien état colonial, partageant la juridiction sur les territoires et les populations. Le problème reste la traduction institutionnelle et démocratique de ce modèle. Par le passé certaines initiatives ont essayé de constituer une forme politique similaire comme le Parlement Maori ou le Roi Maori mais n'ont jamais été officiellement reconnus et actuellement certaines institutions comme le Tribunal de Waitangi ou le Conseil Maori pourraient être des éléments de cette souveraineté mais sont très limités. Afin d'éviter ces possibles limitations, il est nécessaire qu'il existe une sphère de souveraineté indigène autonome et parallèle à une sphère de souveraineté étatique ainsi qu'une troisième sphère de coopération entre les deux. Il s'agit là d'une des propositions de transformation politico-constitutionnelle de Matike Mai Aotearoa. Cette modalité souveraine accentue et renforce le dialogue entre les unités souveraines indigènes (tout en acceptant une multiplicité de formes spatiales et politiques) mais aussi entre le bloc indigène et l'Etat. Il se dessine donc une combinaison territoriale-déterritoriale qui débouche sur une alliance de forces égales qui ouvrira des voies de coopération et de possible dépassement des dynamiques coloniales.

Références bibliographiques :

- AGNEW J. (1987), *Place and politics*, Sydney, Allen & Unwin
- BIOLSI T. (2005), *Imagined Geographies: Sovereignty, Indigenous Space, and American Indian Struggle* », *American Ethnologist*, vol.32, n°2, pp. 239-259
- FRANZÉ J. (2015), « La primacía de lo político: crítica de la hegemonía como administración » in WENCES I. (ed.), *Tomando en serio la Teoría Política*, Madrid, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales, pp. 168-169
- LEFEBVRE H. (1974), *La production de l'espace*, Paris, Éditions Anthropos

WILLIAMS R. (1986), « The Algebra of Federal Indian Law: The Hard Trail of Decolonizing and Americanizing the White Man's Indian Jurisprudence », *Wisconsin Law Review*, vol.7, pp. 219-299

L'innovation sociale et les territoires, un enjeu majeur pour l'économie sociale et solidaire

Sonia BENDIMERAD
Doctorante en Sciences Economiques
UMR CNRS 6590 ESO-Angers
Université d'Angers
sonia.bendimerad@etud.univ-angers.fr

Certains chercheurs ont récemment constaté qu'avec l'innovation sociale, le territoire de l'entreprise n'est plus seulement économique, il devient aussi géographique, politique et surtout social. (Torre¹, 2009 ; Ginet *et al.*, 2012). Bien que plusieurs auteurs aient étudié cette thématique, peu d'études ont examiné l'apport de l'innovation sociale sur le territoire (MacCallum³, 2009 ; Fontan, 2011 ; Garnier, 2012 ; Lacquement et Quéva, 2016 ; Simard, 2017).

Dans les années 2000, Moulaert a tenté d'établir certaines dimensions pouvant résumer les différentes pratiques qu'on peut avoir sur le territoire. Il s'agit par exemple de réaliser des actions en faveur de la population locale, des actions pouvant renforcer les liens entre les stratégies économiques et les politiques sociales, des formations professionnelles adaptées aux besoins¹¹ et aux capacités des populations locales, des actions développant des activités de production pour satisfaire les besoins locaux, avec un potentiel de nouveaux emplois pour les populations locales. Dans une revue de littérature sur le développement territorial, Hillier et ses collègues rattachent l'innovation sociale à des modèles de région sociale¹². Grossetti cherche à élargir la

¹¹ Les besoins prioritaires relèvent du logement, du vêtement et de la nourriture, mais intègrent aussi l'éducation, la culture et la démocratie.

¹² La notion de développement territorial renvoie à l'intégration de trois dimensions essentielles : les territoires, leurs parties prenantes et les usages des sols. En effet, cette notion montre que les territoires ne sont plus des entités géographiques, mais ils renvoient à des relations organisées, des groupes ou des populations particulières qui se reconnaissent dans des projets communs.

notion de système productif local en y intégrant la prise en compte de l'innovation sociale. L'approche territoriale conduit donc à travailler le concept comme une nouveauté qui n'est ni le produit d'un acteur public, ni celui d'acteurs privés, mais au contraire le produit d'un collectif territorial. Plus récemment, Klein a pu démontrer que l'innovation sociale est susceptible de contribuer au renforcement des capacités locales et ce, tant sur le plan social qu'économique. L'innovation sociale apparaît depuis peu comme une nouvelle alternative pour répondre à des besoins locaux, dans le but de donner un second souffle à l'économie des milieux fragiles. D'autres auteurs se sont spécialisés sur le thème en abordant le sujet de l'ancrage territorial pour souligner que chaque entreprise innovante socialement, construit, édifie et s'approprie son propre territoire, son propre réseau. En dépit du fait qu'elle s'ouvre rarement les premiers temps aux territoires extérieurs¹³, l'innovation sociale sera intrinsèquement appelée à être multipliée, appliquée à d'autres situations locales¹⁴.

Ainsi, après avoir présenté la revue de la littérature en rapport avec notre sujet de recherche, nous nous sommes appuyés sur une étude exploratoire basée sur deux territoires (Alger-Angers) en faisant en sorte que les associations soient de même métier et dans le même secteur. Par ailleurs, afin d'étudier, analyser, mesurer l'innovation sociale, nous l'avons étudié par le biais de l'outil ADIS (Auto-diagnostic de l'innovation sociale). Et à partir de cela, nous avons pu constater que la prise en compte du territoire dans l'innovation sociale se présente comme la capacité des sociétés locales à traduire la proximité géographique et relationnelle en réseau de coopération partenariale, et se saisir des éléments matériels et immatériels du territoire local pour concevoir et valoriser des ressources économiques nouvelles.

Références bibliographiques :

- FONTAN J-M. (2011), « Développement territorial et innovation sociale », in BELLEMARE G. et KLEIN J.L. (dir.), *Innovation sociale et territoire. Convergences théoriques et pratiques*, Sainte-Foy (Canada), Presses de l'Université du Québec, p. 22
- GARNIER J. (2012), « Appareil productif, territoire, dialogue social : pourquoi innover ? », *Innovations*, vol. 2, n°38, p.167
- GINET P. *et al.*, (2012), « L'information au service du territoire », *Documentaliste-Sciences de l'Information*, vol.49, n°4, p. 27

¹³ C'est-à-dire aux autres entreprises, aux autres secteurs, aux autres régions.

¹⁴ Son expérimentation à un endroit favorise son implantation ailleurs.

- GROSSETTI M. (2004), « Concentration d'entreprises et innovation : esquisse d'une typologie des systèmes productifs locaux », *Géographie, économie et société*, vol. 6, n° 2, p. 175
- HILLIER J., MOULAERT F., NUSSBAUMER J. (2004), « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, économie et sociétés*, vol. 6, n° 2, p. 140
- KLEIN J-L. (2012), « L'économie sociale et solidaire et la lutte contre la pauvreté en milieu local : le cas du Québec », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 325, p. 67
- LACQUEMENT G. et QUEVA C. (2016), « Introduction. Innovations sociales et développement des territoires dans les campagnes européennes », *Norois, environnement aménagement et société*, vol. 4, n° 241, p. 8
- LE CORROLLER C. (2012), « Mots et sens du territoire dans les démarches d'innovation sociale en Basse-Normandie », *Géographie, économie, société*, vol.14, n° 3, p. 298
- MacCALLUM D. *et al.*, (2009), *Social Innovation and Territorial Development*, Farnham, éditions ASHGATE, p.16.
- MOULAERT F. *et al.*, (2005), « Towards Alternative Model(s) of Local Innovation », *Urban Studies*, vol. 42, n°11, p. 1977
- SIMARD M. (2017), « L'économie sociale au Bas-Saint-Laurent : son impact à l'émergence d'un modèle de développement territorial progressiste », *Géographie, économie, société*, vol. 19, n°1, p. 77
- TORRE A. (2009), « Retour sur la notion de Proximité Géographique », *Géographie, économie, société*, vol.11, n°1, p. 64

La dimension spatiale des déplacements à pied domicile-travail : des ancrages théoriques et méthodologiques interdisciplinaires

Elena PENNEC
Doctorante en sociologie
UMR CNRS 7324 CITERES
Université François Rabelais (Tours)
elena.pennec@etu.univ-tours.fr

Un des grands objectifs de notre travail de thèse consiste à analyser les vécus des déplacements à pied domicile-travail. La question de l'espace est au centre de nos interrogations et de nos inflexions méthodologiques. En effet, nous nous attelons à rendre compte de la manière dont les marcheurs interagissent avec leur environnement et dont ils perçoivent les espaces qu'ils traversent. L'originalité de notre approche est le recours à des travaux qui relèvent de différentes disciplines et nous aident à construire nos outils d'investigation.

Le plus grand défi auquel nous avons été confrontés est de trouver des méthodes qui facilitent la mise en mots, qui aident les marcheurs à restituer leurs expériences. De nombreux chercheurs dans des disciplines très variées (architecture, géographie, urbanisme, psychologie sociale, sociologie) ont mis au point des méthodes originales pour traduire l'espace en accordant la part belle à la parole habitante.

1. Faire parler le vécu des déplacements à pied

À l'instar de chercheurs qui s'intéressent à la marche dans sa dimension anthropologique, notamment à l'expérience du corps et des sens dans les ambiances urbaines¹⁵, nous cherchons à mettre au jour les perceptions (sensorielles et affectives) éprouvées dans l'environnement. Ces travaux montrent en quoi l'ambiance des lieux, la perception et les compétences motrices du piéton sont sollicitées en même temps par la marche. Tout comme eux, notre intérêt se porte sur les vécus des déplacements réalisés à pied, sur les expériences sensibles dans l'environnement au cours des cheminements. En effet, nous supposons que les récits du vécu des déplacements vont permettre d'identifier des raisons sous-jacentes à la pratique de la marche. Cependant,

¹⁵ Au laboratoire Cresson notamment (Augoyard, 1979 ; Thomas, 2007, 2010 ; Jarrigeon, 2007 ; Thibaud, 2010)

les pratiques inhérentes au quotidien ne sont pas aisées à expliciter, du fait du caractère banal qu'elles revêtent. Il nous faut donc veiller à faciliter leur expression par des méthodes spécifiques. Nous avons emprunté à J.F Augoyard une consigne qui consiste à activer la mémorisation des expériences vécues par les marcheurs lors de leurs déplacements.

2. La méthode de Jean-François Augoyard

Les personnes, qui ont accepté de répondre à nos questions, reçoivent, une quinzaine de jours avant l'entretien, par téléphone ou par email une consigne : nous les invitons à être attentifs à ce qu'ils feront, ressentiront et à ce qu'ils percevront dans l'environnement au cours des prochains trajets à pied qu'ils effectueront entre leur domicile et leur travail. Cette formulation s'appuie très largement sur la méthode de Jean-François Augoyard et permet de faire appel à un certain type de mémoire : « *Dans la vie quotidienne on ne fait pas seulement appel à une mémoire du passé. Il y a aussi une mémoire agie dans le présent, [...] celle par laquelle nous organisons nos perceptions selon le mémorable à venir. Autrement dit, il faudrait prendre la mémoire non seulement quand elle n'est plus que souvenir, mais encore au moment où elle se constitue, à l'instant où elle organise l'expression d'une manière d'être qu'elle pourra rapporter plus tard, dans le présent, la mémoire est le "demain" du vécu actuel* » (Augoyard, 1979, p. 35). Cette « *mémoire agie [...] favorise l'observation du sentir et de l'agir les plus banals* ». La lecture de Jean-François Augoyard permet de comprendre pourquoi il n'est pas simple de faire parler les gens sur leurs cheminements : « *La pratique quotidienne est nécessairement oublieuse. Elle s'exprime par des cheminements que la parole peine à redire* » (Augoyard, 1979, p. 34).

Notre consigne évite les réponses comme « je n'y avais pas pensé », « je ne me suis jamais posée la question », ou les silences au profit parfois de : « depuis que vous m'avez posé la question, j'ai été très vigilante à mes pensées... ». Elle évite aussi les constructions rétrospectives des pratiques. En effet, la situation d'entretien présente le risque de produire des effets de discours et de susciter la mise en cohérence *a posteriori* qu'opèrent les individus au sujet de leurs usages.

3. La méthode des parcours dessinés

Nous nous sommes aussi inspirés d'une méthode existante pour concevoir celle des « Parcours dessinés » : la méthode des « Cartes mentales » est utilisée par de nombreux chercheurs issus de disciplines variées (psychologie, sociologie,

architecture et géographie, etc.). L'utilisation des cartes mentales, pour les géographes, sert notamment à confronter le construit des cartes mentales des participants avec la réalité des cartes « objectives » de l'espace de référence. Elles mettent au jour les représentations que les individus se font de certains lieux et l'influence que ces représentations exercent sur leurs comportements.

Dans les deux méthodes, la personne transcrit l'espace sous forme cartographique tel qu'elle se le représente. Cependant notre objectif diffère : lors de nos entretiens, nous demandons aux enquêtés de dessiner l'itinéraire qu'ils font à pied, de mémoire et sans aide extérieure; le tracé de leur itinéraire permet de réactiver des souvenirs en lien avec les espaces traversés. Ce plan dessiné sommairement nous sert de support à nos questions : Que faites-vous ? Que ressentez-vous ? Que percevez-vous ?

La méthode nous permet de contextualiser les pratiques, les perceptions, les sensations au fur et à mesure des réponses. James Gibson, dans son approche écologique de la perception, explique que les orientations perceptives du sujet sont indissociables des « prises » ou « offrandes » du site : la perception se déploie donc en fonction d'un milieu et doit donc être rapportée aux caractéristiques de ce milieu (Gibson, 1979). L'étude de la marche doit prendre en compte que son objet est « en mouvement », que les espaces traversés sont multiples et qu'ils agissent différemment sur les vécus de la marche. La méthode des « Parcours dessinés » permet alors au marcheur de se « replonger » dans son trajet quotidien ; en retraçant cet itinéraire, il se le remémore et se figure mentalement tous les espaces qu'il traverse.

Si la carte mentale est un outil pour comprendre à la fois les représentations spatiales que les individus se font de leur environnement et l'impact de l'environnement sur le comportement, le parcours que les marcheurs dessinent a pour objectif exclusif de rendre compte de l'influence d'une ambiance, d'un environnement sur les vécus de la marche. Comme les « cartes mentales », les « parcours dessinés » sont à utiliser avec prudence. En effet, cette méthode est soumise à un biais : les personnes n'ont pas des compétences grapho-motrices égales.

En outre, nous avons eu aussi recours aux « Parcours commentés » avec le même objectif : contextualiser les pratiques. Cependant, nous n'avons pas généralisé cette méthode à l'ensemble des enquêtés.

4. Les parcours commentés : expérimentation d'une méthode

La méthode des parcours commentés (conçue et testée par le laboratoire Cresson - Thibaud, 2001) consiste à accompagner physiquement une personne lors d'un de ses déplacements. Elle a pour objectif d'obtenir des comptes rendus de perceptions en mouvement. Trois activités sont sollicitées en même temps : marcher, percevoir et décrire. L'intérêt premier de cette technique est l'analyse directe de l'expérience vécue : elle permet de récolter les impressions, les perceptions au fur et à mesure qu'elles surviennent au cours du déplacement (et qui diffèrent des constructions, représentations que les individus peuvent donner a posteriori pour donner de la cohérence à leur pratique) (Grosjean et Thibaud, 2001, p. 9).

La méthode des « Parcours commentés » permet de contextualiser des pratiques : « *La perception ne prend sens que si on rapporte aux sites et circonstances à partir desquels elle s'actualise. L'usage que l'on fait de l'œil et de l'oreille dépend du cadre micro-écologique des rencontres et des événements auxquels nous sommes confrontés [...]* » (Grosjean et Thibaud, *op. cit.*). L'objectif de la méthode dans le cadre de nos recherches a été de recueillir des données supplémentaires (à celles recueillies au cours de l'entretien) relatives au vécu des déplacements à pied domicile-travail. Les enquêtés ont été filmés pour garder une trace de leur récit et des images de leur parcours. Toutefois, cette méthode présente un biais : les marcheurs ont déclaré que le fait de se savoir accompagnés/filmés altère la possibilité d'un vécu « ordinaire » du déplacement à pied, de ressentir mais surtout de penser « naturellement » et de déployer leurs activités habituelles. Ce qui peut expliquer la rareté des expressions spontanées : les enquêtés ont été peu prolixes au cours des « Parcours commentés ». Si la méthode voulait recueillir le vécu d'un déplacement banal, ordinaire, elle tend à renforcer au contraire, le caractère extraordinaire du déplacement par le dispositif d'enquête adopté.

Certains chercheurs qui ont testé cette méthode ont, en effet, montré qu'elle ne permettait pas de conserver le vécu d'un parcours tel qu'il est d'ordinaire, en termes de temporalités notamment et en lien avec la présence du chercheur qui influence le vécu du marcheur (Grosjean et Thibaud, *op. cit.*).

Pour conclure

La méthode d'Augoyard a pour objectif d'activer la mémorisation des expériences, elle est couplée à celle des « Parcours dessinés » qui a pour but de contextualiser les souvenirs de ces expériences : ces deux consignes associées se sont

révélées efficace ; de nombreuses interventions dans les entretiens montrent que la méthode a été opérante. Contrairement aux « Parcours commentés », le déplacement garde son authenticité, le marcheur n'est pas exposé au regard de l'enquêteur, même si celui-ci s'immisce dans le déplacement. En effet, la consigne préalable à l'entretien vient placer chez le marcheur une alerte qui vise à inscrire dans sa mémoire les perceptions « banales » dont il n'a pas l'habitude de se rappeler, au moment où il les vit. Elle active la mémorisation de ses ressentis et facilite ensuite la restitution des pratiques. La méthode des « Parcours commentés » quant à elle, utilisée de façon plus ponctuelle, sert à illustrer à travers des rapports à l'espace différents, des portraits-type des trois catégories de marcheurs que nous avons identifiées.

Références bibliographiques :

- AUGOYARD J.-F. (1979), *Pas à pas, Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Paris, Seuil
- GIBSON J. (1979), *The Theory of affordances, The ecological approach to visual perception*, Boston, Houghton Mifflin
- GROSJEAN M. et THIBAUD J.-P. (2008), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses
- PASQUIER E. et THIBAUD J.-P. (2008) « La méthode des itinéraires commentés », in GROSJEAN M. et THIBAUD J.-P. (2008), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Parenthèses, pp. 79-99
- THOMAS R. (2010), *Marcher en ville, faire corps, prendre corps, donner corps aux ambiances urbaines*, Editions des archives contemporaines
-

20 mars

Session plénière - Axe 2 : Espace

Modérateurs : Guillaume SALAÛN et Brieuc BISSON

La spatialité en danse contemporaine

Pauline BOIVINEAU

Docteure en histoire

TEMOS, Université d'Angers

pauline.boivineau@univ-angers.fr

Mes recherches portent les concepts de spatialité et d'art éphémère d'habiter la danse afin de postuler un « espace de la danse » à la fois spatial, personnel et émotionnel (Frela-Kahn et Lazzarotti, 2012). Cet habitat qui engage le corps et la personne de l'artiste tisse un faisceau de relations qui le dépasse et touche aussi bien les acteurs de l'œuvre que les passants devenus public.

La danse *in situ* met en jeu un « espace de l'entre-deux » entre le passant et l'artiste avec un faisceau de relations et d'interprétations qui sont au cœur de notre intérêt. Car si habiter l'espace par l'art est un prisme régénérateur, il existe non seulement par son inscription dans l'espace mais aussi par son existence avec l'espace qui devient acteur. Habiter l'espace par l'art c'est aussi prendre en considération la dimension émotionnelle et impalpable du concept. Parler de spatialité permet de rendre compte de la dynamique à l'œuvre. L'artiste se fait habitant de l'espace, il tisse un faisceau de liens où la dimension interrelationnelle et même intersubjective entre artistes et publics se déploie. Quel impact la spatialité a-t-elle dans cette instabilité relationnelle, sans cesse mouvante ? Quels jeux de pouvoir, de connaissance et de compréhension sont activés ? Que mettent en exergue les dispositifs ? Quel régime esthétique de l'habiter la danse contemporaine construit-elle ?

Son extrême diversité permet de penser des « en commun » parmi lesquels l'instantanéité de la danse joue un rôle essentiel. Le dispositif, la mémoire, la trace, l'émotion, la projection, l'empathie : autant de concepts, de sensations, de vécus, construisent l'art éphémère d'habiter l'espace. L'enjeu est un enrichissement de

réflexions et de concepts travaillés par la géographie grâce à une confrontation des différentes démarches heuristiques disciplinaires et particulièrement esthétiques et historiques.

Les travaux d'Anne Volvey ont largement contribué à la conceptualisation des liens existants entre art et recherche, mettant en avant l'implication du chercheur dans son terrain et les porosités entre ce que l'art fait à la géographie et ce que la géographie peut faire à l'art, ce qui permet d'approfondir le concept d'habiter (Volvey *et alii*, 2014). C'est en tant que « danseuse »¹⁶ et historienne, travaillant sur la dimension esthétique de la danse et sa réception que je me suis intéressée à sa dimension spatiale, réelle et symbolique. Le cas de la performance, largement développée *in situ*, est certainement un des plus actuels mais aussi un des plus marquants au regard de l'importance accordée à la conceptualisation de la part des artistes, et de l'importance de la mise en espace et en distance. La centration sur l'intersubjectivité est un postulat de travail employé par des artistes non pas au service d'une belle œuvre au sens kantien du terme mais de la mise au travail d'une problématique identitaire. Les conditions de production, de monstration, d'interaction varient en fonction du lieu où elle se produit. Le choix de l'artiste, son imbrication dans une économie de la culture sont des prismes dont ne peut faire l'économie l'étude de l'espace de (re)présentation.

Terrain :

J'ai suivi le travail du chorégraphe Yvann Alexandre¹⁷ durant la saison 2016/2017, participée en tant que danseuse et chercheuse aux projets des *Fragments Mobiles* dans les monuments nationaux ainsi qu'à la Petite université de la danse afin d'appréhender le prisme spatial proposé par l'artiste et les différents enjeux mobilisés au sein d'un parcours global cohérent.

Références bibliographiques :

- FRELAT-KAHN B. et LAZZAROTTI O. (2012), *Habiter, vers un nouveau concept ?*, Paris, Armand Colin, 2012
- VOLVEY A., HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., CALBERAC Y. (éd.) (2014), « Terrains de je. (Du) Sujet (au) géographique », *Annales de Géographie*, vol. 687-688, n°5

¹⁶ Je m'inscris ici dans la démarche de recherche qui reconnaît l'implication du chercheur dans son terrain de recherche et dans une pratique qui ne peut être niée.

¹⁷ <http://www.cieyvannalexandre.com/>

Histoire de l'art et géographie sociale : vers une redéfinition de la notion de « lieu » dans l'étude des phénomènes artistiques ?

Matthieu CRESON
Doctorant en histoire de l'art,
Centre André Chastel, Université Paris-Sorbonne
matthieu.creson@outlook.com

Dans son article intitulé « Pour une histoire dynamique des arts dans la région alpine au Moyen Âge », Thomas DaCosta Kaufmann insiste sur la traditionnelle méfiance des historiens d'art vis-à-vis de la géographie artistique et sociale, sauf en Allemagne où le terme de *Kunstgeographie* fut forgé, complétant ainsi la notion de *Kunstwissenschaft*. On comprend mieux les raisons de cette méfiance dès lors qu'on se rappelle comment nombre d'historiens ou de critiques d'art, en particulier au XIX^e siècle, pensaient pouvoir rendre compte de la complexité des productions artistiques en les attribuant à de prétendus déterminismes internes, productions qu'Hippolyte Taine croyait par exemple pouvoir réduire, dans sa *Philosophie de l'art*, à trois critères qui reviennent régulièrement sous sa plume : la « race », le « milieu », le « moment ». L'hésitation de certains historiens à explorer plus ouvertement l'aptitude de la géographie à renouveler notre perception de l'histoire de l'art s'est expliquée pendant longtemps par l'association couramment faite entre cette démarche méthodologique et l'existence de préjugés ethniques et nationalistes.

Dans son article « The Geography of Art: Historiography, Issues, and Perspectives » datant de 2008, Thomas DaCosta Kaufman retrace notamment la généalogie de ces préjugés déterministes et nous montre qu'ils remontent en fait à des époques bien antérieures au XIX^e siècle. D'Hippocrate à Taine, en passant par Vitruve, Plin, Alberti et Montesquieu, il existe en Europe toute une tradition d'écrits soulignant les effets supposés du lieu et du climat sur les populations et les productions humaines. On se rappelle en effet comment Montesquieu, au livre XIV de *L'Esprit des Lois*, avait fait part de ses observations concernant l'expérience de la « langue de mouton » : exposée au froid, celle-ci tend à se rétracter, mais dès lors qu'elle est placée en milieu chaud, ses fibres

se dilatent. Ainsi en est-il des populations, nous explique Montesquieu, dont les passions ne sont jamais selon lui que l'expression d'un déterminisme opéré par le climat.

Ce n'est que dans les années 1960-1970 qu'une nouvelle génération de chercheurs va s'attacher à renouveler la *Kunstgeographie*, en l'expurgeant notamment des prismes idéologiques déterministes du passé. En Allemagne par exemple, Reiner Haussherr pourfend en 1970 la recherche de prétendues constantes stylistiques et l'attribution de liens de cause à effet entre un groupe ethnique et une production artistique. En somme, on en vient à abandonner les approches fixistes ou essentialistes d'autrefois, on cesse de parler du sol, de la tribu - *Stamm* - ou de la « race », pour adopter une perspective qu'on pourrait qualifier de géohistorique, davantage fondée sur la prise en compte des circulations aussi bien des artistes que des œuvres.

Cela ne veut pas dire, tant s'en faut, que les chercheurs se soient dès lors désintéressés de la question du lieu et de son rapport à l'art. Des ouvrages comme *Le Grand Atlas de l'art* (1993) ou encore *Le Grand Atelier. Chemin de l'art en Europe* (2007) insistent au contraire fortement sur la nécessité de mettre en parallèle lieux centraux ou périphériques dans la création artistique et cette création elle-même. Cet intérêt pour les questions de lieux en rapport à une production artistique s'est d'ailleurs plus ou moins récemment illustré lors de divers congrès, tel le Congrès international d'histoire de l'art de 2004 à Montréal - « Sites et territoires de l'histoire de l'art ».

Ainsi donc, loin des considérations dix-neuviémistes tendant à attribuer l'identité d'une production artistique locale à un ensemble de prétendus « invariants » (géographiques, historiques, sociologiques), nous tâcherons de voir, à travers quelques exemples tirés de l'histoire de l'art dans l'Europe moderne, en quoi le brassage des artistes et des œuvres, en quoi les dynamiques d'échanges des sujets et des formes artistiques ont pu s'exercer pour favoriser l'éclosion et le développement de certaines aires particulièrement actives en matière artistique, aboutissant non pas à l'abandon de la notion de lieu ou de spatialité dans la recherche historiographique, mais à sa reconsidération.

—

La « cantine » dans le quartier du Canal Saint-Martin à Paris : l'exemple d'un espace de la stratégie spatiale et commerciale¹⁸

Ji Young KIM

Doctorante en sociologie

UMR CNRS 8533 IDHES, Université Paris Nanterre

jiyoungkim2010@gmail.com

À partir des caractéristiques des restaurants de ce quartier, cette communication se concentre sur un espace dont les évolutions articulent dimension commerciale et stratégies spatiales. Le quartier, en tant que territoire, renvoie à une « unité d'observation d'un ensemble spécifique de contraintes, de possibilités et de représentations »¹⁹. Il constitue également un « lieu de la production de richesse et [un] lieu de vie » (Azaïs, 2001, p. 199). Dans le cas des restaurants, il s'agit d'« un microterritoire qui représente un indicateur voyant du niveau socio-économique d'une rue ou d'un quartier, de sa physionomie, de ses équilibres symboliques » (Hassoun, 2014, p. 6). En effet, les restaurants se situent aux frontières de la sphère publique et privée depuis l'invention du restaurant « moderne » avec le choix du menu et le service individuel (Spang, 2014). Ainsi, sa caractéristique individuelle et collective se croise et se brouille en permanence à travers le processus de la constitution d'espace.

C'est pourquoi il me semble intéressant de se concentrer sur le travail des entrepreneurs des restaurants en matière de stratégie spatiale et commerciale. Comment s'approprient-ils les restaurants du quartier afin d'attirer les clients ? Comment participent-ils à la fabrication de l'identité du quartier jeune, branchée, populaire, conviviale, familiale, cool...et enfin « bobo » ? Compte tenu du fait que les « cantines » représentent un modèle typique des restaurants du quartier Canal Saint-Martin à Paris, leurs caractéristiques peuvent nous permettre de répondre à ces questions.

L'appropriation par les entrepreneurs de la restauration du concept de « cantine » est intéressante dans la mesure où celle-ci renvoie à l'origine à un espace collectif fréquenté par un groupe relativement homogène, comme les écoliers et les salariés d'une entreprise, où le même repas est fourni sans service individuel. Les restaurants avec le service à table se distinguent de cette dernière dans la mesure où les clients

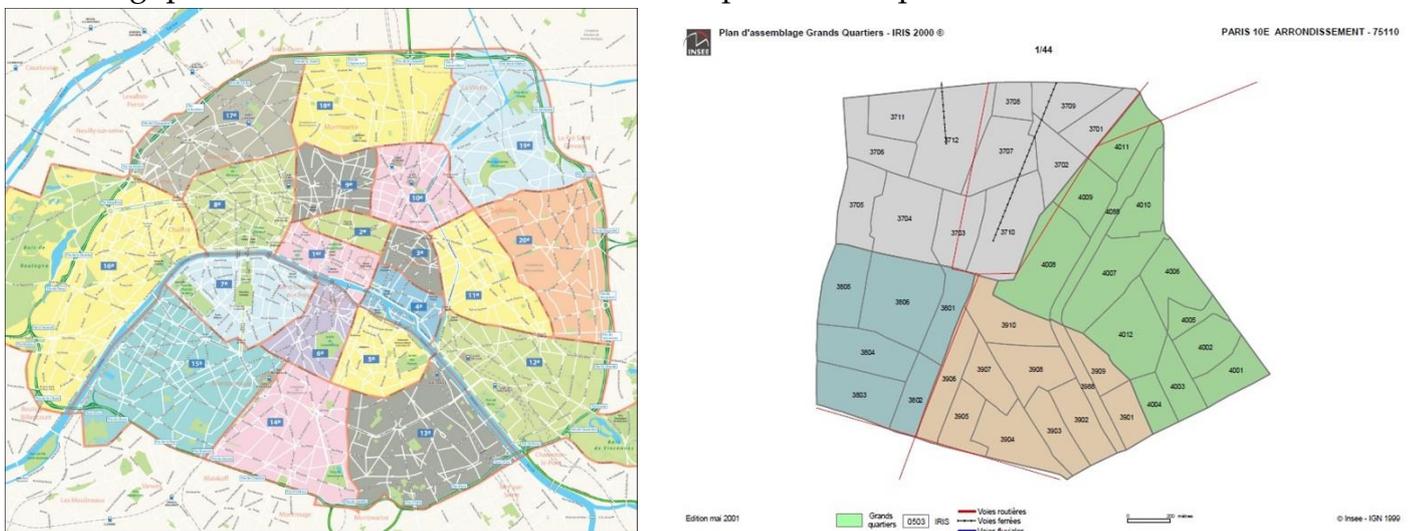
¹⁸ Les noms des restaurants ont été modifiés.

¹⁹ « L'unité d'observation » est un concept développé par Henri Lefebvre et cité par Yves Grafmeyer : « 1. Le quartier des sociologues », in Jean-Yves Authier et al., *Le quartier*, La Découverte, Paris, 2007, p. 21-31.

sont conviés à choisir leur menu et le service est individualisé. Dès lors, comment comprendre cet usage banalisé dans les « cantines » du quartier et l'écart avec leur image traditionnelle ?

1. Présentation de l'enquête de terrain

Dans le découpage infracommunal 3901 et 3909 qui se déploie le long du Canal, il est frappant de constater qu'il n'y a aucune boulangerie. Nous pouvons y compter une épicerie et un supermarché de chaîne. De fait, un magasin de produits locaux et biologiques a été ouvert en 2014 et une des épiceries de quartier a été convertie en



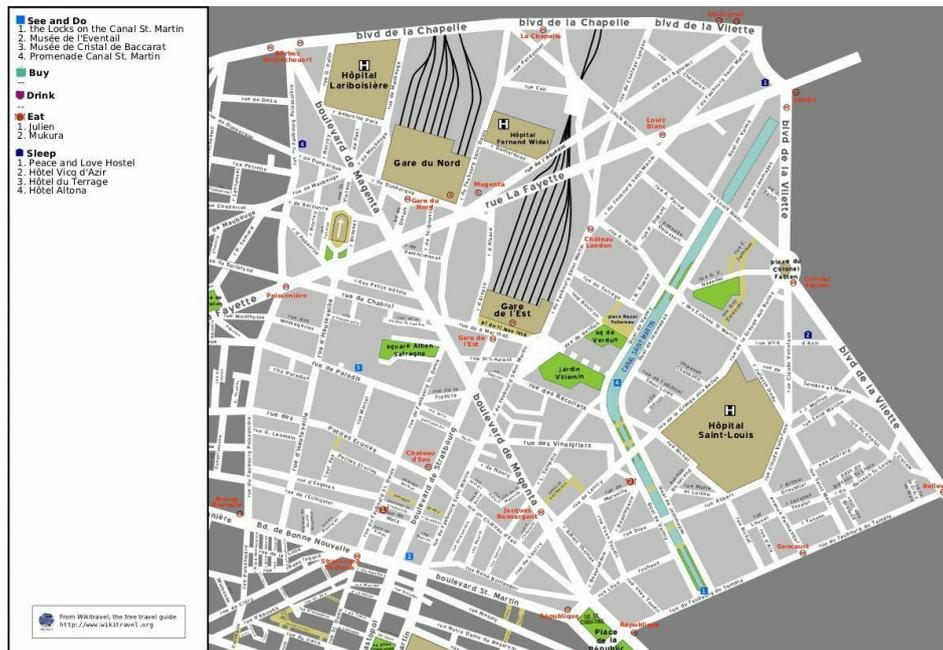
Source : <https://fr.map-of-paris.com/img/0/plan-arrondissements-paris.jpg>

épicerie « fine » en 2015²⁰. On y trouve, en revanche, 17 magasins de vêtements et/ou de chaussures²¹ et 35 restaurants²². Une caractéristique similaire s'observe dans les découpages voisins 3908 et 3910 dans la mesure où nous trouvons la concentration de 100 restaurants et 32 magasins de vêtements et de chaussures. Il se trouve tout de même 5 boulangeries et 3 boucheries dans ces derniers secteurs.

²⁰ En s'appuyant principalement sur la « Base permanente des équipements : commerce, mise en ligne le 12/07/2016, Découpage géographique au 01/01/2015 » de l'INSEE, ma propre observation qualitative pendant l'année 2014-2015 est également mobilisée.

²¹ *Ibid.*

²² INSEE, « Base permanente des équipements : services aux particuliers: Mise en ligne le 12/07/2016 Découpage géographique au 01/01/2015 ».



Source : <https://fr.map-of-paris.com/plans-arrondissements/plan-10%C3%A8me-arrondissement-paris>

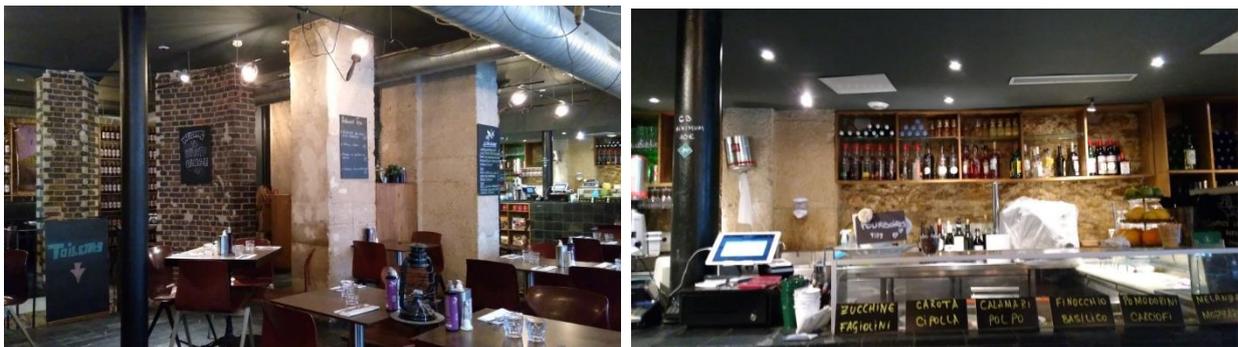
Ces éléments font écho à des observations souvent faites dans les lieux en cours de « gentrification ». D'après Anne Clerval, « les cafés servent de tête de pont à la transformation du quartier » et constituent un des principaux « gentrifieurs », suivis par l'ouverture des « boutiques de mode ou de design, des fleuristes, des épicerie fines, un supermarché de produits biologiques, mais aussi des galeries d'art et des librairies » (Clerval, 2013, p. 108). En terme de population du quartier, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot ont relevé que « les bords du canal Saint-Martin (quartiers 39 et 40) connaissent une évolution nettement [...] marquée. Les employés et ouvriers passent de 69 % à 32 % entre 1954 et 2009 » (Pinçon et Pinçon-Charlot, 2014, p. 64). En revanche, la part de la catégorie professionnelle des cadres a été multipliée par dix, de 4% à 40%, pendant la même période (*ibid.*). Les politiques urbaines de la Ville de Paris qui préconisent la construction de logements sociaux et le réaménagement des espaces urbains afin d'encourager les événements culturels ainsi que les activités de loisir, ont également contribué à la gentrification (Clerval et Fleury, 2009).

2. La « cantine » : un espace convivial et populaire ?

De fait, l'enquête de terrain en cours témoigne l'impossibilité de la généralisation des restaurants qui se situent dans le quartier du Canal Saint Martin à Paris. Autrement dit, ils sont hétérogènes, en termes de la superficie, d'offres culinaires, du prix moyen,

du nombre d'employés, de l'ancienneté dans le quartier, du profil des entrepreneurs, etc. Néanmoins, le discours de l'ambiance conviviale ainsi que le caractère « populaire » voué à les distinguer des restaurants « guindés » sont omniprésents afin d'insister sur leur dimension « à la mode » correspondant à un quartier « branché ».

L'exemple d'une pizzeria de franchise, installée dans le quartier depuis 2009 témoigne l'utilisation de ce concept afin de créer un espace populaire « mythique ». Devant la façade du restaurant, un ancien magasin d'outils de plomberie, il est difficile de remarquer son nom qui est indiqué de façon discrète, contrairement à l'indication « bar et cantine du quartier ». L'espace a été transformé bien que l'ossature de l'espace est laissée telle qu'elle était auparavant avec les piliers décrépis. Le responsable annonce sans scrupule qu'il s'agit de « marketing et de communication » de la part du siège afin que l'ambiance du restaurant soit « conviviale » et « populaire ».



La « Cantine de Clément », elle, était un parking, avant son ouverture en 2006. Le patron, Clément (37 ans) restaurateur diplômé de l'école de commerce en hôtellerie, annonce avec une grande fierté, cette « création » d'espace. Il s'agit à la fois d'une cave à vin, d'une épicerie et d'un restaurant, avec les produits du terroir qui font partie du décor. Il met ainsi en avant le caractère hybride du lieu et l'ambiance « décontractée », qui s'affiche également à travers son habillement ainsi que celui de Daniel (33 ans, serveur-sommelier), tous deux en jeans et en baskets de marque *Jordan*.

Un restaurant asiatique, installé dans le quartier depuis 1997, a effectué des travaux il y a trois ans, pour décrépiter et faire ressortir le mur de cette ancienne boulangerie. La décoration a également été refaite, avec des matériaux en bois issus d'un ancien temple bouddhiste tibétain, que le décorateur a acheté dans une brocante parisienne.



Afin de donner une ambiance chaleureuse et conviviale tout en conservant les traces de la fonction d'origine (et la patine) de l'espace, les restaurateurs utilisent des matériaux bruts en bois et en acier, et font ressortir le mur. Nous pouvons également observer que les légumes de primeurs sont souvent placés au-dessous du comptoir, mises dans les barques en bois, comme si nous étions dans un marché local. Quand c'est possible, ils préconisent la « privatisation » du lieu à travers la répartition du restaurant en deux parties quasi séparées (La Cantine de Clément), ou en mettant en place un espace dédié pour un petit groupe dans une véranda, qui s'ouvre vers l'extérieur alors qu'il est situé dans le fond du restaurant (Restaurant Houmous).

Ainsi, nous pouvons constater que l'image d'un espace décontracté, convivial et populaire à que suggère l'utilisation du concept de « cantine » est une construction qui renvoie à une stratégie commerciale étudiée par les restaurateurs.

3. L'ambiguïté d'usage du terme: « euphémiser » la gentrification

De fait, l'usage du terme de « cantine » renvoie à plusieurs objectifs. Il s'agit de mettre en avant le caractère familial et détendu, malgré le prix de menu et de service relativement élevé. D'une part, un restaurant traditionnel avec le service à table comme « la Cantine de Clément » utilise également ce terme afin d'attirer la clientèle qui possède les moyens de payer un repas d'environ 25-30 euros minimum comprenant un plat et une boisson.

On remarque que le terme de « bistro » est parfois synonyme de celui de « cantine ». Tandis que le « Bistro des O » est un restaurant traditionnel mettant en avant le label « fait maison », un autre « bistro » du quartier n'effectue en revanche qu'un service du midi avec un plat du jour à 13-14 euros, l'activité principale du soir étant le débit du bosson accompagné de planches de charcuteries. En utilisant le terme comme « cantine » ou « bistro », les restaurateurs non seulement s'approprient l'espace urbain en cours de gentrification afin de fabriquer une représentation « populaire » de la classe ouvrière de l'époque de l'industrialisation, mais ce faisant, ils contribuent à euphémiser les effets de la gentrification du quartier.

Nous pouvons également remarquer cet euphémisme dans le cas de la restauration rapide du quartier. Nous l'appelons « la restauration rapide gentrifié » dans la mesure où ces établissements partagent les caractéristiques de celle-ci mais en s'adressant davantage à la clientèle du quartier (qui sont en majorité des cadres supérieurs) mais aussi à des jeunes qui fréquentent le quartier seulement le soir et le week-end. Ces restaurants mettent en avant la caractéristique de la rapidité de service grâce à la technique de la « cuisine d'assemblage ». Par exemple, le « pique-nique » coréen est utilisé pour indiquer le caractère rapide de cette restauration, tout en faisant référence à l'appropriation par ces jeunes des bords du Canal Saint-Martin. Ce « restaurant » sans service à table présente une superficie d'à peine 10 m², dans lequel se trouve un petit comptoir et 3 tables hautes avec tabourets. Il s'agit d'un signe implicite (voire explicite) de la rapidité imposée à la clientèle, celle-ci étant invitée à se concentrer sur le service à emporter.

Un autre « restaurant », qui utilise simplement le nom de la rue dans laquelle il se situe, n'effectue plus non plus le service à table. L'espace y est plus grand mais les tables hautes avec tabourets présentent un aménagement similaire. Le prix de base d'un plat (qui se concentre sur un seul menu avec quelques garnitures différentes) reste au minimum autour de 10 - 12 euros. Même si ce prix reste relativement élevé par rapport au sandwich ou kébab, ou bien un « snacking » qui représentent la

restauration rapide traditionnelle, l'image mise en avant à travers les produits biologiques et frais, le décor et la transparence de vitrine me semble compenser ou masquer cet excès de prix relatif.

D'une manière générale, l'utilisation des tables hautes avec tabourets est de plus en plus récurrente dans les restaurants du quartier avec le service à table. Cette constitution d'espace est étroitement liée à une stratégie commerciale afin de maximiser le taux de roulement des tables, un enjeu central pour augmenter leur chiffre d'affaires. Ce point mérite d'être creusé dans la mesure où l'espace est utilisé avec certains objets avec un but implicitement imposé, derrière le discours et l'image de l'ambiance « détendue » des restaurateurs.

Conclusion

L'appropriation du terme « cantine » par les restaurateurs nous montre qu'elle relève d'une rhétorique éloignée de la réalité du quartier, malgré l'hétérogénéité des restaurants adoptant ce concept. Ce constat fait écho à une remarque d'une barman-assistante d'administration d'un restaurant traditionnel, installé en 1997 qui a effectué des travaux il y a deux ans pour monter en gamme. Selon elle, le quartier du Canal Saint Martin est devenu un quartier « *populaire sans pauvres* ». Le souhait d'un nouveau restaurateur d'un restaurant végétarien du proche moyen orient, qui est âgé de 36ans et diplômé d'ESSEC, est ainsi éloquent : « *J'espère que notre restaurant devient une institution du quartier, [...] comme un réflexe dans l'esprit des gens* ». Ce propos témoigne du rapport inséparable entre l'espace professionnel (qui participe à un processus de la fabrication d'image du quartier) et les intérêts commerciaux qui en dépendent. Par conséquent, l'appropriation du concept « cantine » renvoie à un rapport ambivalent des restaurateurs à la fois à la restauration gastronomique « guindée » et à la restauration rapide traditionnelle. Moins chers que ces premiers mais plus chers que ces derniers, ils s'efforcent d'euphémiser le caractère commercial de leurs affaires, le prix relativement élevé ainsi que la critique de la gentrification du quartier à travers une rhétorique et des images fabriquées grâce à cette « grammaire commune » de la « cantine » (Van Criekingen, Fleury, 2006).

Je me suis concentrée pour cette communication sur la façon dont les restaurateurs utilisent l'espace dans une dynamique urbaine et commerciale. Sachant que mon enquête de terrain a récemment démarré, il me reste encore beaucoup à faire notamment d'un point de vue des salariés. J'espère pouvoir mettre en lumière l'expérience de ces derniers, en matière de l'occupation et l'utilisation d'espace dans

les restaurants et dans le quartier, dans la mesure où la position des salariés en cuisine et en salle est quelque peu différente. En effet, l'injonction à la transparence et la mise en scène de la diversité est en train de devenir la norme des restaurants du quartier, comme j'ai pu l'observer à travers les grandes vitrines et la cuisine ouverte. Dans ce sens, creuser le rapport entre la « scène » et la « coulisse » (Goffman, 1973) me semble nécessaire afin de comprendre « *la constitution de l'espace* » (Löw, 2015) qui se structure au croisement des différents rapports sociaux.

Références bibliographiques :

- AZAÏS C., CORSANI A., DIEUAIDE P. (éd.) (2001) « Chapitre III. Mutations des territoires. La ville, paradigme d'un nouvel ordre productif ? », *Vers un capitalisme cognitif. Entre mutations du travail et territoires*, Paris, L'Harmattan
- CLERVAL A. (2013), *Paris sans le peuple*, Paris, La Découverte
- GOFFMAN E. (1959), *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1 : La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit (éd. 1973)
- GRAFMEYER Y (2007), « Le quartier des sociologues », in AUTHIER J.-Y. et al., *Le quartier*, Paris, La Découverte, pp. 21-31
- HASSOUN J.-P. (2014), « Restaurants dans la ville-monde. Douceurs et amertumes », *Ethnologie française*, vol. vol. 44, n° , pp. 5-10
- LÖW M. (2001), *Sociologie de l'espace*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (éd. 2015)
- PINÇON M. et PINÇON-CHARLOT M. (2014), *Sociologie de Paris*, Paris, La Découverte
- SPANG R.-L. (2014), « L'individu au menu : l'invention du restaurant à Paris au XVIII^e siècle », *Ethnologie française*, vol. vol. 44, n° 1, pp. 11-17
- VAN CRIEKINGEN M. et FLEURY A. (2006), « La ville branchée : gentrification et dynamiques commerciales à Bruxelles et à Paris », *Belgeo*, 1-2 [En ligne]

Transformations socio-spatiales et principes interprétatifs : le lexique conceptuel dans la compréhension de la production de l'espace

Juliana LUQUEZ

Doctorante en Géographie

Laboratorio de estudos regionais em geografia, Université de Sao Paulo

julianaluquez@usp.br

Dans le livre *La ville prise aux mots*, Xavier Desjardins et Francis Beaucire présentent l'objectif d'une approche de : *"la confrontation des textes [qui] vise à informer les débats qui président à toute réflexion sur la ville et à tout projet pour sa transformation"* (Desjardins et Beaucire, 2017, p. 13). Ils invitent le lecteur à repenser la question urbaine à partir des qualifications et des adjectifs attribués au concept (ou à la notion) de ville. L'intérêt de cette contribution au débat théorique autour du concept de ville repose sur la perception que *"pas un auteur (ou presque) ne se risque (plus) à publier un ouvrage sur la ville sans l'assortir d'un qualificatif"* (ibid. p. 10). Cette perception a produit un problème d'être analysés par les auteurs : *"de la ville à la ville sans qualités jusqu'à la ville assiégée de qualificatifs, que s'est-il passé ?"* (p. 11).

Guy Burgel présente également dans ses œuvres une préoccupation théorique sur la ville et la réalité urbaine (Burgel, 1993, 2015a, 2015b). Pour l'auteur, il est nécessaire d'aller au-delà des thèmes et considérer que *« la fameuse crise de la ville était avant tout une crise de nos idées sur la ville »*, de cette façon, *« il fait d'abord passer en revue, légitimer et relativiser les définitions classiques de la ville »* (Burgel, 2015b, p. 7).

Le but est de réviser le lexique conceptuel et les principes interprétatifs qui forment la base théorique de l'analyse des processus socio-spatiaux, en considérant qu'ils comportent un élément essentiel pour la compréhension du réel : le mouvement. Concepts et notions appréhendent la forme, la structure et la fonction dans lesquelles l'espace se révèle comme produit, moyen et condition de la réalisation de la société dans son mouvement historique. Les formes, les fonctions et les structures urbaines témoignent des étapes de la mutation, de la transformation et de la rupture des sociétés en tant que totalité historique ; mais pas comme un réflexe, mais comme résultat des possibilités et des contradictions des relations socio-spatiales.

Paul Claval nous plonge profondément dans l'histoire humaine en problématisant la ville en tant qu'organisation spatiale conçue pour maximiser l'interaction sociale (Claval, 1981, p. 4). Cette approche semble suggérer que la recherche et l'analyse de la ville, le phénomène urbain et les transformations socio-

spatiales qui se produisent dans le contexte du processus d'urbanisation sont aussi larges que les possibilités historiques de la réalité, c'est-à-dire que les thèmes se renouvellent à mesure que la société est réalisée.

Nous vous invitons aujourd'hui à une réflexion sur les généralisations et les particularités de la réalité urbaine en considérant les concepts et notions utilisés pour expliquer les transformations socio-spatiales caractéristiques de la phase de transition de la structure urbaine-industrielle vers la structure métropolitaine-financière. Cette hypothèse de recherche a été développée à l'Université Paris-Sorbonne IV, au sein du laboratoire Espace, Culture et Nature (ENeC) et éprouvée au Brésil, en particulier sur les spécificités de la réalité urbaine de Rio de Janeiro, et plus singulièrement la ville de São Gonçalo située dans la périphérie de la métropole. Parallèlement au projet doctoral, nous avons tenté de mettre en relation les particularités et les spécificités de la réalité urbaine parisienne avec le débat théorique tenu dans la construction de la thèse de doctorat : les transformations socio-spatiales et la production de l'espace.

En France, la recherche a exigé une plongée non pas dans les transformations socio-spatiales en eux-mêmes, mais dans la compréhension de celles-ci à partir des notions et des concepts qui les appréhendent. Dans l'analyse régressive de la structure urbaine de Paris, nous avons vu la nécessité de présenter quelques réflexions sur l'agglomération parisienne en examinant les notions de *banlieue*, *périphérie* et *périurbain*, puisqu'elles révèlent le mouvement et la spatialité du phénomène urbain de Paris vers les territoires et les domaines de la métropolisation. Dans ces territoires, les formes urbaines, les fonctions et les structures révèlent les continuités, les ruptures et les rythmes des transformations socio-spatiales.

À partir d'auteurs comme Hervé Vieillard-Baron (1997), Jean-Claude Boyer (2000) et Béatrice Giblin (2009), nous concluons que la division sociale de l'espace est un trait marquant du processus d'urbanisation de l'agglomération urbaine de Paris et qu'elle accompagnera toutes les transformations socio-spatiales futures.

Au moyen de la pensée de Jacques Donzelot (2004, 2006), nous construisons une compréhension critique de l'agglomération de Paris, notamment en ce qui concerne les domaines de sa banlieue et de son périurbain. Ce dernier soutient que la question sociale qui s'exprime par la violence, la délinquance juvénile, le taux de chômage élevé des jeunes, etc., n'est pas à la base du problème urbain qui entoure les quartiers périphériques de Paris (Donzelot, 2004). Comme il l'écrit : « *D'autres, dont nous-mêmes, préfèrent parler de question urbaine, donc d'une mise en cause de la ville, des tendances qui inspirent sa configuration et les transformations de celle-ci. [...] Nous serions censés vivre*

toujours le même problème : celui de la conflictualité des rapports sociaux de production, de l'insuffisante protection des classes laborieuses. » (Donzelot, 2006, p. 34)

L'auteur affirme que traiter la question sociale comme la base des problèmes de la banlieue au détriment de la question urbaine, c'est considérer l'urbain comme un reflet du social et donc « *une simple transposition des problèmes sociaux dans un espace* » (Donzelot, *op. cit.*) ou : « [...] *comme si l'urbain n'était qu'un paramètre secondaire dans l'expression d'une question sociale pour l'essentiel inchangée revient en l'occurrence à refuser l'idée qu'un problème inédit surgit avec la question des banlieues* » (*ibid.*).

Donzelot nous aide également à construire la voie vers une compréhension de la production de l'espace d'agglomération parisienne dans une perspective encore plus globale de la dimension des formes spatiales urbaines et variées configurées dans la société urbaine. L'auteur part du principe que, depuis le XIX^e siècle, le domaine spatial de l'urbain s'est considérablement élargi et qu'après plus d'un siècle, le mode de vie urbain a absorbé toute la société. De cette façon, la modification de leurs formes spatiales contient les fondements et les contradictions de la réalisation de la société urbaine.

L'auteur fait remarquer que la cité compacte du XIX^e siècle, limitée dans son espace, a affronté les riches et les pauvres dans sa forme encore fermée et étroite. Par la suite, surtout aujourd'hui, la forme urbaine prend son pluriel et se modifie « *en raison de l'insécurité relative que les uns éprouvent au contact des autres, suscitant l'émergence d'une logique de séparation qui porte les plus aisés à fuir les plus démunis et, ce faisant, à aggraver la situation de ces derniers* » (Donzelot, *op. cit.*, p. 35).

Les principes d'interprétation de la ville et le phénomène urbain sous lequel Donzelot comprend la production de l'espace nous amène aux formes spatiales du processus de périurbanisation de l'agglomération de Paris. Il considère que la ville se développe et se sépare actuellement en suivant trois rythmes qui se complètent : *relégation-périurbanisation-gentrification*. Pour l'auteur, ces trois termes donnent le rythme, le mouvement et les caractéristiques de la ségrégation socio-spatiale dans la production de l'espace urbain parisien.

Notre recherche, qui visait à extrapoler le contexte français, proposait la question suivante : dans le cas des agglomérations urbaines brésiliennes et en prenant comme référence la Métropole de Rio de Janeiro, quelles sont les caractéristiques du processus de métropolisation et de la production spatiale à Rio ?

Nous avons mis en évidence dans l'agglomération de Paris et dans l'agglomération de Rio de Janeiro des entités spatiales qui nous ont permis de faire

progresser l'analyse relationnelle (regards croisés sous l'angle des problèmes urbains). Ce sont les villes de Saint-Denis, au nord de Paris, et la ville de São Gonçalo, sur l'axe Est de l'agglomération de Rio de Janeiro. Pourquoi la relation analytique entre ces deux villes est-elle possible ?²³

- *Ce sont deux espaces où la rupture entre la structure urbaine-industrielle et la structure métropolitaine-financière trouve des représentations claires ;*
- *Ils présentent une grande concentration de population dans le tableau statistique de leurs agglomérations respectives, ce qui permet de penser les composantes sociales de l'urbain ;*
- *Ce sont des villes importantes dans la dynamique urbaine et économique des agglomérations auxquelles elles sont rattachées et dans l'action des agents publics et privés des territoires métropolitains.*

La question urbaine, sous l'angle de la restructuration de l'espace, révèle la dynamique du mouvement de la société urbaine, mais avec des chemins cartographiés par des principes d'interprétation qui doivent être attentifs aux spécificités de l'histoire de l'urbanisation mondiale : dans le cas de Paris, *relégation, périurbanisation et gentrification* (Donzelot, 2004); dans le cas de Rio, nous proposons la compréhension du mouvement des transformations urbaines à partir des processus: *spoliation* (« *privation* ») *urbaine, périphérisation et ségrégation socio-spatiale*²⁴ (Kowarick, 2000 et 2009; Maricato, 2011; Caldeira, 2000).

La relation que nous proposons entre les agglomérations urbaines de Paris et de Rio, en particulier les villes de Saint-Denis et de São Gonçalo, représente également notre adhésion à la pensée critique de Cécile Gintrac, qui nous inspire la formulation suivante : la ville a éclaté, ainsi que ses contradictions, dans les formes spatiales de plus en plus dispersées ; cependant, s'appropriier de la ville, garantit les possibilités plus créatives et les positions plus contestables face au processus inévitable de restructuration de l'espace (Gintrac et Giroud, 2014).

²³ Notre objectif n'est pas de comparer les chiffres, mais de faire une relation parmi les transformations socio-spatiales caractéristiques des zones périphériques des agglomérations urbaines.

²⁴ En portugais : *espoliação urbana, periferização e segregação socioespacial*.

Références bibliographiques :

- ABREU M. (1994), « Estudo geográfico da cidade no Brasil: evolução e avaliação. Contribuição à história do pensamento geográfico brasileiro », *RBG*, Rio de Janeiro, n° 56 (jan./dec), pp. 21-122
- BOYER J.-C. (2000), *Les Banlieues en France*, Paris, Armand Colin
- BURGEL G. (1993), *La ville aujourd'hui*, Paris, Hachette
- BURGEL G. (éd.) (2015a), *Essais critiques sur la ville*, Gollion, Infolio
- BURGEL G. (2015b), *Géographie urbaine*, Vanves, Hachette
- CALDEIRA T.P.d.R (2000), *Cidade de muros: crime, segregação e cidadania em São Paulo*, São Paulo, Editora 34
- CLAVAL P. (1981), *La logique des villes. Essai d'urbanologie*, Paris, LITEC
- CLAVAL P. (2005), « Métropolisation et globalisation », in *CIDADES*, v.2, n° 3, pp. 13-36
- DESJARDINS X. et BEAURICE F. (2017), *La ville prise aux mots*, Paris, Éditions de la Sorbonne
- DONZELOT J. (2004), « La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification », *ESPRIT*, mars-avril
- DONZELOT J. (2006), *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues ?*, Paris, Éditions du Seuil
- GIBLIN B. (éd.) (2009), *Dictionnaire des banlieues*, Paris, Larousse
- GINTRAC C. et GIROUD M. (éds.) (2014), *Villes contestées. Pour une géographie critique de l'urbain*, Paris, Les Prairies ordinaires
- KOWARICK L. (2000), *Escritos urbanos*, São Paulo, Editora 34
- KOWARICK L. (2009), *Viver em risco: sobre a vulnerabilidade socioeconômica e civil*, São Paulo, Editora 34
- MARICATO E. (2011), *O impasse da política urbana no Brasil*, Petrópolis, Vozes
- RIBEIRO A.-C.-T. (éd.) (1990), *Metropolização e rede urbana: perspectivas dos anos 90*, Rio de Janeiro, IPPUR/UFRJ
- VIEILLARD-BARON H. (1996), *Les banlieues*, Paris, Flammarion
- VIEILLARD-BARON H. (2011a), *Banlieues et périphéries. Des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris, Hachette Supérieur
- VIEILLARD-BARON H. (2011b), « La Plaine Saint-Denis : un ancien territoire industriel au centre des contradictions métropolitaines », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*, 88e année

20 mars 2018

Allocution de conclusion

Par Ali Romdhani
Doctorant en Sociologie
UMR CNRS 6590 ESO - Université Rennes 2
ali.romdhani@univ-rennes2.fr

Ces journées étaient dédiées aux recherches faites par les « jeunes chercheurs », tant doctorants que maîtres de conférence. La thématique interrogeait la notion d'espace à l'interface d'une grande variété de disciplines, ce que n'ont pas manqué de démontrer les contenus des 33 propositions reçues pour ces deux journées de colloque.

Le premier axe questionnait l'interdisciplinarité en science sociale, en tant que nouvelle injonction pour la recherche, mais qui dénote aussi des frontières de plus en plus floues entre les disciplines. En ce sens, plusieurs communications ont abordé la notion d'espace à travers des thématiques transversales, telles que l'environnement, le cinéma ou l'urbanisme. Ces journées auront ainsi permis de clarifier davantage les différentes manières d'hybrider les disciplines, les méthodes ou les objets de recherches.

Plusieurs débats ont porté sur les termes utilisés pour définir ces pratiques de recherche. D'une part, la *pluridisciplinarité* concerne les configurations où plusieurs disciplines sont superposées, soit au sein d'une enquête ou d'une équipe de recherche. Il a semblé aux personnes présentes que cette forme reste encore la plus majoritaire, où les différentes approches apportent leur éclairage, sans nécessairement se confondre. D'autre part, l'*interdisciplinarité* se centre sur les interactions entre les disciplines autour d'un objet de recherche ou d'une méthode. Ainsi, les approches sont considérées comme complémentaires. Enfin, la *transdisciplinarité* effectue un brouillage volontaire entre les frontières disciplinaires, complètement fondues dans l'objet d'étude. Il s'agit moins de nouvelles pratiques disciplinaires que de nouveaux champs de recherche, qui émergent en même temps au sein de plusieurs disciplines et qui -de

ce fait- poussent plus facilement les chercheurs à dialoguer entre eux à l'image des « gender studies ».

Dans ce contexte, est-il vraiment pertinent d'effectuer ces distinctions terminologiques souvent difficiles à départager ? Ne serait-il pas plus pertinent d'interroger ces mutations de la recherche au regard de « nouvelles hybridations » des disciplines ? Étant donné que toutes disciplines possèdent leurs noyaux durs et leurs périphéries ouvertes aux autres, on pourrait davantage parler d'emprunts opportunistes ou spécifiques aux besoins de la recherche. Au-delà de ces dynamiques, les mélanges disciplinaires permettent une plus grande réflexivité aux chercheurs, mettant en perspective leurs démarches.

Dès lors, se décentrer de sa spécialité est un enjeu même de la recherche, permettant de se centrer sur les phénomènes à étudier ou les problèmes à résoudre. C'est aussi un enjeu très actuel de la recherche parce que l'hybridation devient une contrainte institutionnelle, conçue par les organisations scientifiques comme une nouvelle source d'innovation. Ceci pose une double contrainte, dans la mesure où cette forme d'innovation est valorisée (notamment dans les réseaux internationaux dominés par les normes anglo-saxonnes) mais où des institutions nationales comme le CNU continuent d'organiser les soutenances, les qualifications et le recrutement des maîtres de conférence selon des logiques disciplinaires. Malgré l'ouverture récente d'une section interdisciplinaire, celle-ci reste encore sous-valorisée dans les comités de sélection, eux-mêmes disciplinaires. Dès lors, on peut constater que l'ancrage identitaire aux disciplines, qui s'est forgé à travers une histoire, parfois de luttes institutionnelles de reconnaissance, a défini des groupes d'appartenances bien ancrés dans des relations de pouvoir.

Le second axe de ces journées portait plus spécifiquement sur la notion (ou le concept) d'espace, domaine de prédilection de la géographie, mais nécessairement partagé par d'autres sciences sociales et naturelles. De par sa dimension centrale de la vie sociale, l'espace a été abordé de plusieurs manières et sur plusieurs échelles au cours de ce colloque. Premièrement, conception chère au géographe, la notion de paysage a été abordée sous l'angle des transformations sociales et écologiques. Deuxièmement, le concept de territoire a été utilisé en chevauchant plusieurs disciplines autour d'objets variés comme la politique (souveraineté, communauté), les inégalités (éducation, gentrification), des relations sociales et économiques (innovation, stratégie commerciale), le « lieu » (habitat, lieu artistique, lieu de diffusion) et aussi autour de la question des frontières. Troisièmement, la question de

la mobilité a été discutée en sociologie et en démographie, notamment autour de la marche et des relations entre espace de vie et de travail.

Le troisième axe portait sur l'engagement des chercheurs, ce qui n'a pas manqué de soulever plusieurs débats sur la finalité de la recherche. S'agit-il d'un simple travail de connaissance du monde ? Une action sur celui-ci est-elle réellement possible à éviter ? Dans quelle mesure est-ce la représentation qui crée la réalité ou l'inverse ? Dès lors que ces questions sont posées, comment aborder la neutralité du chercheur ? Plusieurs tables rondes ont discuté cet enjeu, notamment à travers la proximité que certains d'entre nous entretiennent avec leur terrain. Certains ont ainsi affirmé leur volonté d'être des chercheurs militants, comme Pierre Bourdieu et de pratiquer la sociologie comme « un sport de combat ». Tous n'ont pas cette approche, mais s'entendent pour dire qu'inévitablement c'est soit « le terrain qui nous prend », soit nos sources financement, soit les implications politiques de nos recherches qui induisent (bon gré-mal gré) une projection du chercheur dans le champ de l'engagement.

À l'issue de ces discussions, il semble que nous partagions tous le constat que travailler de manière décloisonnée sur nos objets de recherche est une profonde nécessité d'ordre intellectuelle et institutionnelle. En même temps, il apparaît aussi que ces pratiques ne sont pas nouvelles pour toutes les disciplines ; au même titre que cette hybridation peut s'apparenter à une remise en question de l'hégémonie disciplinaire sur certains sujets, ce qui peut constituer un point d'achoppement non négligeable entre chercheurs. Au final, on peut toujours se demander si les jeunes chercheurs ont une conception foncièrement différente de leurs aînés dans leur pratique de l'interdisciplinarité.

Merci aux 70 participants à ces journées, autant les membres de l'UMR Espaces et sociétés que ceux venus des diverses universités de France, d'Espagne, de Suisse et du Brésil. Un remerciement particulier pour le comité d'organisation composé exclusivement de doctorants, ainsi qu'au comité scientifique composé de doctorants et d'enseignants chercheurs d'ESO. Leur rigueur et dévouement auront permis le succès de ces journées. Un merci particulier pour Karine et Emmanuelle pour leur soutien logistique, sans qui ces journées n'auraient eu ni salles, ni repas, ni cafés. Dernièrement, une mention spéciale pour Julien et Martin qui ont pris beaucoup d'énergie pour restituer ces journées.

Programme des journées

Lundi 19 Mars

09h00 – 09h30	Accueil des participants
09h30 – 09h45	Session plénière 1 - Allocution de Bienvenue
	<i>(Par Emmanuelle Hellier et Briec Bisson)</i>
9h45 -	Axe 1 - Session Plénière 2 : Interdisciplinarité
	<i>(Modérateurs : Léa Potin et Quentin Brouard-Sala)</i>
09h45 – 10h15	Frédérique Albert : « Les jardins collectifs comme espaces particuliers au sein des villes de Saint-Malo et de Dinan sous le prisme de l'anthropologie : à la lisière de la géographie »
10h15 – 10h45	Solina Barreiro Gonzalez : « Paysage et immigration : une anthropologie visuelle de l'espace galicienne au cinéma de non fiction »
10h45 – 11h00	Pause
11h00 – 11h30	Alexandre Moine et Al. : « Les enjeux de la transdisciplinarité autour de l'accompagnement d'un projet de revitalisation de Bourg-Centre »
11h30 – 12h00	Paolo Chevalier « Mobilité quotidienne des individus »
12h00 – 12h30	Mosé Cometta : « La construction des communautés politiques : entre philosophie politique et géographie sociale »
12h30– 14h00	Déjeuner
14h -	Session parallèle A – Axe 1 : Interdisciplinarité
	<i>(Modérateurs : Juliette Michel et Régis Keerle)</i>
14h15 – 14h45	Josselin Tallec : « L'étude des interactions sociales au service de la compréhension de l'émergence de nouvelles formes et dimensions spatiales de rapports sociaux : le cas des villes moyennes d'Albi (Tarn) et d'Alès (Gard) »

14h45 – 15h15	Christophe Demichelis : « Le paysage au centre des interactions humains-milieu : Étude transdisciplinaire d'un concept à l'interface de la nature et des sociétés »
15h15 – 15h45	François Ory : « La transition énergétique : thématique énergétique transversale et pluridisciplinaire ou géographie de l'énergie ? »
15h45 -	Pause
16h00 – 16h30	Richard Sufo : « De la géographie à la “political ecology” »
16h30 – 17h00	Agathe Delabarre : « Transversalité et complémentarité des méthodes. Périurbain et agglomérations moyennes »
17h-	Pause
17h15 – 18h	Session plénière 3 : Synthèse de la journée et discussion
14h -	Session parallèle B – Axe 3 : Engagement <i>(Modérateurs : Julie Gangneux-kebe et Quentin Brouard – Sala)</i>
14h15 – 14h45	Cyrine Gardes : « Les réappropriations d'un espace de travail réduit. Le cas des salariés des magasins de bricolage low-cost »
14h45 – 15h15	Sarah Barnier : « Ethnographier une mairie, ethnographier la rue, les dissonances de l'anthropologue »
15h15 – 15h45	Simon Le Roulley : « Le droit à la radicalité en sciences sociales »
15h45 – 16h00	Pause
16h00 – 16h30 climatique »	Claire Philippe : « Une recherche militante pour la justice
17h00 – 17h15	Pause
17h15 – 18h	Session plénière 3 : Synthèse de la journée et discussion

Mardi 20 mars

08h30 – 09h00	Accueil des participants
09h00 –	Session Plénière 4 : Conférence <i>(Par Brieuc Bisson et Nicolas Cahagne)</i>
09h45 -	Session plénière 5 – Axe 2 : Espace <i>(Modérateurs : Barbara Doulin, Camille Varnier)</i>
10h00 – 10h30	David Da Silva Pereira : « L'utilisation du territoire et les stratégies des parents d'élèves pour l'inscription dans une école publique à Campinas (Brésil) »
10h30 – 11h00	Adriana Dantas : « L'espace comme important concept dans la sociologie de l'éducation : une approche utile pour comprendre l'expansion de l'école privée dans la banlieue de la ville de Sao Paulo »
11h00 – 11h15	Pause
11h15 – 11h45	Valentin Clavé-Mercier : « Entre espace et pouvoir : les défis de la souveraineté indigène »
11h45 – 12h15	Sonia Bendimerad : « L'innovation sociale et les territoires, un enjeu majeur pour l'économie sociale et solidaire »
12h15 – 12h45	Eléna Pennec : « La dimension spatiale des déplacements à pied domicile-travail : des ancrages théoriques et méthodologiques interdisciplinaires »
12h45 -	Déjeuner
14h00 -	Session plénière 6 – Axe 2 : Espace <i>(Modérateurs : Guillaume Salaun et Brieuc Bisson)</i>
14h15 – 14h45	Pauline Boivineau : « L'art éphémère d'habiter l'espace : penser la spatialité en danse contemporaine »
14h45 - 15h15	Mathieu Cresson : « De la géographie sociale aux sciences sociales de l'espace : Histoire de l'art et la géographie sociale : vers une

redéfinition de la notion de "lieu" dans l'étude des phénomènes artistiques ? »

15h15 - 15h30 **Pause**

15h30- 16h00 Ji Young Kim : « La "Cantine" dans le quartier du canal Saint-Martin : l'exemple d'un espace de la stratégie spatiale commerciale »

16h00 - 16h30 Juliana Luquez : « Transformations socio-spatiales et principes interprétatifs : le lexique conceptuel dans la compréhension de la production de l'espace »

16h30 - 17h00 **Session plénière 7 - Conclusion générale**

(Par Ali Romdhani)